RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

2014 L'Assenda du Calinet Civil

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



S.E. Paul BIYAPrésident de la République du Cameroun

AGENDA DU CABINET CIVIL DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Cabinet Civil de la Présidence de la République www.prc.cm E-mail : cabcivil@prc.cm

AGENDA 2014

Nom
Prénom
Adresse
Passeport N°/CNI
Téléphone domicile
Téléphone mobile
Téléphone Bureau
Société
Télécopie
E-mail
Personne à contacter en cas d'urgence
Nom Prénom Téléphone
Adresse E-mail

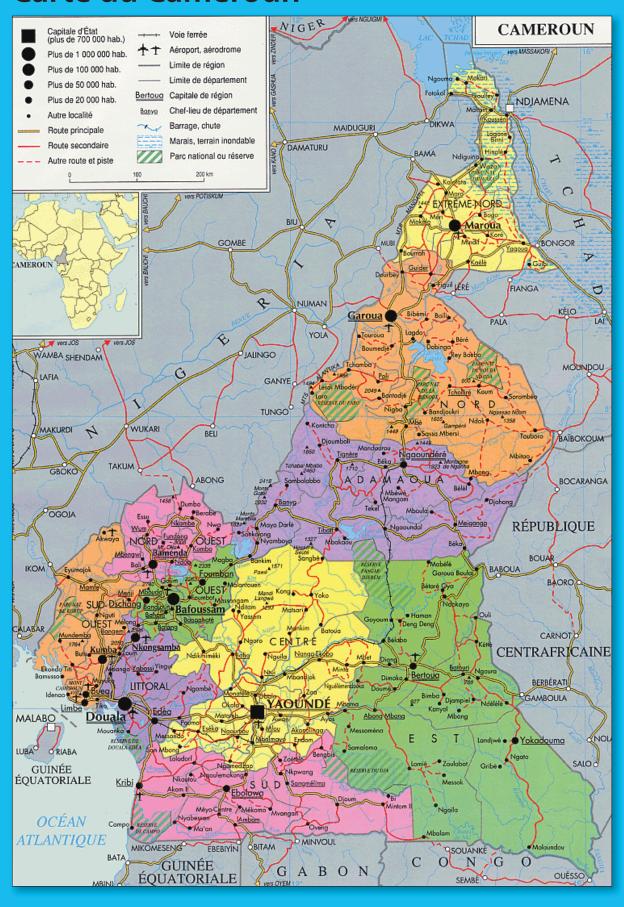
République du Cameroun

Paix - Travail - Patrie



- Identité Territoriale et Administrative ;
- Panorama des atouts économiques ;
- Présentation synoptique des caractéristiques humaines et structurelles ;
- Spécificités régionales et touristiques ;
- Services et conseils.

Carte du Cameroun





Présentation du Cameroun

Indépendance: 1er janvier 1960.

Réunification (République Fédérale du Cameroun) 1er octobre 1961.

Etat Unitaire (République Unie du Cameroun): 20 mai 1972.

République du Cameroun : 12 février 1984.

Superficie: 475 442 km².

Vert-Rouge-Jaune, frappé d'une étoile Drapeau:

dorée sur la bande rouge.

Adopté le 21 mai 1972, après l'Unification.

Paix - Travail - Patrie. Devise:

Ô Cameroun berceau de nos Ancêtres. **Hymne:**

Langues officielles: Français et Anglais.



Climats: Equatorial au Sud, Tropical au Centre et Sahélien au Nord du pays Situation continentale: Golfe de

Guinée, Afrique Centrale.

Frontières: Terrestres et Maritimes

Décalage horaire : GMT + 1 heure.

Population: + de 20 000 000 d'habitants.

Densité: 41,6 habitants au km².

Population de Yaoundé (environ 1 881 871 habitants).

Capitale économique : Douala

Nombre de régions : 10

Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-

Ouest, Ouest, Sud, Sud-ouest.

Nombre de départements : 58.

Nombre d'arrondissements: 362.

Autres villes importantes:

Ngaoundéré, Makenene, Boum Nyébel, Obala, Monatélé, Mbalmayo, Mbandjock, Bertoua, Batouri, Bélabo, Ngaoundal. Maroua, Kousseri, Maga, Nkongsamba, Edéa. Garoua, Bamenda, Bafoussam, Foumban, Dschang, Foumbot. Ebolowa, Kribi, Kyé-Ossi, Ambam, Buéa, Kumba, Limbé,

Sur le plan religieux, la population du Cameroun est divisée en groupes religieux comme suit:

Catholiques: 38,4% (7 500 000 environ)

Protestants: 26,3% (5 000 000 environ)

Musulmans: 20,9% (4 000 000 environ)

Orthodoxes : 0,5% (96 000 environ)

Les animistes sont répartis sur l'ensemble du territoire. Il y a une cohabitation harmonieuse entre les différents groupes.



Le Cameroun, pays de libertés

a) Multipartisme garanti

Système politique :

Le Cameroun est une République de type parlementaire dualiste où le Gouvernement est responsable devant le parlement.

Le Sénat compte 100 membres L'Assemblée nationale 180 députés Nombre de partis politiques : 282

Elections présidentielles :

1992: 8 candidats 1997: 9 candidats 2004: 16 candidats 2011 : 23 candidats

b) Liberté d'Association

Nombre d'associations

étrangères: 356

Nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) : 44

Associations déclarées d'utilité

publique: 22

Associations religieuses : 47

Congrégations relevant de l'Eglise **Catholique Romaine au Cameroun**: 80

Associations patronales: 10 Syndicats professionnels des

fonctionnaires: 8



c) Liberté de Presse

Presse écrite

Publique: 02

Privée:

- 08 quotidiens,

- 14 hebdomadaires dont 1 en quadrichromie, plus de 200 autres à parution irrégulière

Radiodiffusion:

- publique (réseau CRTV) : une Radio nationale, 16 stations régionales plus FM

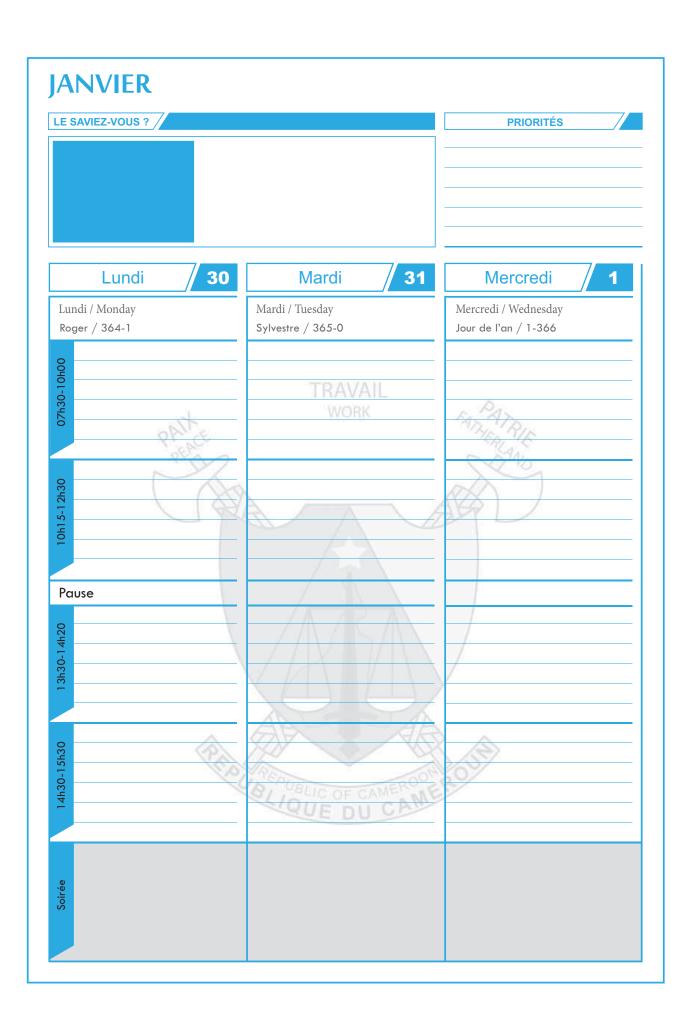
- privées: 34

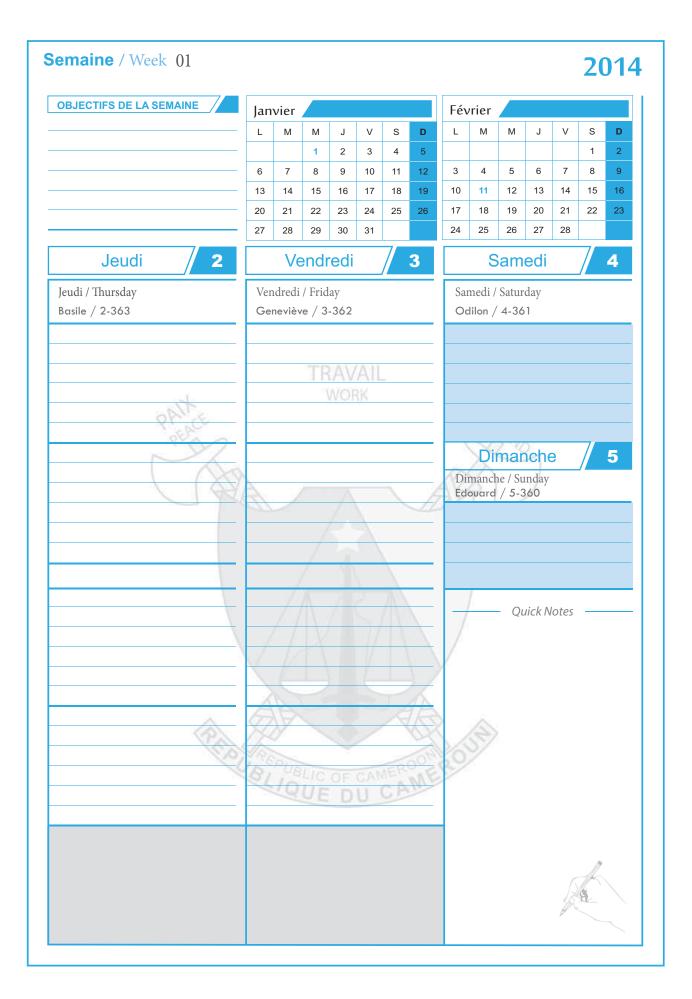
- communautaires: 30

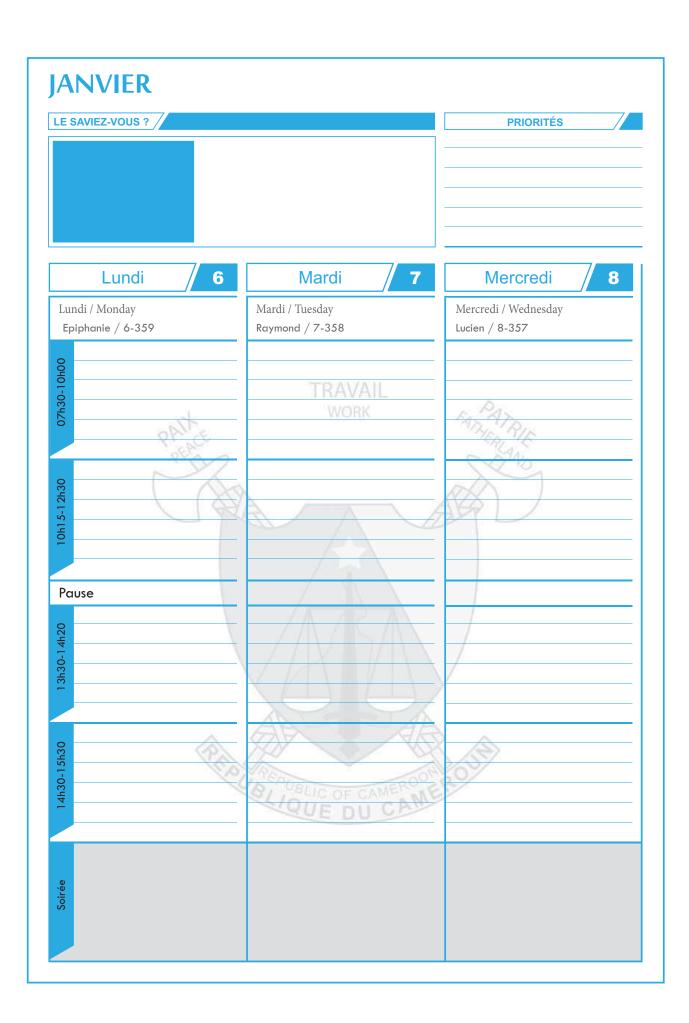
Télévision:

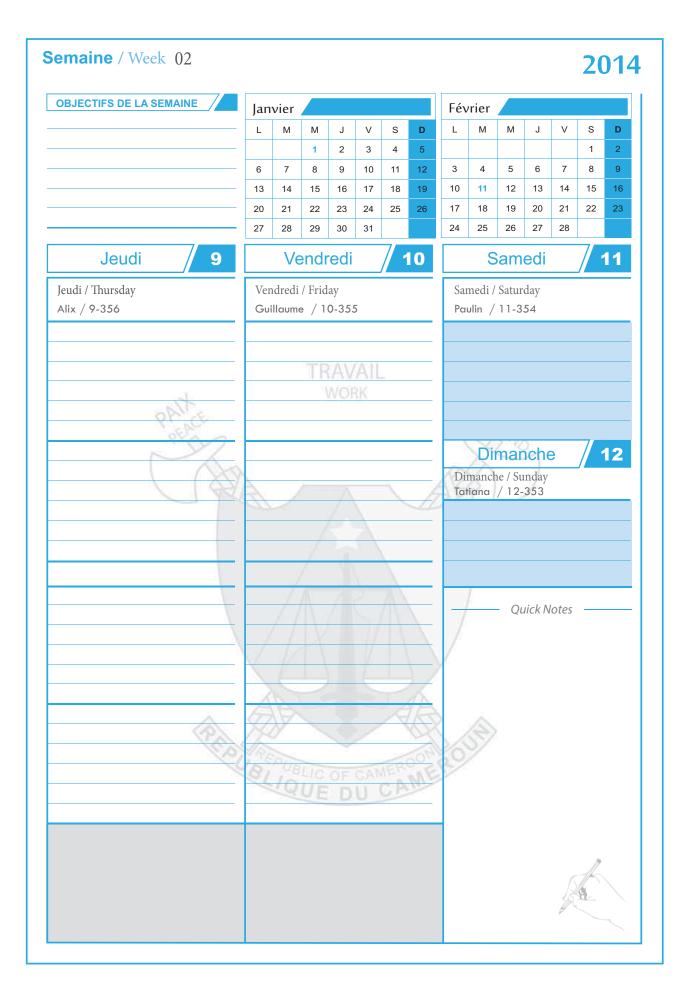
- publique: 01

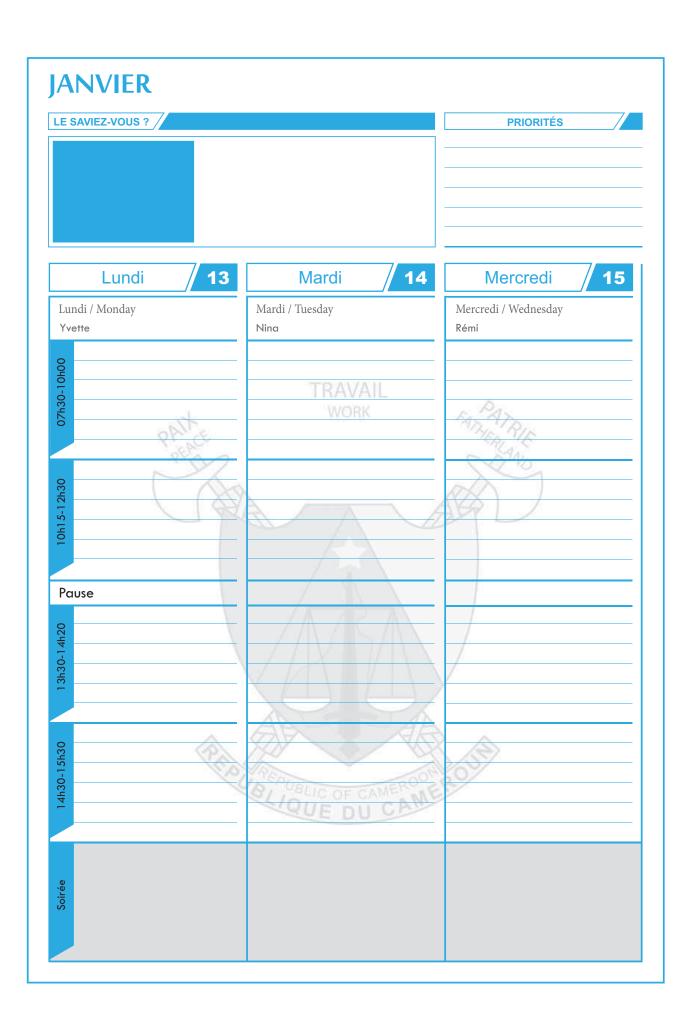
- privée : 02 autorisées





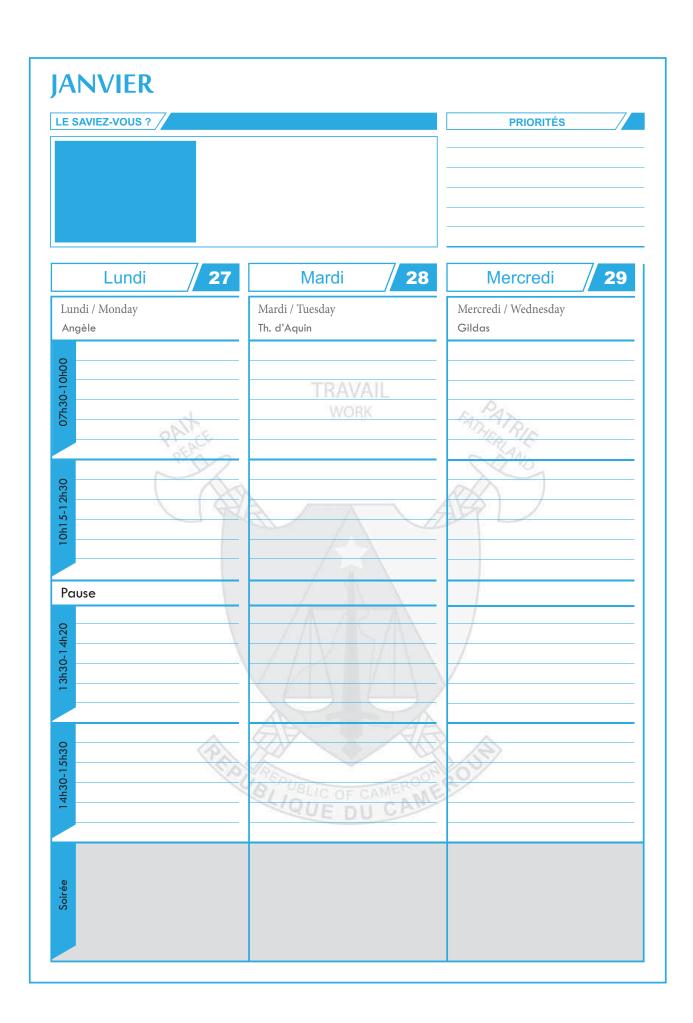








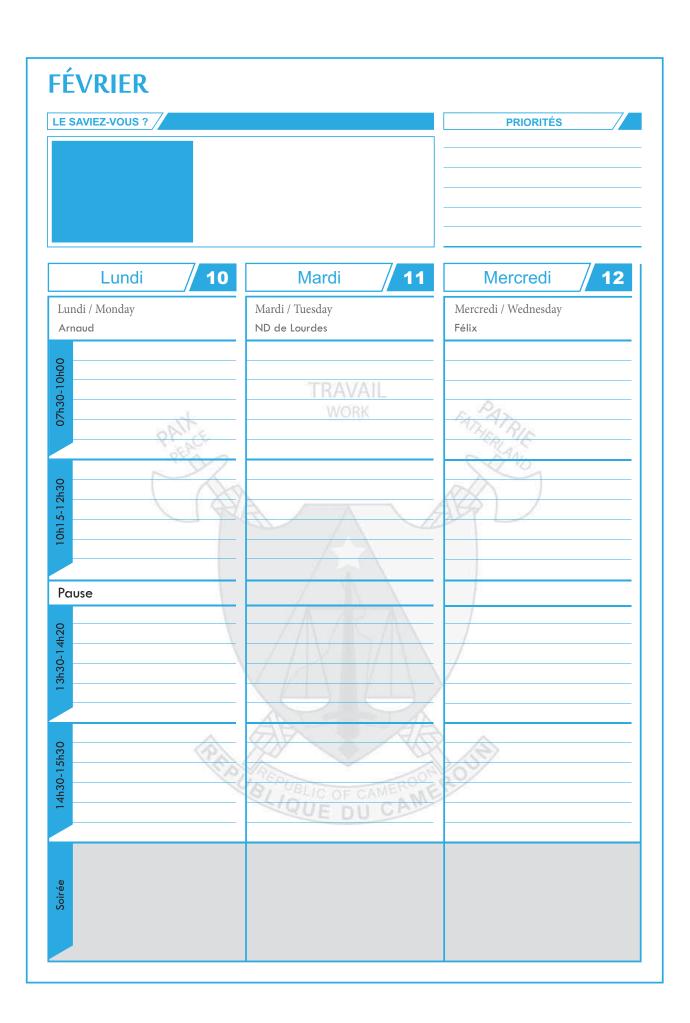


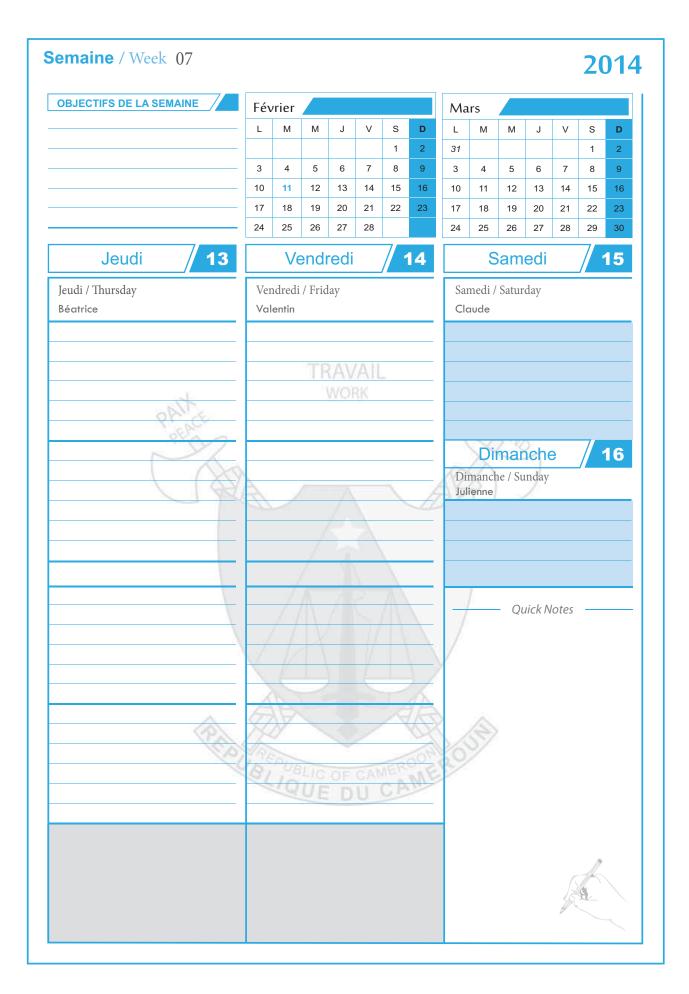


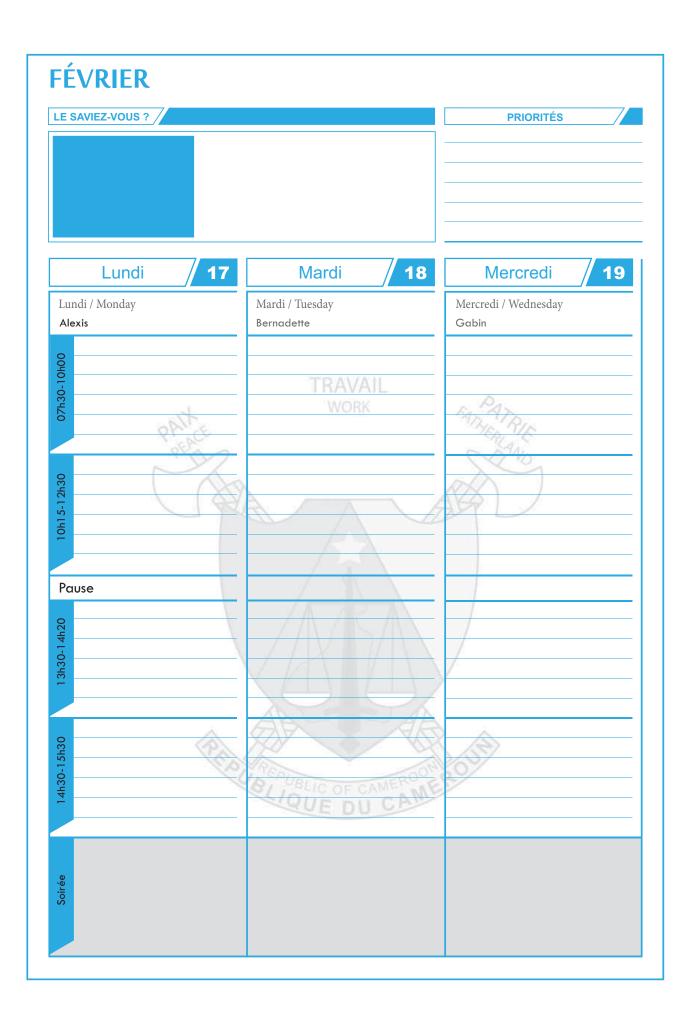


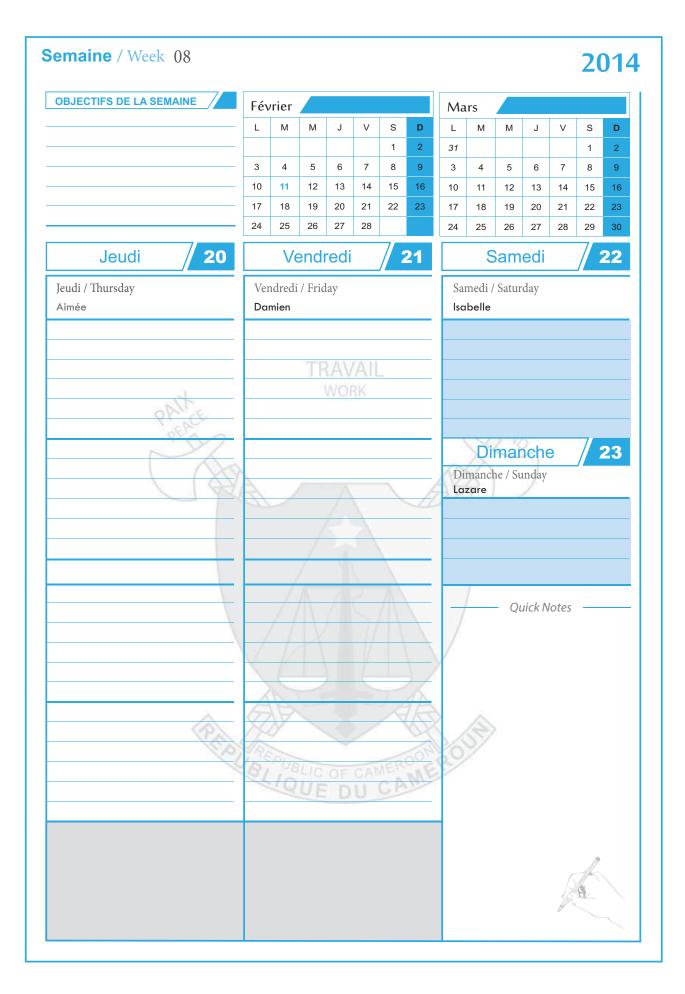




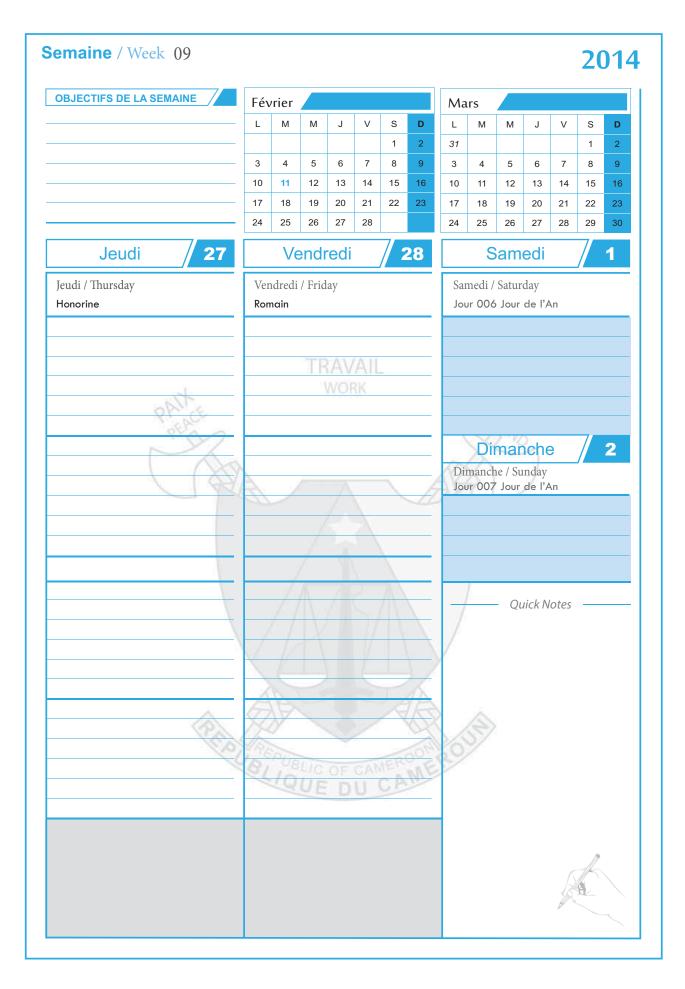




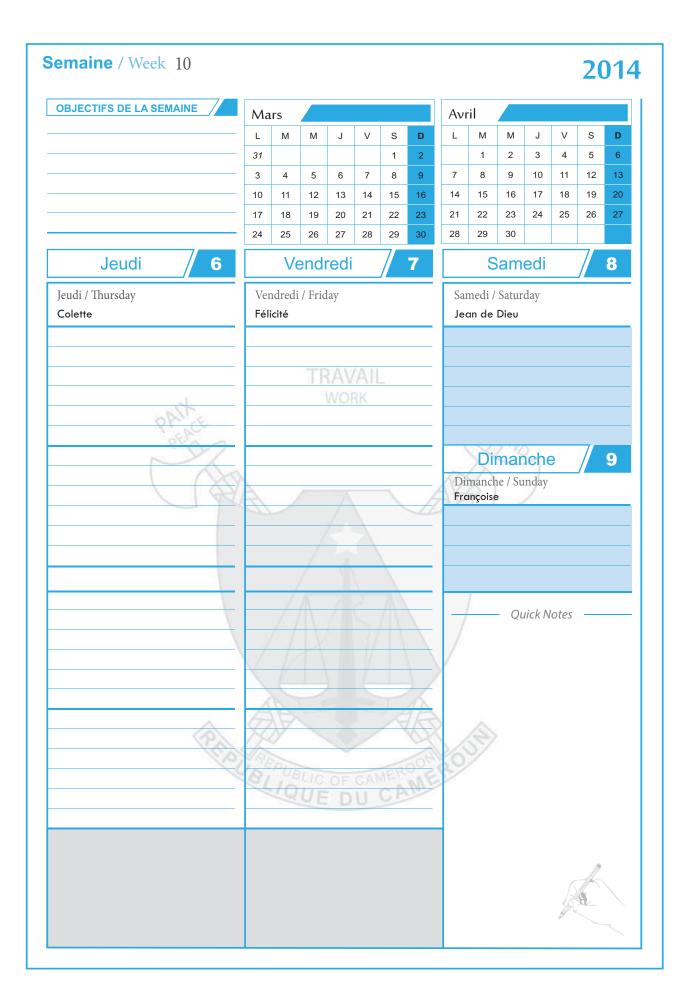




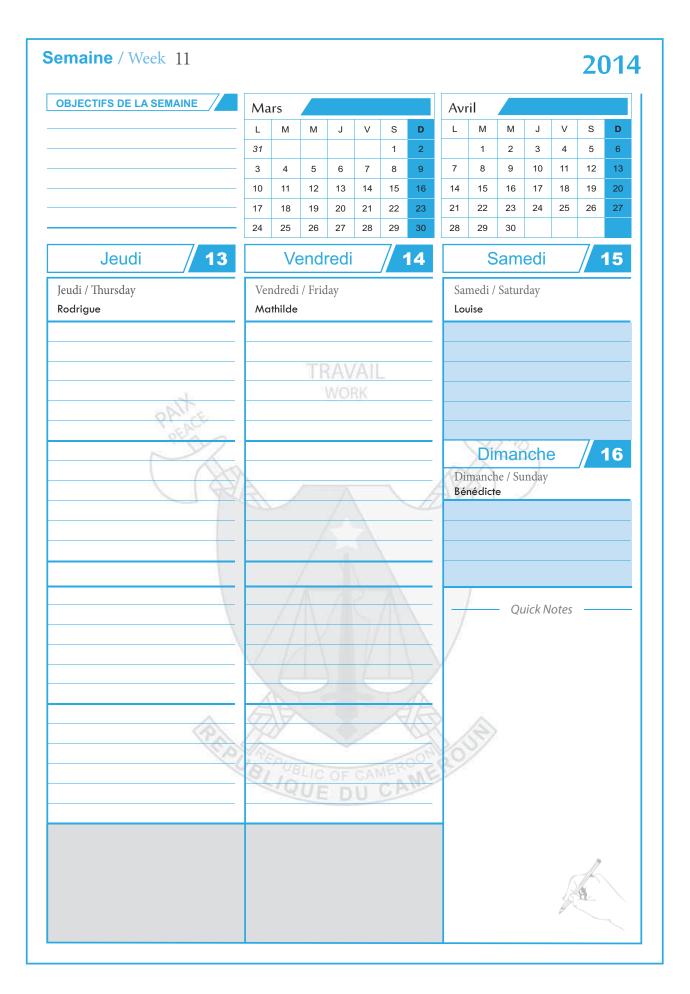




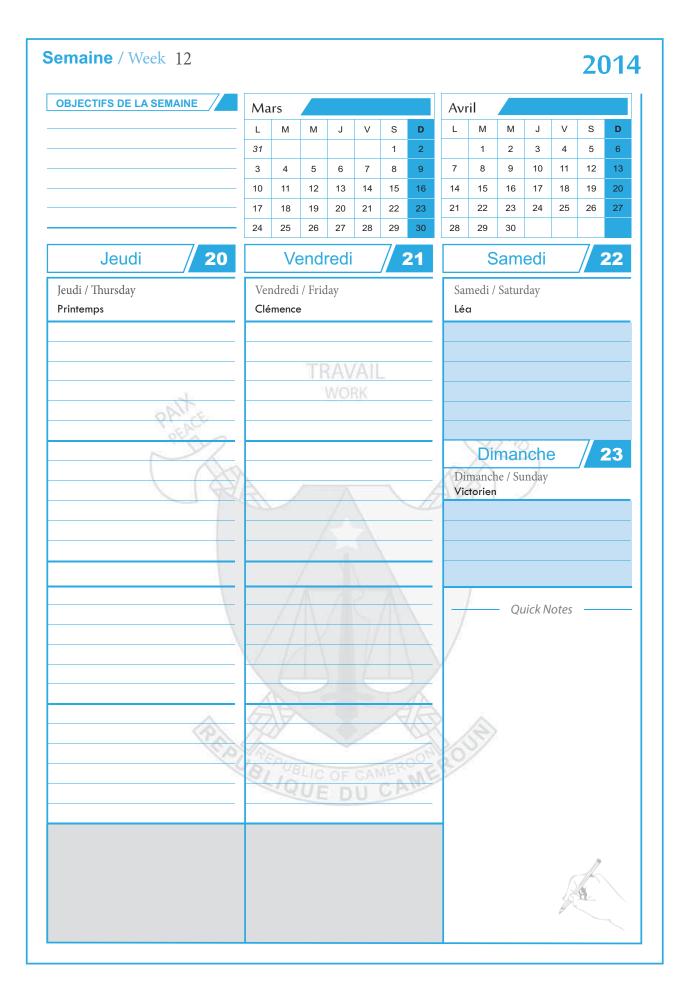




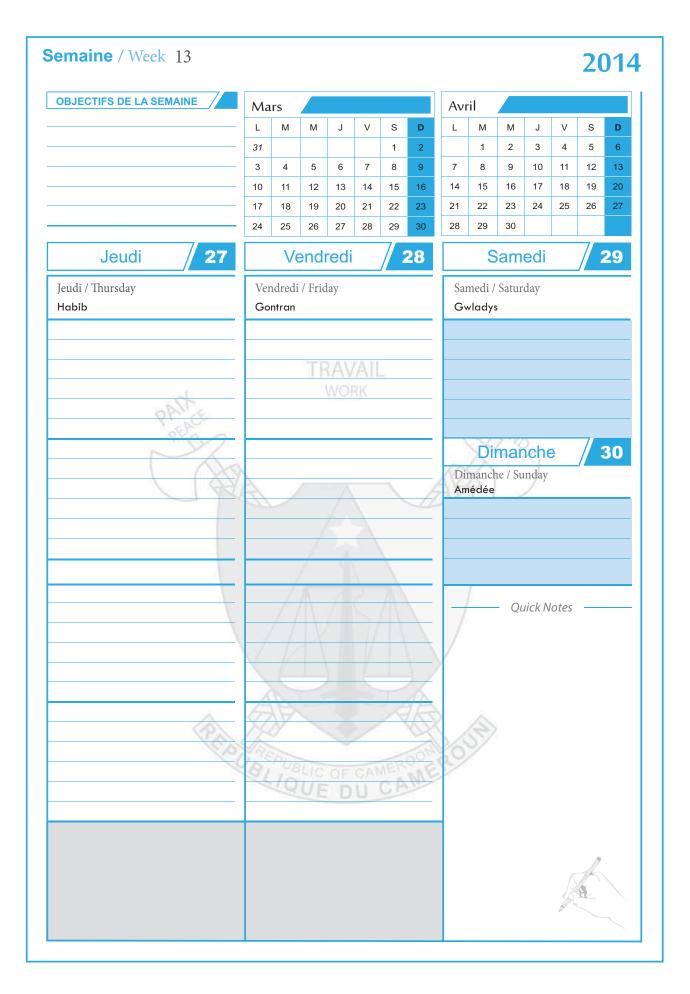


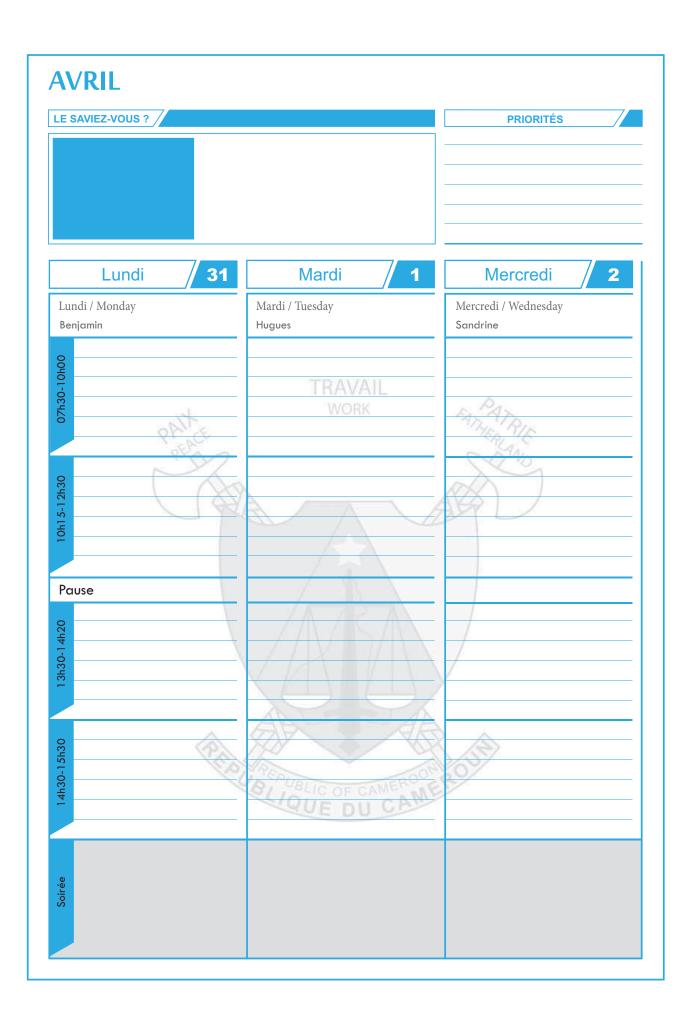




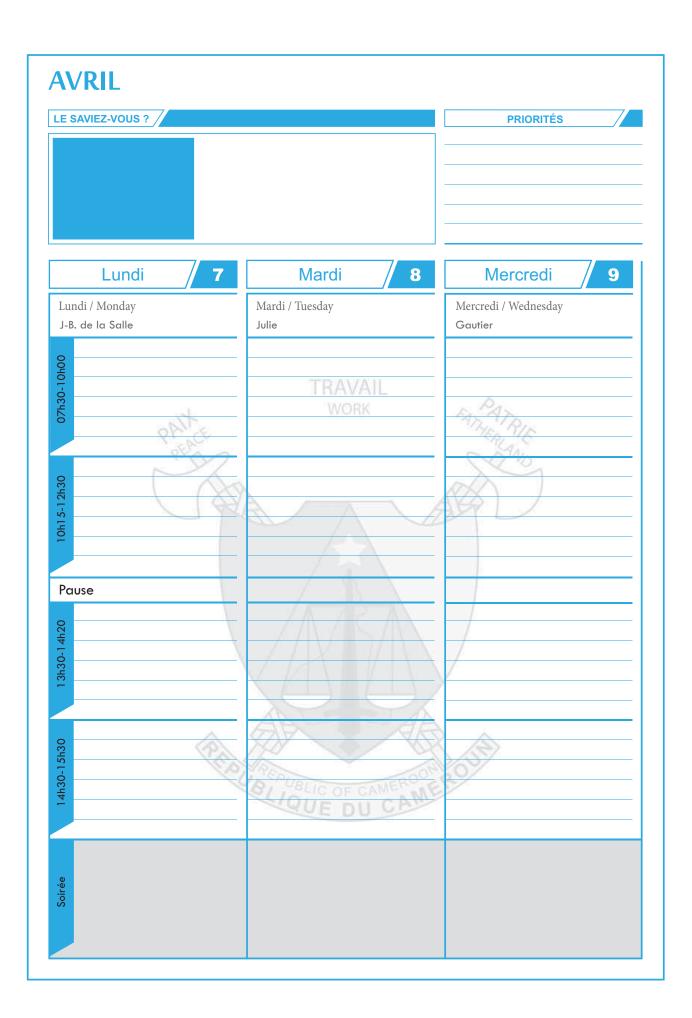


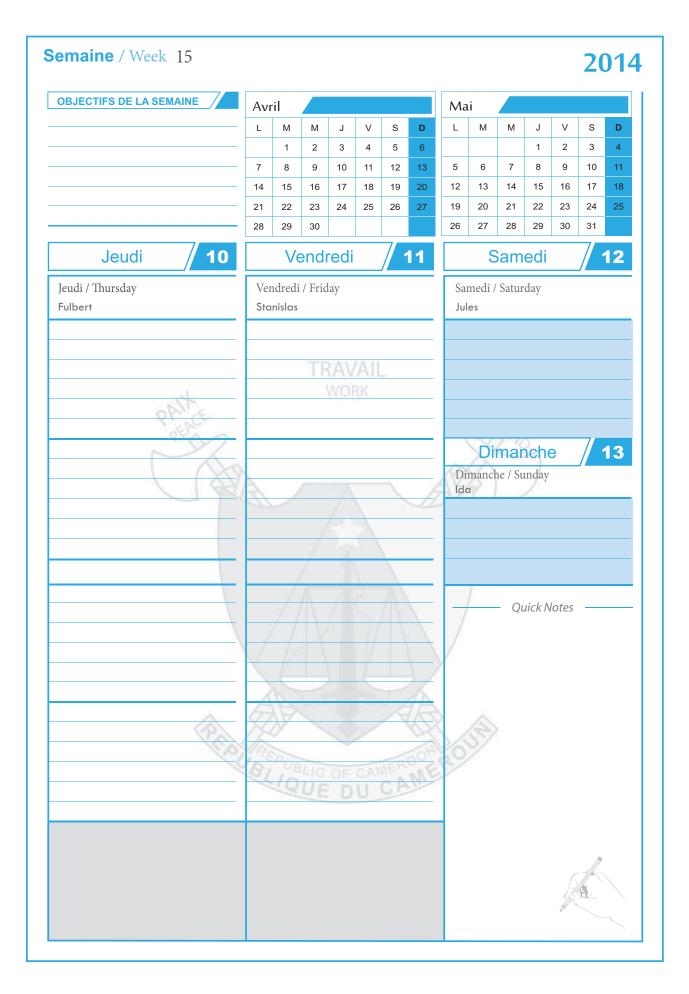


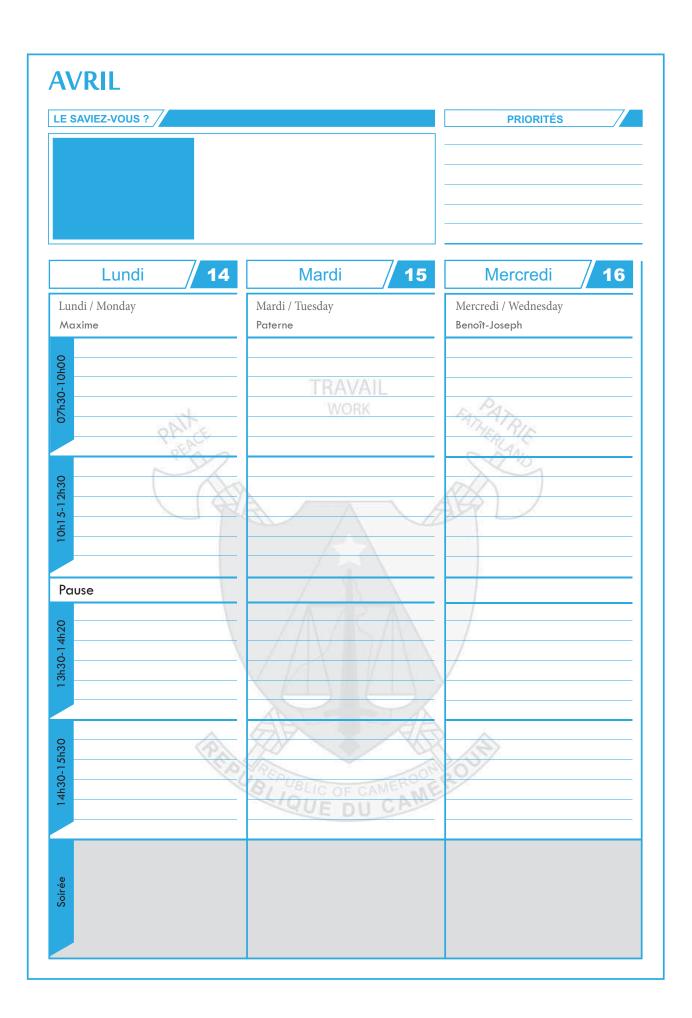


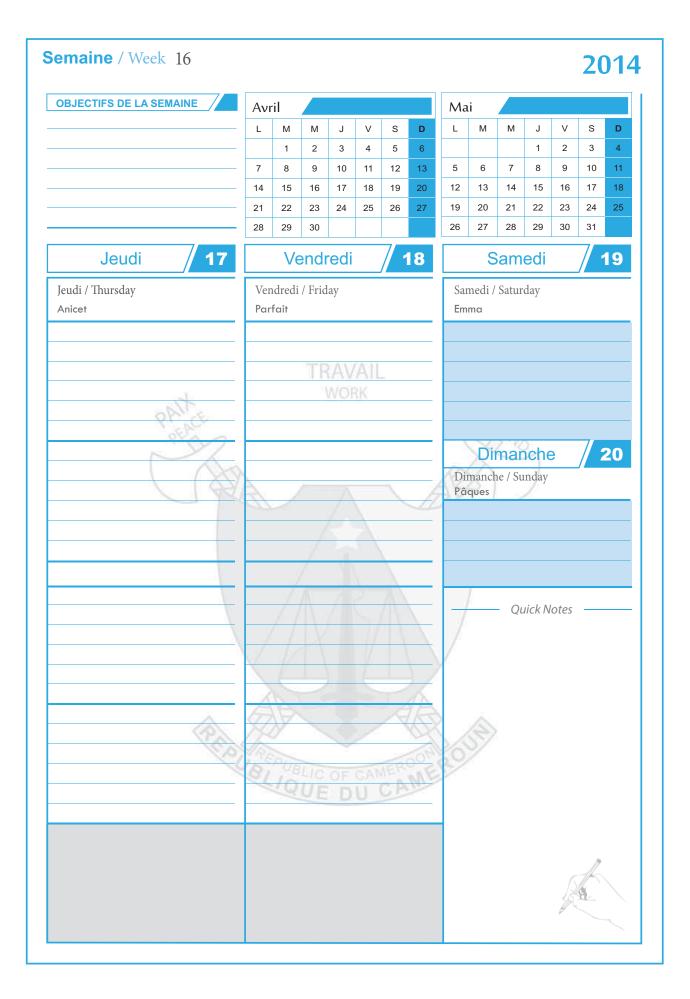








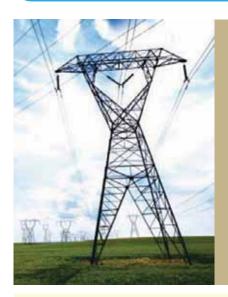








QUELQUES INDICATEURS COMMERCIAUX



Electricité : le Cameroun électrifié en 220 volts et les prises sont aux normes européennes.

Horaires de travail : 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes de lundi à vendredi dans l'administration publique, 18h00 dans certains établissements privés. Les commerces restent ouverts jusqu'à 18h, même le samedi.

Monnaie: Franc CFA Parité : Fixe avec l'Euro.

1Euro = 655,96 FCFA

Transactions financières

Change de monnaie : possible dans les établissements bancaires, les grands hôtels, certaines agences de tourisme et dans certains grands établissements hôteliers agréés où certaines cartes de crédit sont acceptées.

Banques : ouvertes à la clientèle de 7h30 à 15h00 voire 17h00.

Opérations de transferts de fonds : elles sont faites auprès des banques commerciales et dans les hôtels de renom et les structures agréées où l'on trouve des guichets automatiques, des modes de paiement par carte.

Les cartes paiement établissements acceptent ce mode de paiement. Les cartes Visa et Master sont les plus répandues.



Téléphone

Indicatif international

237 + les huit chiffres de numérotation locale. Pour l'obtenir, composer d'abord 00, ensuite 237, enfin ajouter les 8 chiffres du N° de votre correspondant.

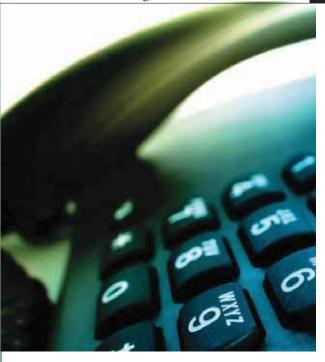
Numérotation

Depuis le 1er juin 2007, la numérotation est passée à 8 chiffres. Ainsi, aux numéros à 7 chiffres commençant par 2, ajouter le préfixe 2 et 3 (Camtel), ajouter le préfixe 9 (Orange) ajouter le préfixe 7 (MTN).

Téléphonie mobile Nombre d'opérateurs en **GSM**

installés 03 opérateurs sur l'ensemble du territoire. s'agit de CAMTEL, ORANGE, MTN. Le dernier arrivé VIETTEL.





Téléphonie fixe

Beaucoup de villes sont connectées au réseau de téléphonie fixe. La téléphonie rurale se développe et relie les zones les plus reculées téléphoniques centrales urbaines.

Internet

offre locale

Les cybercafés

Ils sont nombreux et se multiplient sans cesse dans les capitales régionales et départementales en général et dans les arrondissements de la plupart des villes principales en particulier.

Les opérateurs spécialisés

On a depuis 2009 des opérateurs matière spécialisés en fourniture d'accès à Internet. Il s'agit de Camtel, Créolink, Ringo, YooMee, Orange, MTN, etc.

TOURISME

Saison touristique

- Octobre à mai dans la partie septentrionale du pays ;
- Toute l'année pour le reste. Mais certaines localités, en saison pluvieuse, sont difficilement accessibles du fait des inondations et du mauvais état des routes. Dans ce cas, il faut prévoir des véhicules 4x4.

Formalités d'entrée :

- Visa d'entrée : il est obtenu auprès des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger.

Il est délivré:

- Par les Représentations Diplomatiques ou Consulaires du Cameroun à l'étranger;
- A l'aéroport de débarquement ou aux postes frontières pour les voyageurs dont le pays de résidence ne dispose pas de représentation diplomatique du Cameroun;
- Frais de Visa: 95 euros soit 61 500 FCFA.

Pièces à fournir:

- Passeport en cours de validité
- Certificat de vaccination contre la fièvre jaune à obtenir dès l'âge de six mois dans un centre agréé.





Vaccins recommandés

- Hépatite B : avant de partir, prendre une dose préventive.

Le paludisme

- prendre des antipaludéens ;
- prévoir des moustiquaires imprégnées pour de longs séjours et en utiliser là où elles n'existent pas.

Prises de vue photographiques

- Où et que peut-on filmer?

Les prises de vue photographiques sont libres dans les villes, comme sur l'ensemble du territoire de la République du Cameroun.

- Il est interdit de filmer?

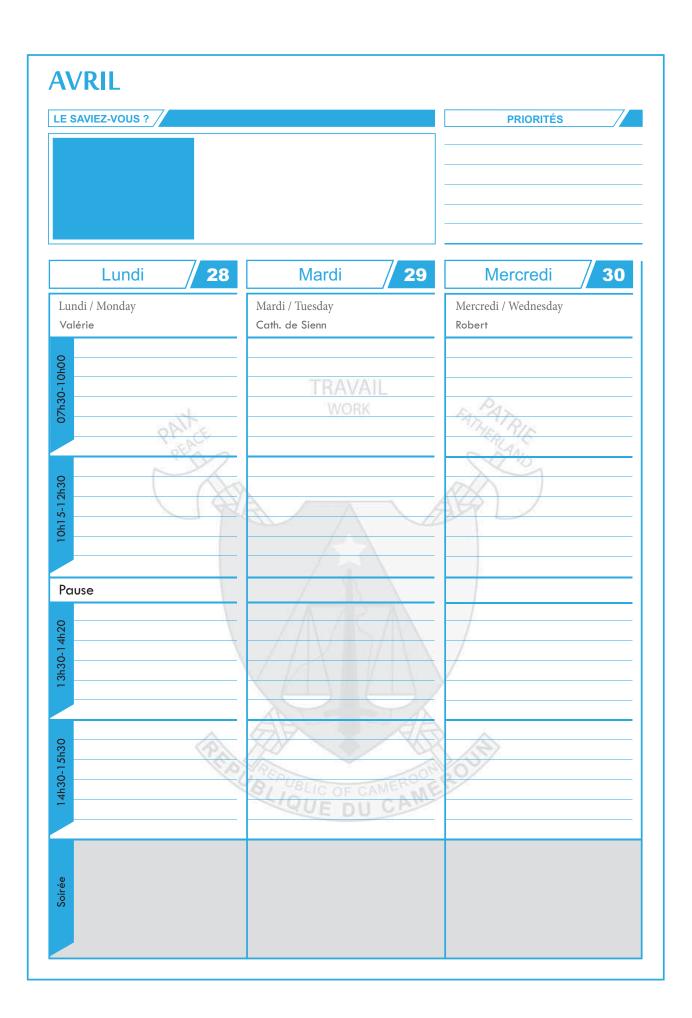
Les palais présidentiels, aérodromes, les zones et installations militaires, les personnels de la sécurité et de la défense et les aspects susceptibles de nuire aux mœurs et à la bonne réputation du pays.

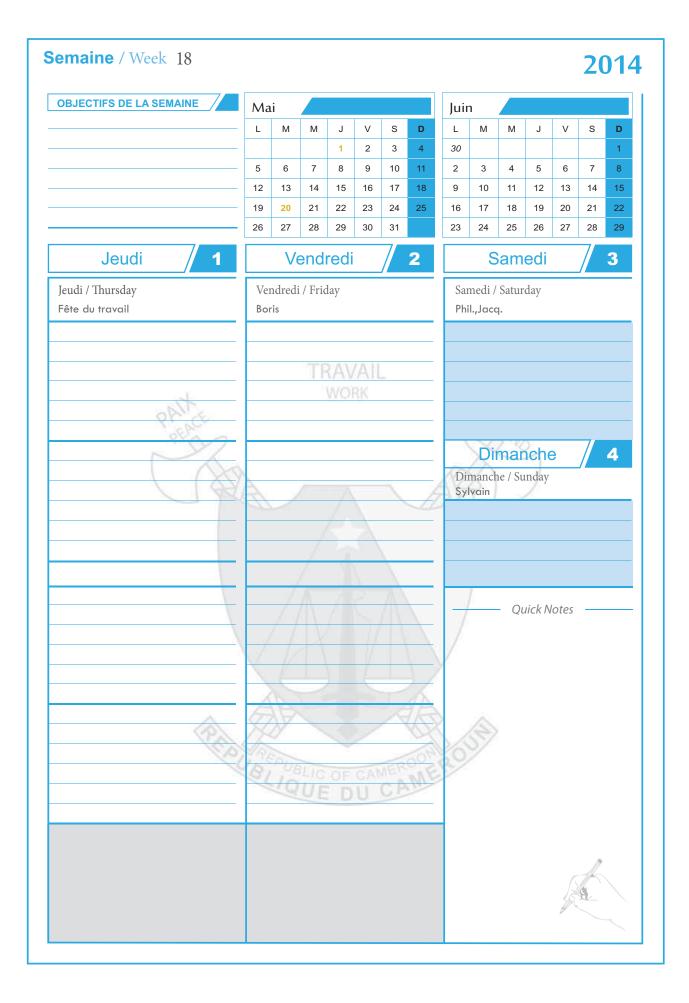
Les vues soumises à autorisation

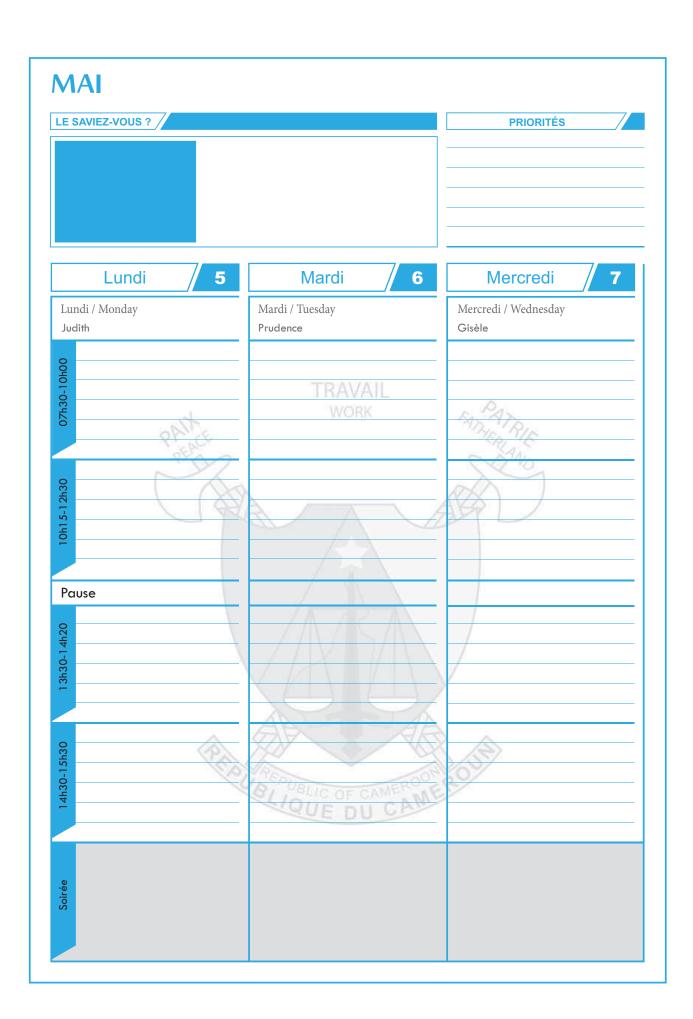
Il est recommandé de contacter le Ministère de la Communication pour l'obtention d'un « special pass » pour les vues à prendre lors des manifestations officielles ainsi que pour les vues à caractère commercial. Il est recommandé d'obtenir préalablement le consentement des personnes visées, quand il s'agit de les photographier ou de les filmer.

Les vues soumises au paiement des droits

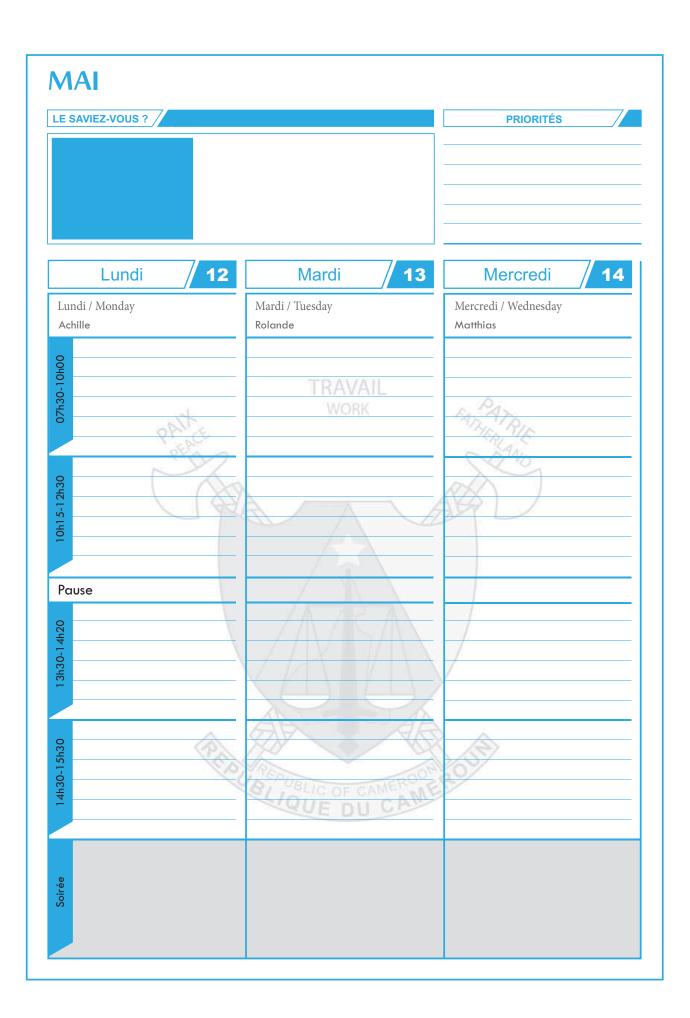
Photographier à l'intérieur des parcs nationaux est soumis au paiement de droits.



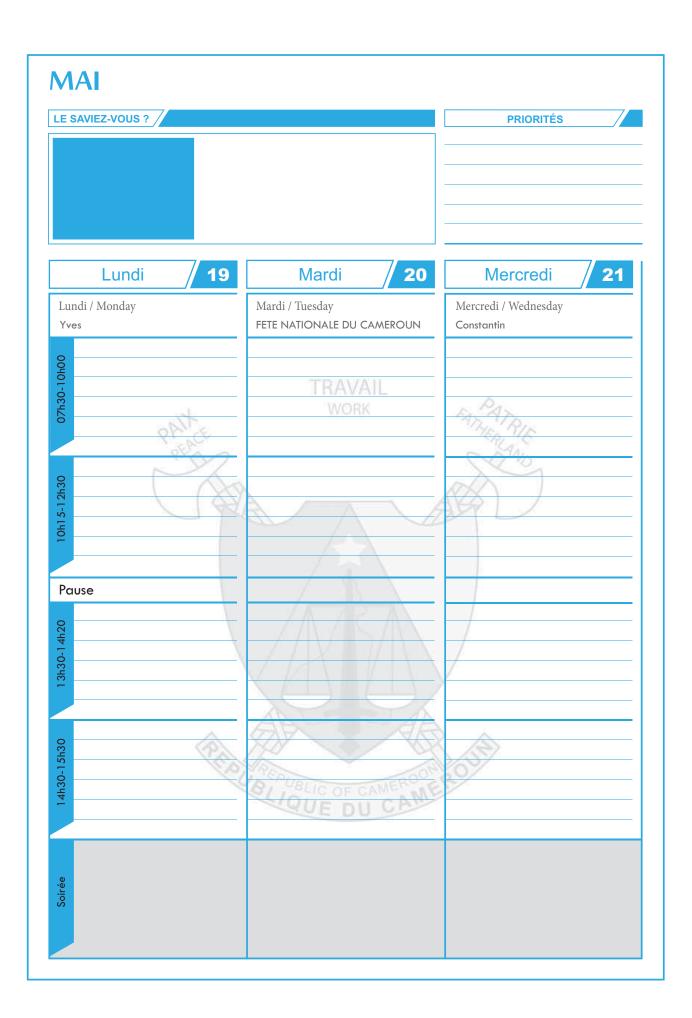






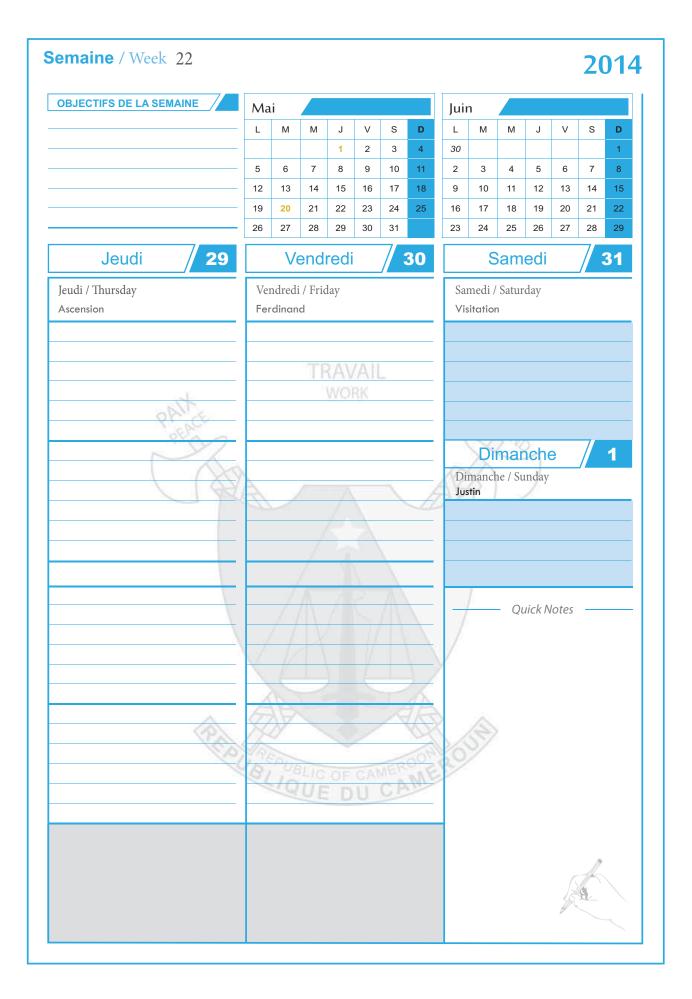












Voyager au Cameroun

Par train

Le Cameroun est relié du Littoral à l'Adamaoua par une ligne de chemin de fer, « letranscamerounais ». 1 500km de voies ferrées de Douala à Ngaoundéré en passant par Yaoundé.

Transports

Qui assure le transport par train?

La gestion du réseau ferroviaire est assurée par CAMRAIL (Cameroon Railways Corporation). Elle met quotidiennement des trains Omnibus à la disposition des voyageurs.

Quelles sont les principales lignes de chemin de fer ? Les principales lignes qui relient les régions du Littoral à celles du Sud-ouest, du Centre et du Nord sont : Douala-Kumba (84 km), Douala-Yaoundé (264 km), Yaoundé-Ngaoundéré (720 km).

Quelques précisions

Avec trente huit (38) gares, dont trois (3) principales : Douala, Yaoundé et Ngaoundéré, CAMRAIL dessert une grande partie du Cameroun. Le trajet entre Yaoundé et Ngaoundéré s'effectue avec des trains ayant des wagons-lits dans leurs 1er classes. Les tarifs de 1er et 2e classes des trains sont particulièrement étudiés pour permettre à tous de voyager.

Par route

En voiture

Si vous décidez de prendre la route vous-même, respectez quelques règles de conduite :

- Etre détenteur d'un permis de conduire international;

- Au Cameroun on roule à droite ;

- Dans les agglomérations et avant les postes de péage, faites attention aux dos d'âne sur les routes. Ils visent à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse :

Dans les aires protégées, respectez les consignes.

Location de voiture

Il existe des locations au forfait et au kilométrage; prévoir le coût du :

- 1) carburant
- 2) chauffeur
- 3) pannes.

Des conditions pour conduire au Cameroun

Si vous avez un visa court séjour (un à deux mois), vous pouvez conduire sans autorisation particulière. Pour un séjour de plus de deux mois, il faut absolument avoir un permis de conduire camerounais, ou à défaut valider votre permis international. L'obtention se fait au Bureau de Transport. (Service Régional de Transports de la Région où vous vous trouvez).

En bus

- a) La compagnie de transport urbain, « Le Bus » assure, alternativement au taxi, le transport des passagers dans les villes de Yaoundé et Douala, tout comme Socatur à Douala. Et d'un quartier à un autre.
- b) Les Compagnies de transport interurbain de plusieurs localités du pays disposent de compagnies de transport vous permettant d'effectuer votre parcours sans difficultés. Elles desservent prioritairement les grandes villes. On les retrouve dans des gares routières ou agences aménagées à cet effet.
- c) Bus « prestige » Plusieurs compagnies de transport interurbain proposent plusieurs Bus Prestige desservant les villes de Yaoundé et Douala.
- Durée : 3h-3h30 - Tarif: 5 000 / 6 000 FCFA ou 7,54/9 euros

Les principales compagnies

concernées sont :

- CENTRALE VOYAGES;
- BUCA VOYAGES;
- GARANTI EXPRESS:
- etc.



En taxi

a) Taxi brousse

Pour effectuer les axes secondaires, vous serez obligés d'emprunter des taxis brousse dans les gares routières. Ils font toujours le plein avant de partir. Ils s'arrêtent généralement dans tous les villages pour déposer les passagers. Vous avez la possibilité de louer les taxis brousse.

Les prix sont négociables.

a) Taxi de ville

Le taxi de ville est de couleur jaune, en ramassage. Il coûte 200 FCFA, soit 0,3 euros pour le ramassage de jour (6h à 22h) et 250 FCFA pour le ramassage de nuit. On est plusieurs dans le même véhicule. Pour la location, vous pourrez débourser une somme de 2 500 à 4 000 FCFA/heure. Les taxis n'ont pas de compteur. Pour le Grand-Nord du pays, les motos-taxi jouent plus ce rôle.

Le taxi en course

D'un point à l'autre de la ville, il est d'un prix à débattre, généralement de 2 500 FCFA (3,8 euros) entre 05h-22h; de 3 000F CFA (4,5 Euros) entre 22h-5h du matin. En course, le passager est seul avec le conducteur dans le taxi.

Le taxi pour l'aéroport

Il coûte 5 000 F CFA (3,8 euros) dans la journée et 6 000 FCFA (4,6 euros) au-delà de 22h.

b) Autres véhicules de transport urbain

Ils sont généralement stationnés devant les hôtels à Douala et à Yaoundé. Ceux-ci n'ont pas de compteur. Ils appartiennent à des particuliers. L'heure de la course peut varier de 2 500 à 4 000FCFA, soit entre 3,81 et 6,09 euro. Avant de les emprunter, renseignez-vous à l'hôtel.

Les motos taxis

Dans certaines localités du pays, les motos-taxis communément appelées « Ben Skin » sont le moyen de transport le plus utilisé par une frange importante de la population. Ils circulent tant sur les grands axes urbains que sur les pistes des quartiers. Soyez prudent lorsque vous les empruntez.

Le carburant

Vous n'avez pas de problème de carburant sur certains grands axes. Les stations-service sont généralement situées dans les agglomérations. Dans les localités retirées le carburant se fait parfois rare. Les stations d'essence sont ouvertes de 5h30 à 23h dans les grandes villes, et de 5h30 à 22h dans les localités retirées. Il existe deux types de carburant au Cameroun : le Super et le Diésel qui sont tous vendus au litre :

- 01 litre d'essence = 569 FCFA (0,867 euro)
- 01 litre de gasoil = 549 FCFA (0,836 euro)

Approvisionnez-vous dans les stations d'essence de préférence.

Les barrières de pluie

Ce sont des barrières érigées pour interdire aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ou ayant une capacité de 12 places assises de circuler sur toutes les routes en terre pendant la saison des pluies et surtout lorsqu'il pleut. Lorsque vous trouvez que la barrière est fermée, votre véhicule ne peut continuer qu'à l'assèchement de la route.

Contrôle de police et gendarmerie

Une campagne de sensibilisation et d'éducation a été organisée par les autorités contre les tracasseries de la police et de la gendarmerie dans toutes les grandes métropoles et autres villes. Jusqu'aux arrondissements, il existe des postes de gendarmerie et de police. Vous pouvez obtenir des renseignements auprès des services compétents, à bord de votre véhicule des jeunes soldats armés dans certaines localités du pays (le Nord). Ils ont pour mission, la lutte contre « le grand banditisme ».

Péage routier

Il coûte 500F par véhicule et par poste.

Prévention routière

Elle est assurée par des contrôles mixtes équipés de radars et matériels y afférents, comme les instruments de tests d'alcoolémie.

Par avion

Certains déplacements à l'intérieur du pays s'effectuent en avion. Des aérodromes existent à Ngaoundéré et Maroua. Le Cameroun dispose de trois aéroports internationaux : Yaoundé, Douala, Garoua. Il existe des liaisons aériennes directes avec l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Europe (6 heures de vol pour 6 000 km).

Aéroports

- Yaoundé-Nsimalen, International cat A;
- Douala, International cat A;
- Garoua, International cat A;
- Maroua-SALAK, National, cat A;
- Ngaoundéré, National cat A.

Quelques compagnies opérant au Cameroun : CAMAIR-Co, Air France, Brussels Airlines, Kenya Airways, Royal Air Maroc, Air Ivoire, Ethiopian Airlines, Virgin Nigerian, Air Leasing, AFRIQIYAH, etc.

Quelques compagnies qui assurent la desserte intérieure

Le réseau intérieur est particulièrement dense et assuré par deux compagnies:

CAMAIR-Co et AIR LEASING qui disposent de faibles capacités. Il existe une taxe sur les vols domestiques de 1 000 FCFA soit 1,5 euro.

Vols sur les sites touristiques :

Les principaux sites touristiques ne sont pas desservis.

Les villes desservies sont les suivantes :

- Yaoundé : plusieurs vols par semaine ;
- Douala: plusieurs vols par semaine;
- Garoua: 04 vols en moyenne par semaine (lundi, mercredi, vendredi et dimanche);
- Maroua: 04 vols en moyenne par semaine (lundi, mercredi, vendredi et dimanche).

L'adresse de Camair-Co

CAMAIR-Co Douala:

151, rue de l'hôtel de ville, Bonan

Tél.: 33 42 25 25 Fax: 3342 34 59

Yaoundé: BP 1186

Tél.: 22 23 40 01/ 22 23 38 08 Fax: 22 23 39 74 /22 23 03 04

Vols



locaux à destination du Nord et du centre - 7 vols par semaine en raison d'un vol par jour. Sur Paris, plusieurs vols, sur Londres aussi.



Voyages organisés par les compagnies privées (charters).

Il s'agit des voyages à l'intérieur du pays à la demande des opérateurs économiques : NAC ; SCHREINER, COTAIR, STAR, UNIFLY.

Le coût des voyages

A partir de la France

Les prix sont fonction des saisons et des compagnies aériennes desservant le Cameroun. Ils sont très élevés en été (de juillet à septembre et en décembre- janvier soit 1 100 à 1 300 euros) et bas le reste de l'année (700 et 900 euros).

A l'intérieur du Cameroun

Les prix varient entre 96 000 FCFA (146,350 euros) et 120 000 FCFA (182,937 euros), selon que l'on parte de Douala pour l'Extrême -Nord en passant par l'Adamaoua et le Nord.

Transferts aéroports-hôtels

Ils sont généralement effectués dans les villes de Yaoundé et Douala, par les bus des hôtels. Cela est valable pour les clients desdits hôtels. En revanche, si vous ne descendez pas dans un hôtel, ou n'avez pas encore effectué un choix, vous pouvez prendre un taxi à l'aéroport.

Par mer ou fleuve

S'agissant des voyages par voies maritime et fluviale, le Cameroun dispose d'une façade maritime d'environ 400 km sur l'Océan Atlantique. A la faveur de la libéralisation du secteur portuaire, le pays dispose de quatre (04) ports autonomes dont deux ports maritimes ouverts sur la mer, à Kribi et à Limbé. Un port maritime intérieur ou port d'estuaire à Douala et un port fluvial sur le fleuve Benoué à Garoua.

Activités nautiques

Les balades en pirogue sont prisées et peuvent se faire en mer, sur les fleuves, les rivières et les lacs. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouverez toujours une localité où vous pouvez pratiquer ce hobby. Il existe aussi des pirogues à moteur, avec ou sans voile, ainsi que des chaloupes.

Zones où la balade en piroque est possible

Région du Centre : à Ebogo sur le Nyong, à Ebebda sur la Sanaga;

- Région du Littoral : à Douala. A partir de Youpwé, balade en pirogue à travers les mangroves différentes dans les (Manoka, Souélaba, Djebalé, Yoyo et sur le Nkam jusqu'à Yabassi). A Dizangué, sur les sept Lacs d'Ossa. A Mouanko, aux îles Yatou. A Mundeka sur le fleuve Mungo. A Edéa sur la Sanaga.
- Région de l'Est : sur le Dja à partir de Bengbis ou à Somalomo, sur la Boumba.
- Région de l'Adamaoua : au Ranch de Ngaoundaba; au barrage de Mbakaou.
- Région de l'Extrême-Nord : Lac de Maga, le Logone, le Chari, le Lac Tchad.
- Région du Nord : Sur la Bénoué, sur le Lac artificiel de Lagdo (avant le barrage)
- Région de l'Ouest : sur le barrage de Bamendjin, sur le barrage de la Mapé;

- Région du Sud : à Kribi, à Campo, à Ebodjè, aux Iles Dipikar;

- Région du Sud-Ouest : à Limbé, à Idenau, sur le Lac Barombi Mbo et l'île de Barombi Koto.

DISTANCES DE YAOUNDE A D'AUTRES VILLES (KM)

Abong-Mbang	:	236
Foumban	:	385
Akonolinga	:	120
Kribi	:	339
Bertoua	:	348
Mbalmayo	:	48
Bafang	:	310
Mbouda	:	343
Bafia	:	121
Mfou	:	27
Bafoussam	:	313
Monatélé	:	80
Bangangté	:	264
Nanga Eboko	:	169
Batouri	:	350
Ngaoundéré	:	880
Buéa	:	342
Nkongsamba	:	379
Douala	:	273
Sangmélima	:	170
Edéa	:	179
Yabassi	:	280
Eséka	:	121
Yokadouma	:	645



Le Cameroun en un regard

Hébergement







Les hôtels d'affaires sont nombreux à Douala et à Yaoundé. Dans les autres localités, on trouve tout de même des hôtels recommandables. Sur certaines cartes et plans de villes, les hôtels sont matérialisés par des numéros. Les hôtels sont présentés ici en deux (2) grandes catégories.

Hôtels recommandés

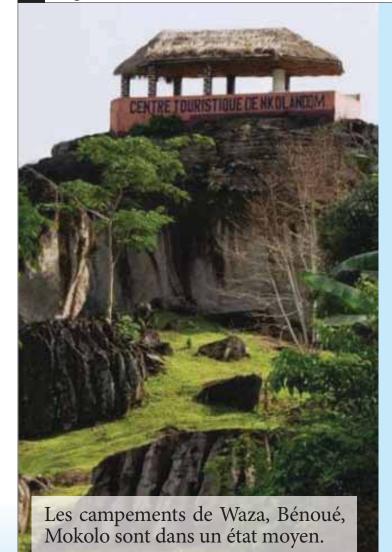
Il s'agit des hôtels qui offrent un minimum de service de qualité. Les critères retenus s'appliquent en fonction des localités.

Autres

Ce sont des Hôtels qui, bien qu'ayant été classés avec plusieurs étoiles, sont dans un état moyen.

Campements

Ils se trouvent en général dans la partie septentrionale du pays. On les retrouve dans les Parcs nationaux et à Rhumsiki. Ils sont gérés par le Ministère du Tourisme. Les campements les plus entretenus sont ceux de Bouba Ndjida, Rhumsiki et ceux des zones de chasse (campements privés).



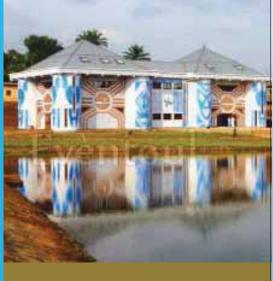
Ecocases (Lodges)

Seules quelques localités offrent ce genre de logement. WWF dans le cadre du programme de développement de l'écotourisme autour du Parc de Campo. Ma'an vient de mettre à la disposition de la communauté de Campo, (lodge), une écocase pour l'hébergement des écotouristes : style exotique aux bords du Ntem, sites de ponte de tortues marines. Les lodges ont également été construits à Lobéké dans le cadre du projet Jengi.

Campings

Ils sont conseillés dans certaines régions du pays :

- Mont Alantika ;
- Dans les zones d'intérêt cynégétique et même dans certains Parcs nationaux, car la capacité d'accueil est très faible;
- Les Monts Manengouba (près des lacs jumeaux);
- Au bord du Lac Awing (Bamenda)
- Au bord du Lac Oku (Oku/Bui);
- Dans un Campement Mbororo à Fokoué (Dschang);
- Dans les villages ;
- Monts Mandara;
- Au Mont Cameroun;
- Etc.



Conseil: se munir d'une literie, de crèmes antimoustiques et d'insecticides.

Auberges

Elles se trouvent généralement dans les chefs-lieux d'Arrondissement et de département du pays. Les nuitées varient de 1 500 à 7 000Fcfa (2,25 et 10,51 euros)

Cases de passage

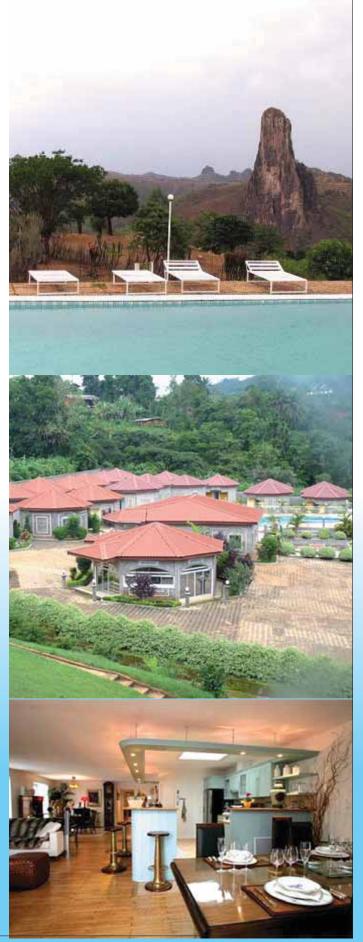
Ce mode n'est pas encore très connu, ni règlementé au Cameroun. Il s'agit de logements privés mis à la disposition des touristes par les propriétaires.

Villas résidences

Compte tenu du manque de structures d'hébergement dans certaines localités qui regorgent de sites touristiques, des villas et résidences, entièrement équipées peuvent accueillir des étrangers à moindre coût.

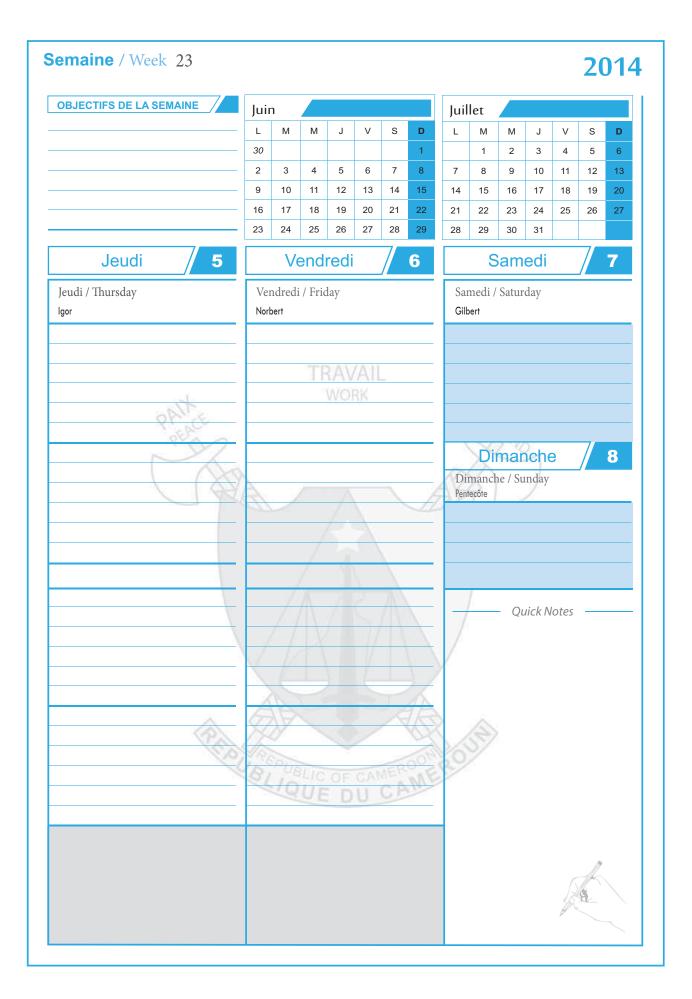
Appartements meublés

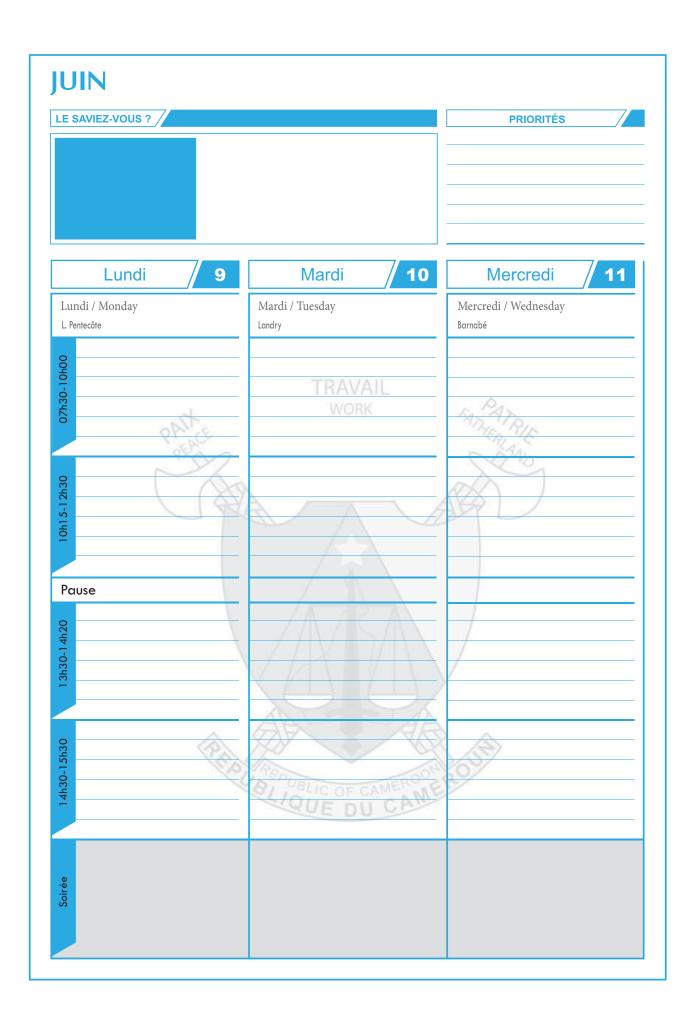
Ils sont prévus par des opérateurs immobiliers qui les louent généralement mensuellement. Le prix mensuel dépend de la ville, de la localité ou du quartier de localisation. Mais la fourchette se situe entre 400 000 FCFA (609,793 euros) et 1000 000 FCFA (1524,483 euros)/mois en fonction du standing.



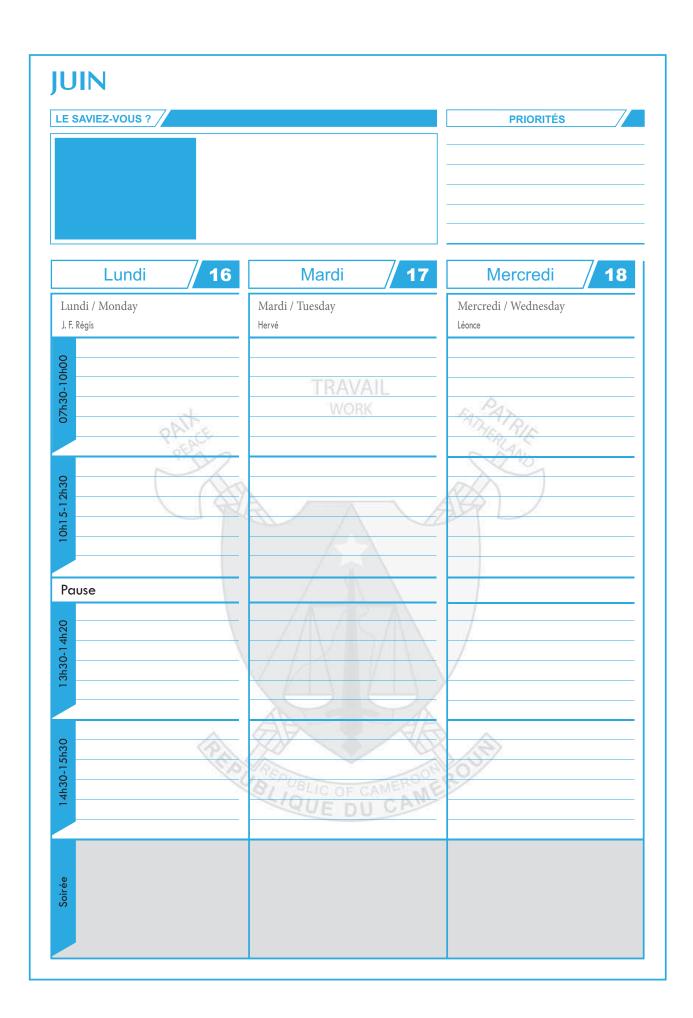
Le Cameroun en un regard





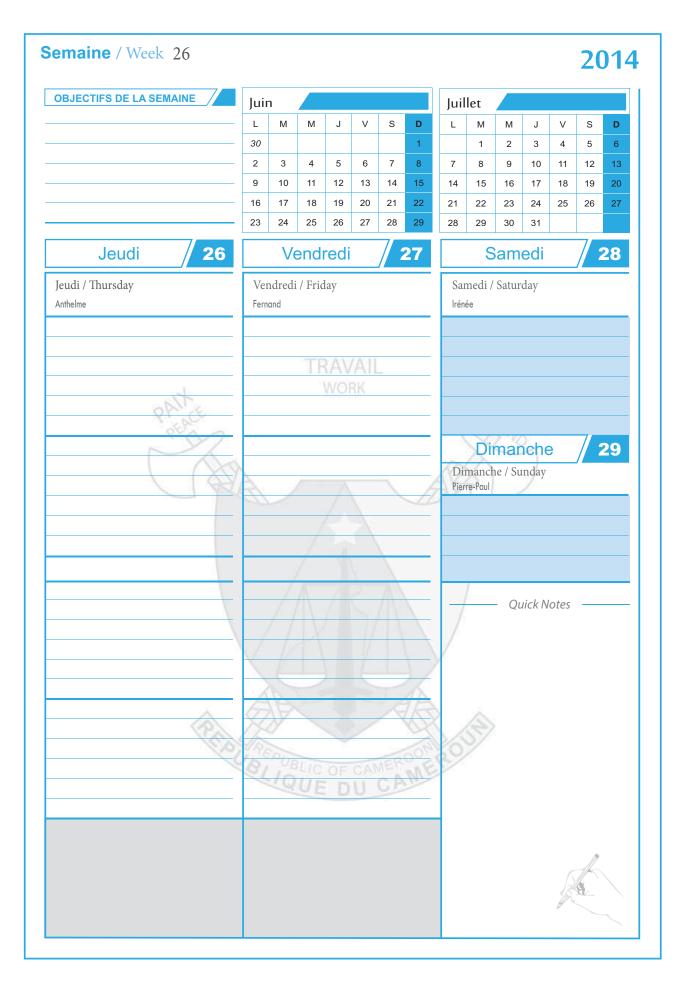


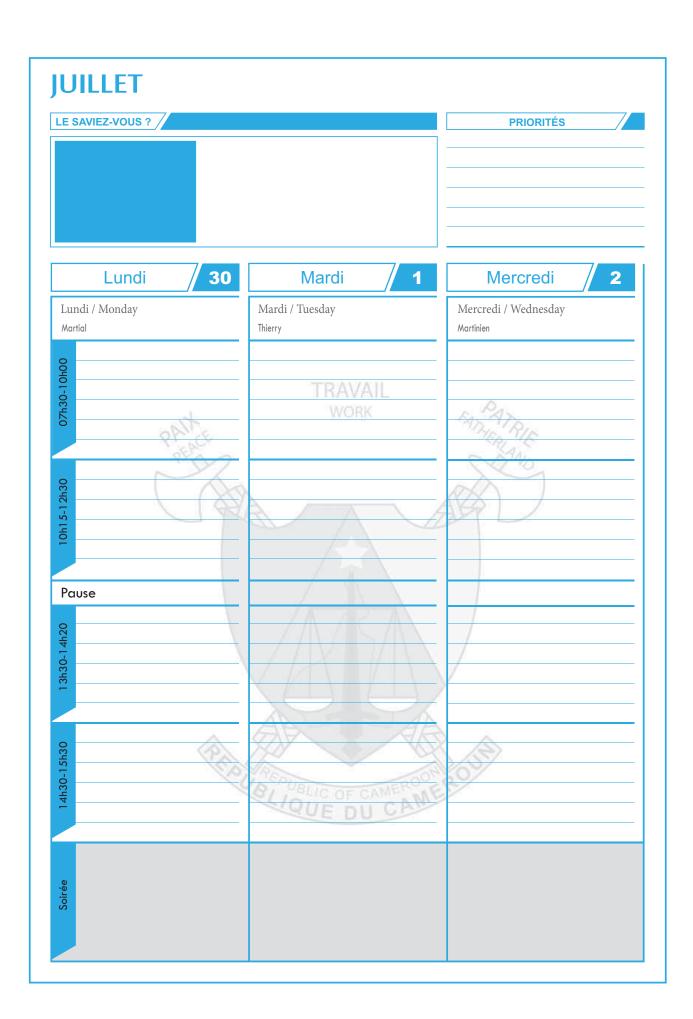




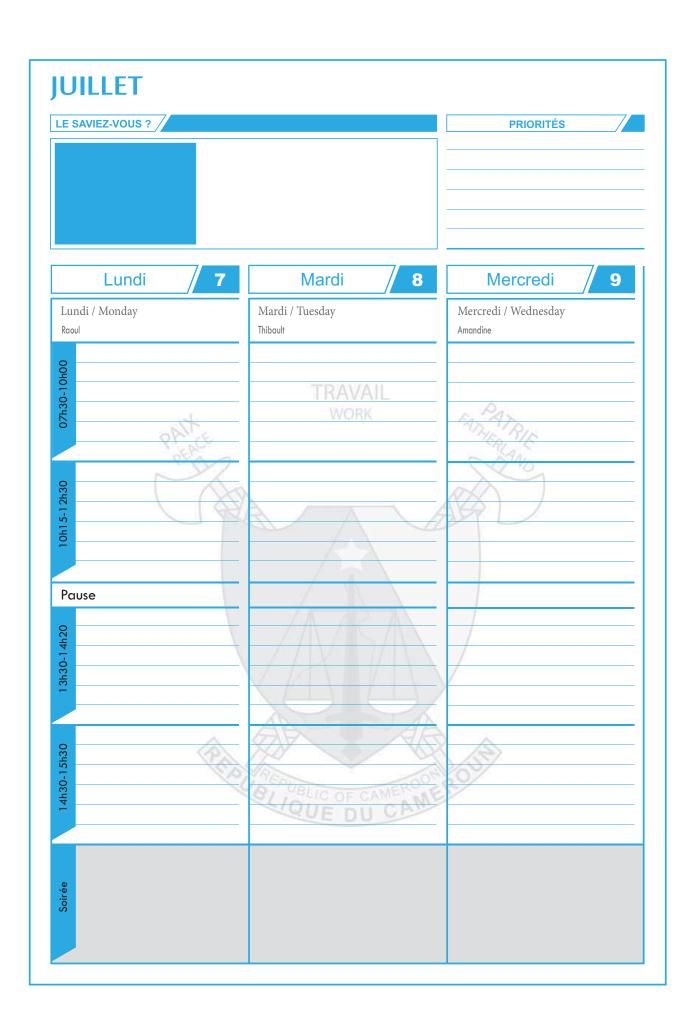










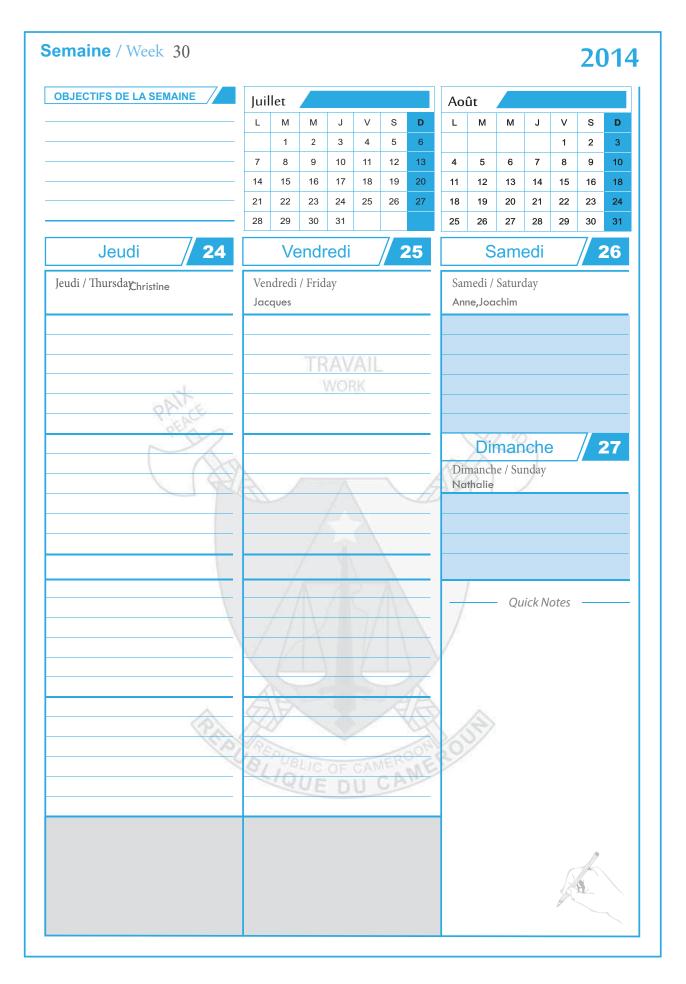


Semaine / Week 28 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Juillet Août М М D Μ Μ J S D J s Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Ulrich 11 V Benoît Olivier N Dimanche Dimanche / Sunday Henri et Joël **Quick Notes**









Restauration



européens, asiatiques, africains et camerounais. Dans les autres localités du pays, les restaurants sont généralement rattachés aux hôtels ou alors, ils sont indépendants.



Les « Gargotes »

Il s'agit d'une forme de restauration qui se fait en général dans des lieux privés.

principaux services Les **sont** : la boisson et la cuisine africaine. Ce sont de petits restaurants situés aux coins des rues. L'une des activités du secteur informel qui permet aux travailleurs de tous les secteurs de manger moyennant une modique somme. Ce genre de restaurants ont pignon sur rue dans presque toutes les localités du pays.

Sports et Loisirs

Les activités pédestres

Le Semi- Marathon de Limbé et l'Ascension du Mont Cameroun (Course de l'Espoir) sont organisés par la Fédération camerounaise d'Athlétisme, sous la tutelle du Ministère des Sports, au mois de février.

Le Trekking

Il est praticable :

dans les Monts Mandara, moment privilégié pour rencontrer les peuples coupés de la civilisation des villes. Dans les Monts Alantika à la découverte de peuples primitifs. Autour du Mont Cameroun à la découverte des chutes de Bomana, du Lac de cratère de Debunscha ou des éléphants de montagne.

Le Mont Etindi (à partir du village Ekonje, accès par Bodjongo);

Le Mont Oku à partir de Kumbo Foréké (entre Dschang et Bandja);

Les Mont Bamboutos non loin des plantations de thé de Djiutitsa ou à Baleveng;

Le Mont Batcha à partir de Bachingou

Le Mont Manengouba, à Bouroukou, ou Bangem;

Le Mont Koupé à Tombel.

Dans la région d'Ebondje

Ce type de tourisme ne requiert pas de talents sportifs spéciaux, mais une bonne condition physique est suffisante.



Aventure

Pour ceux qui sont à la recherche de nouvelles aventures, des activités nautiques, (le Ski nautique), les sports équestres et pédestres, la pêche sportive, la pêche artisanale, la planche à voile sont pratiqués.

Activités équestres

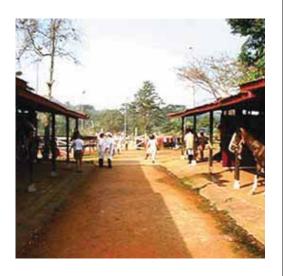
Les Clubs

Il existe des clubs spécialisés qui organisent des activités hippiques pour leurs adhérents.

Balade à cheval

Dans les Monts Mandara; plateau du Mont Sur le Manengouba, accès par Bangem et Bouroukou;

Au Mont Koupé, accès par Nyasosso.





Le Cameroun en un regard

Conseils se rapportant aux services publics

Eau et électricité

Les coupures d'eau courante sont souvent nombreuses dans certaines villes et à certaines périodes de l'année (saison sèche). Si vous devez vous rendre dans les parcs et surtout aux Monts Alantika où vous devez passer plusieurs jours, emportez cartons avec vous, plusieurs Achetez-les de préférence dans les grands centres urbains. L'électricité est présente dans la plupart des villes camerounaises. Le courant électrique est à 220 volts.



Courriers Postaux

Avec la libéralisation du secteur postal, plusieurs compagnies publiques comme privées travaillent dans le secteur du courrier postal et de la messagerie.

- Pour le courrier national : les structures agréées et agences de voyage assurent le service postal pour les courriers nationaux.

- Pour le courrier national et international : plusieurs agences et sociétés nationales et internationales : CAMPOST, DHL, EMS, SOLEX, etc.

Les timbres

Ils se vendent uniquement dans les bureaux de la CAMPOST (Cameroon Postal Services) Société ayant 100% de capitaux publics.

Les organisateurs de voyages

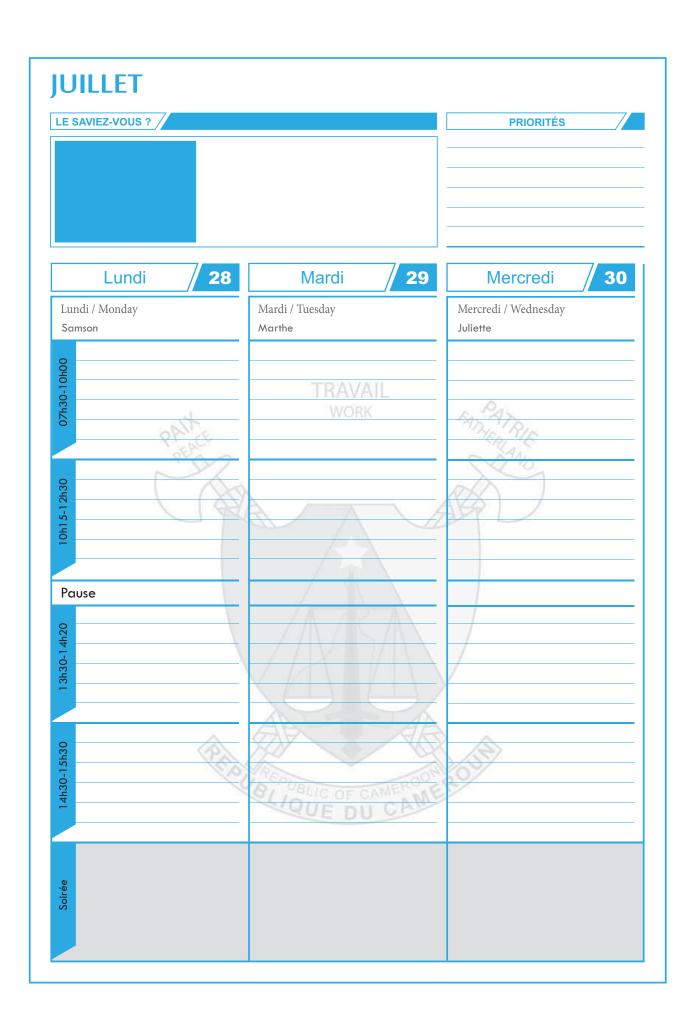
Ceux qui désirent visiter le Cameroun dans le cadre du tourisme peuvent choisir des « tours operators ».

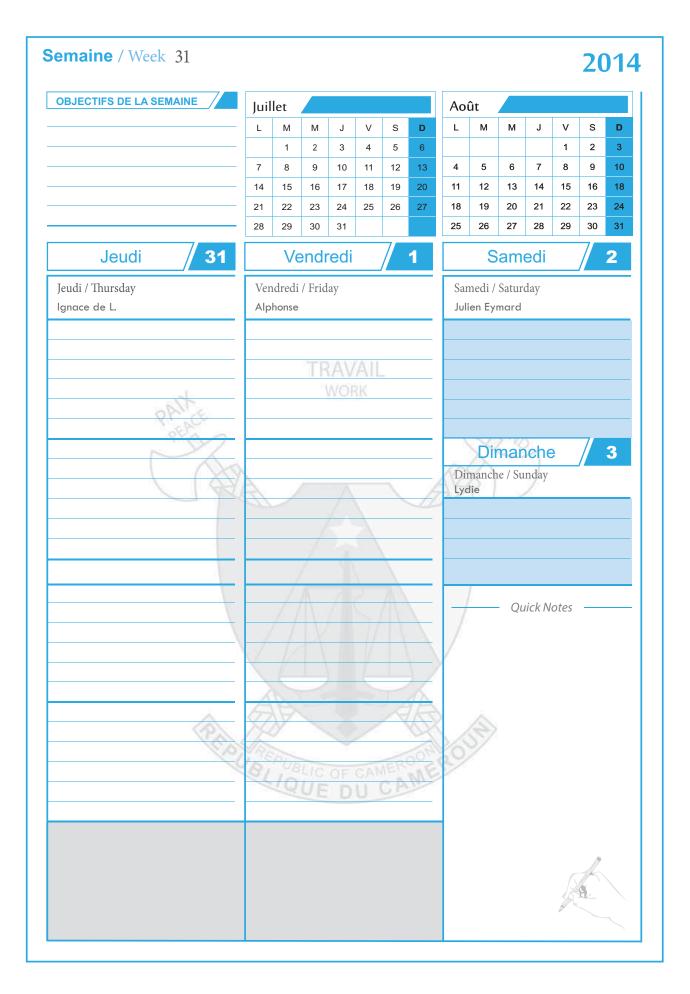
Conseils pratiques pour les touristes

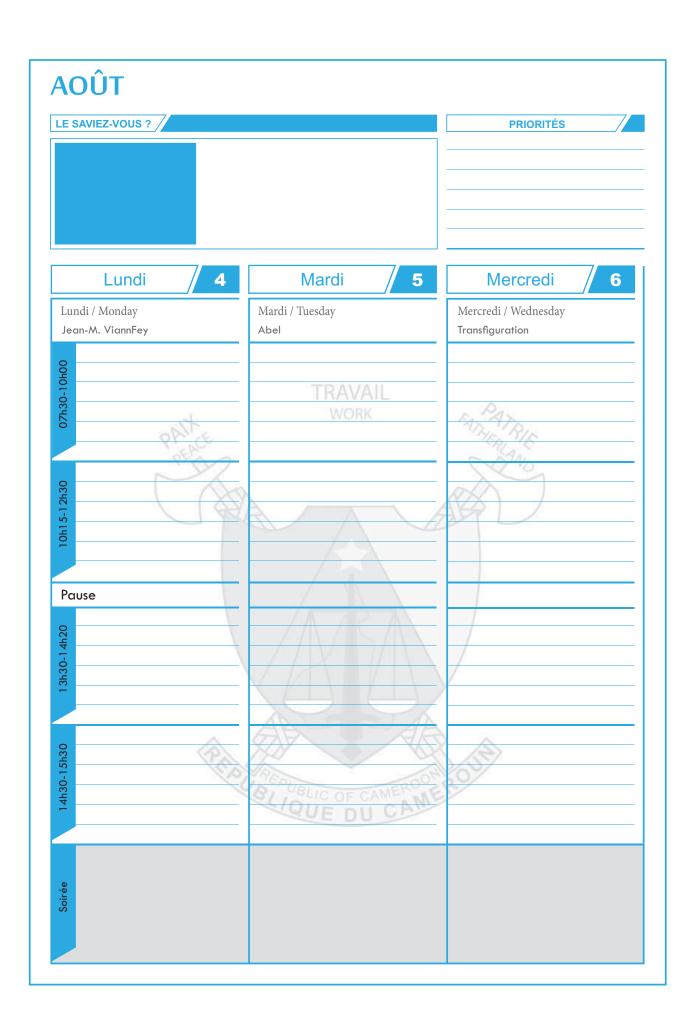
Il faut emporter des vêtements légers en toile, en coton ou en lin, des lunettes de soleil, des chapeaux, des lainages pour le soir et, éventuellement, un imperméable pour la saison des pluies. Eviter les synthétiques.

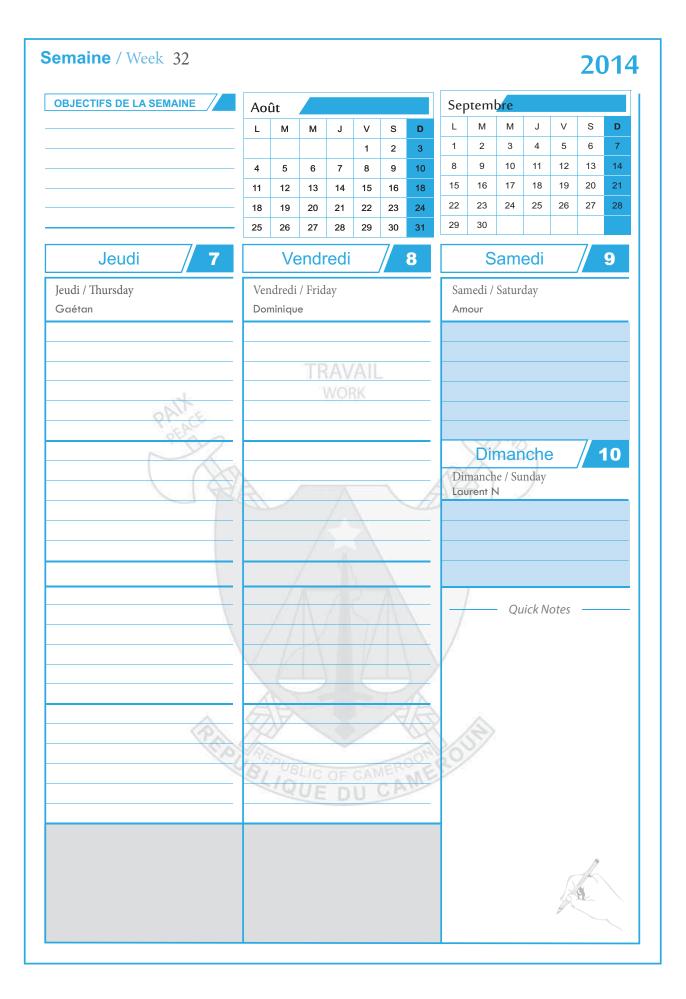
Formalités de sortie

Au départ des aéroports camerounais, s'acquitter d'une taxe d'aéroport de 10 000 FCFA ou 15,24 euros pour les vols internationaux et 1 000F CFA ou 1,524 euros pour les vols nationaux.











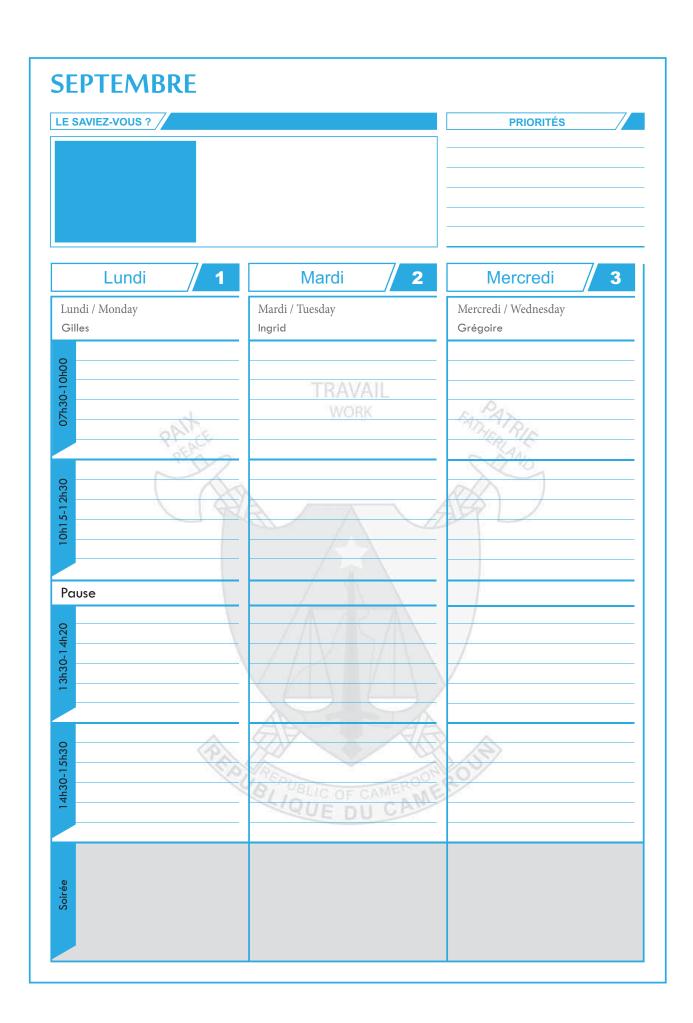


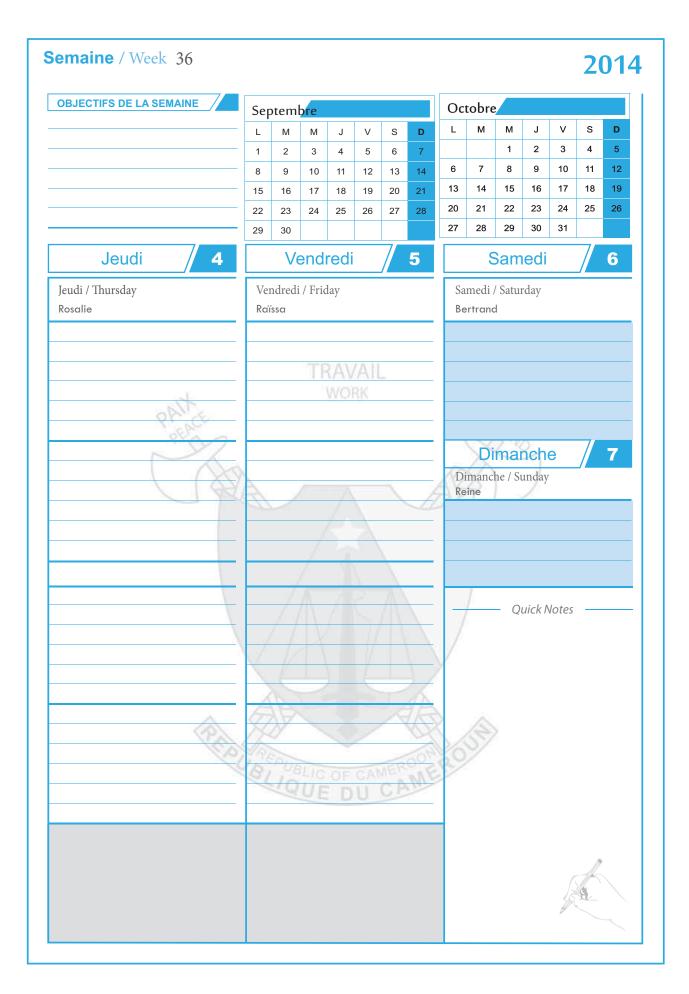


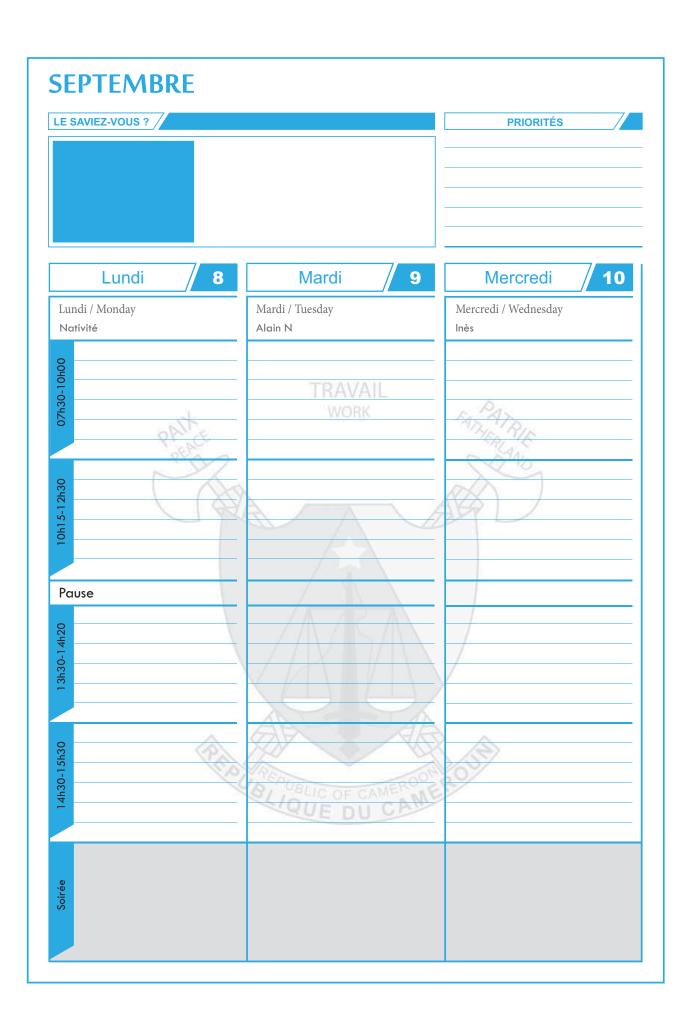
Semaine / Week 34 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Septembre Août M М J S L J s D М М Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Christophe Fabrice Rose de Lima Dimanche Dimanche / Sunday Barthélémy **Quick Notes**



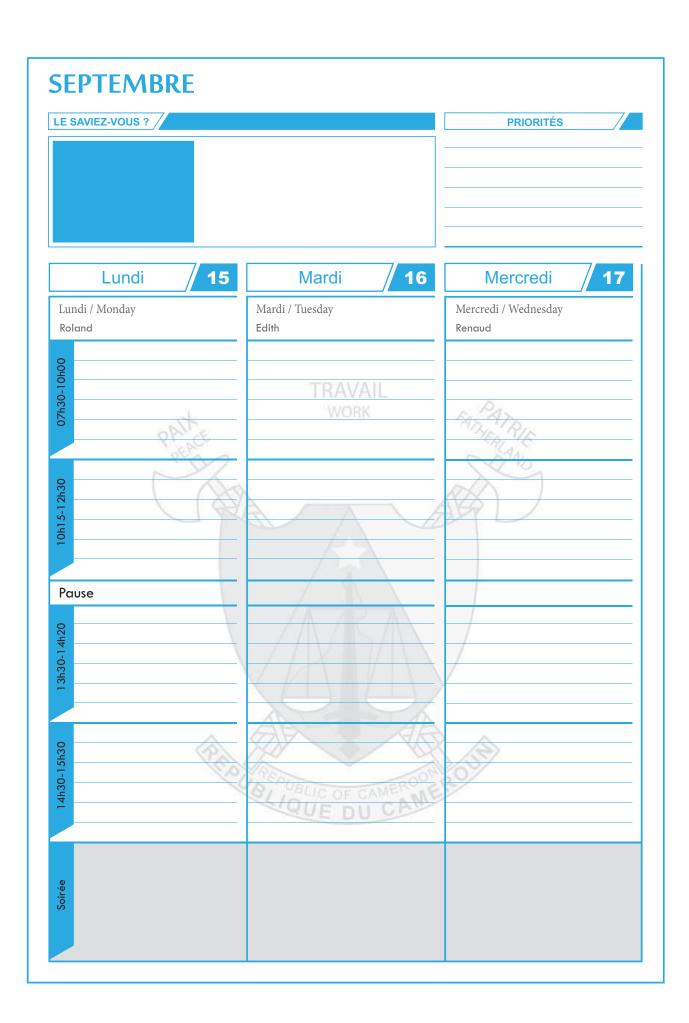










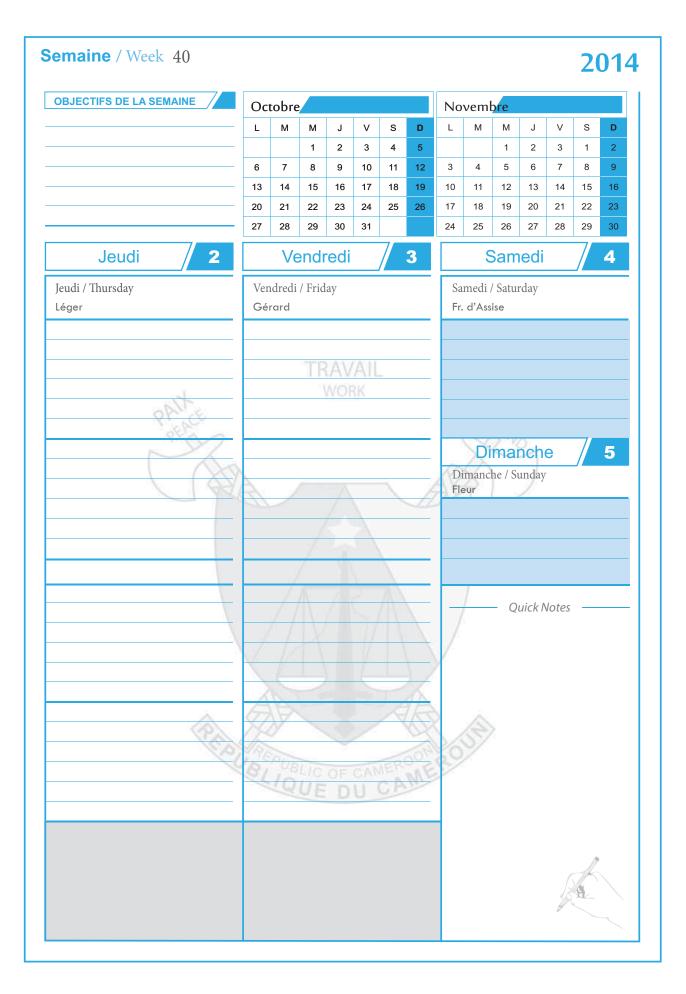






Semaine / Week 39 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Septembre Octobre/ М М J S D М М J s Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Côme et Damien Vinc. de Paul Hermann Dimanche Dimanche / Sunday Venceslas **Quick Notes**





Le Cameroun en données et en faits



De République Fédérale en1961 à une République tout court le 12 février 1984 en passant par une République Unie en 1972, la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé, Démocratique laïc. Le jeu politique est exercé par plusieurs centaines de partis politiques dont les principaux représentés à l'Assemblée **N**ationale sont: RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) au pouvoir, le SDF (Social Démocratic Front) leader de l'opposition, l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès), l'UPC (Union des Populations du Cameroun), l'UDC (Union Démocratique Camerounaise).

La capitale politique du Cameroun est Yaoundé avec plus d'un million et demi d'habitants. Douala, capitale économique, compte de 2 millions d'âmes. La République du Cameroun a 10 Régions, divisées en 58 départements eux-mêmes repartis en 362 arrondissements. La Constitution promulguée le 18 janvier 1996 a instauré la décentralisation. Elle donne un certain nombre de pouvoirs aux collectivités territoriales décentralisées, aussi bien dans les régions que dans les communes. Le Président de la République, détenteur du pouvoir exécutif est élu au suffrage universel direct, pour un mandat de sept ans renouvelables. La Constitution de 1996 prévoit également un parlement composé de deux chambres (l'Assemblée Nationale et le Sénat). Actuellement, l'Assemblée Nationale compte 180 députés. Le régime est de type présidentiel. D'une superficie totale de 475 442 km², le Cameroun est situé en Afrique Centrale, où il occupe une position particulière à la charnière entre l'Afrique Occidentale et Orientale. Situé dans le Golfe de Guinée, le Cameroun est limité au Nord par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale et à l'Ouest par le Nigeria.

Le relief est accidenté, on distingue cinq grandes zones naturelles.

- La région littorale du Sud-Ouest;
- La région montagneuse de l'Ouest;
- La région des collines du Sud et de l'Est;
- La région du haut plateau du centre ;
- La région de la dépression du Lac Tchad.

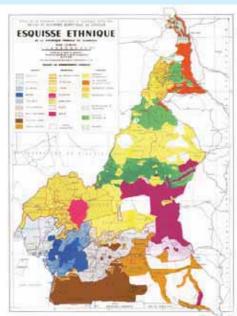
La végétation est diversifiée. Dans le Sud on est en zone de forêt tropicale, le Nord est le domaine de la savane.

Démographie du Cameroun

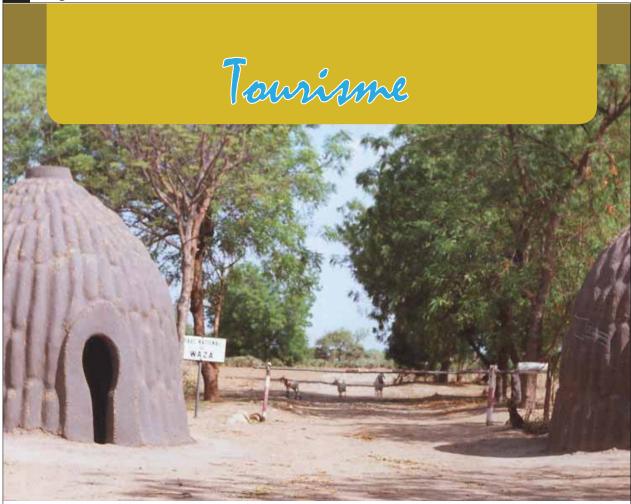
La position géographique du Cameroun fait de lui un carrefour des mondes Bantou, Semi-Bantou, Soudano-Sahélien, chrétien, islamisé et animiste.

La population du Cameroun est évaluée à près de 19,5 millions d'habitants, avec une densité de 37,5 habitants au km². Les 250 groupes ethniques estimés du Cameroun peuplent cinq grandes régions culturelles:

- les peuples des plateaux de l'Ouest, avec les Bamilékés les Bamouns (ou Bamun) et d'autres groupes au Nord-Ouest;
- les peuples des forêts tropicales côtières, avec les Bassa, Douala (ou Duala) et autres entités du Sud-Ouest;
- les peuples des forêts tropicales du Sud avec les Beti Pahouins), Boulou, Ewondo et Fang (sous groupes des Béti-Pahouin) et les pygmées Baka;
- les peuples des régions semi-arides du Nord (le Sahel) et les terres centrales avec les Peuls (en anglais : Fulas ou Fulani ; en Peul : Fulbe)
- les Kirdis dans les terres centrales. Malgré la multitude de quatre grands groupes linguistiques se distinguent:
- Les Beti-Fang-Bulu-Mvae qui couvrent les régions du Centre, du Sud et de l'Est;
- Le Fefe qui couvre le grand Ouest;
- Le Foufoulde dans le Nord ;
- Le Douala dans la région côtière du pays.



(ou



Diversité artistique et culturelle du Cameroun

Le Cameroun dispose d'un riche potentiel touristique et culturel. Ses paysages et ses traditions séculaires sont des attractions pour les touristes. Pour les excursions, pique-nique et camping, la forêt luxuriante et verdoyante du Sud et la végétation arbustive et arborée du Nord sont indiquées. Le charme de la nature camerounaise est également présenté à travers les chutes de la Lobé à Kribi et de Nachtigal sur la Sanaga. La mer et la plage n'en sont pas moins attrayantes. Kribi et Limbe, les deux cités balnéaires sur la côte camerounaise, ont des allures pittoresques. La faune est à l'image de la flore, riche et diversifiée. On y trouve toutes les espèces de la faune du continent. Le parc de Waza avec 170.000 ha abrite plusieurs espèces. Au-delà, il y a des réserves de faune et de chasse, les jardins zoologiques de Yaoundé, Limbé et Garoua. Sur le plan culturel, le Cameroun est aussi un concentré de cultures africaines. Il compte plus de 200 groupes humains, pour autant de traditions culturelles, symbolisées par l'habitat, le folklore, l'artisanat et même le mode de vie.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Fêtes religieuses : Vendredi saint, Pâques, Pentecôte, Assomption, Noël, Fin de ramadan, Fête du mouton Fêtes légales : Jour de l'An, Fête de la jeunesse (11 février), Fête du travail

(1er mai), Fête nationale (20 mai)

Grandes cérémonies :

Intronisation des chefs traditionnels, Funérailles (carnavals), le Ngondo, le Ngwon, le Nyem-Nyem, Séances de guérison traditionnelle.



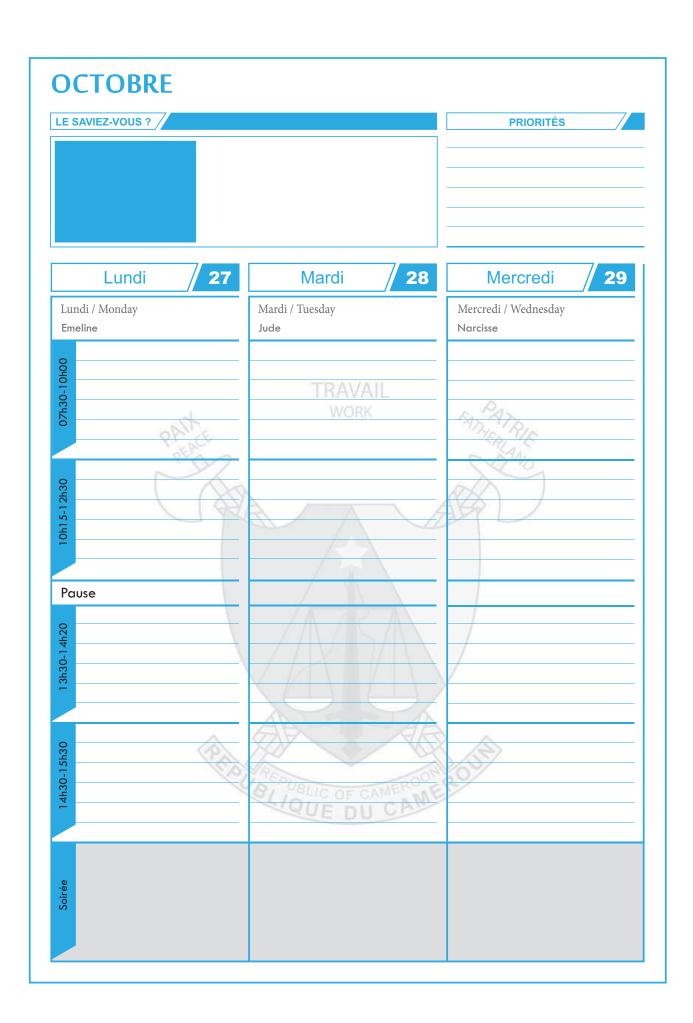
Le Cameroun en un regard

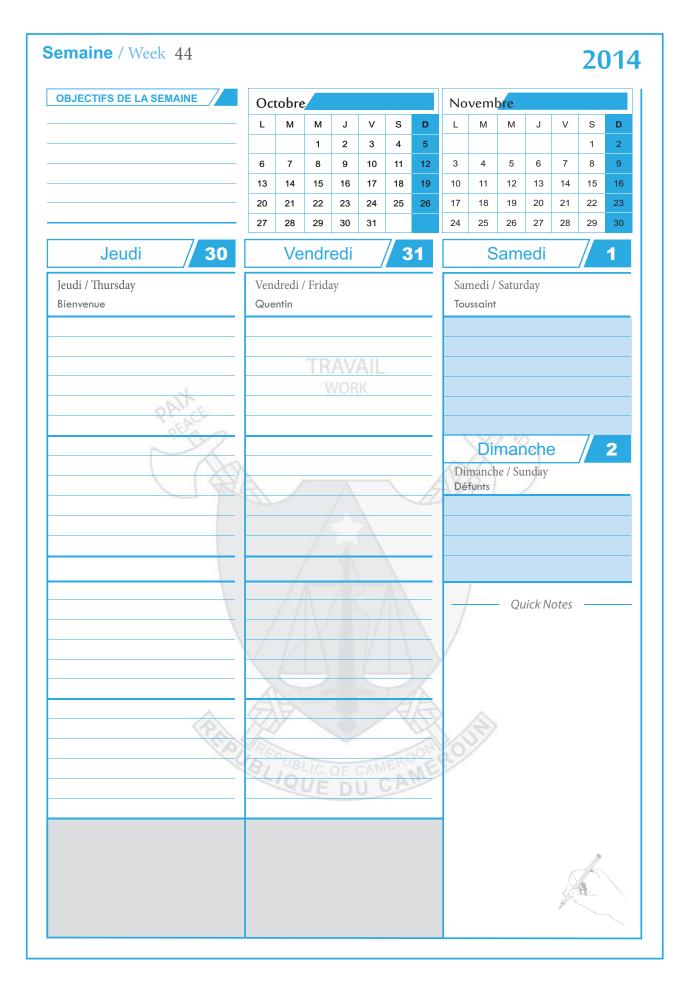


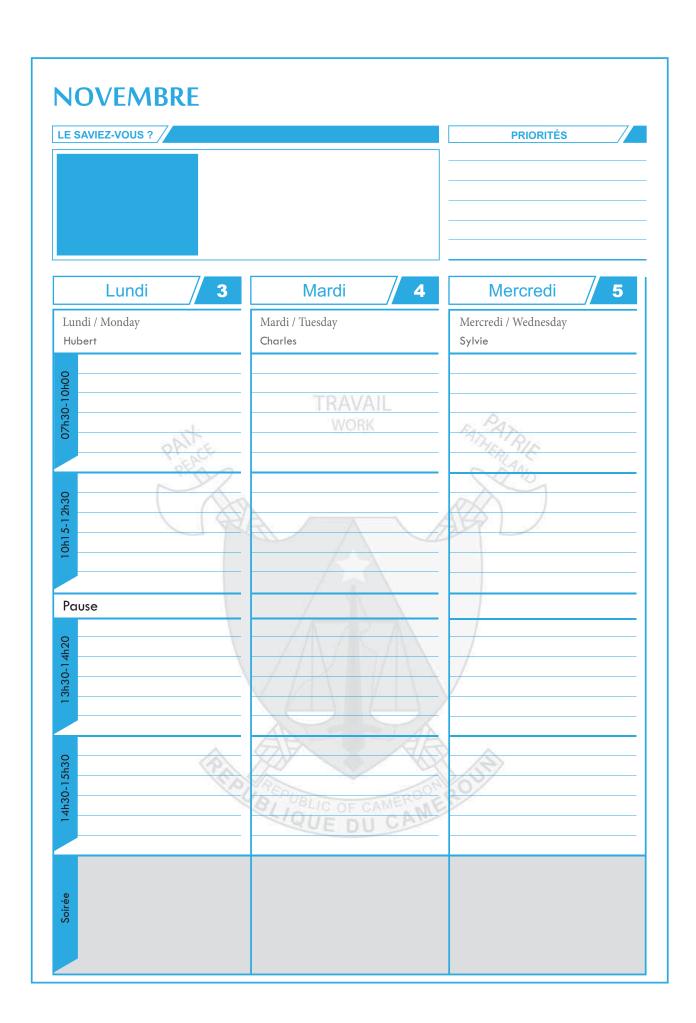


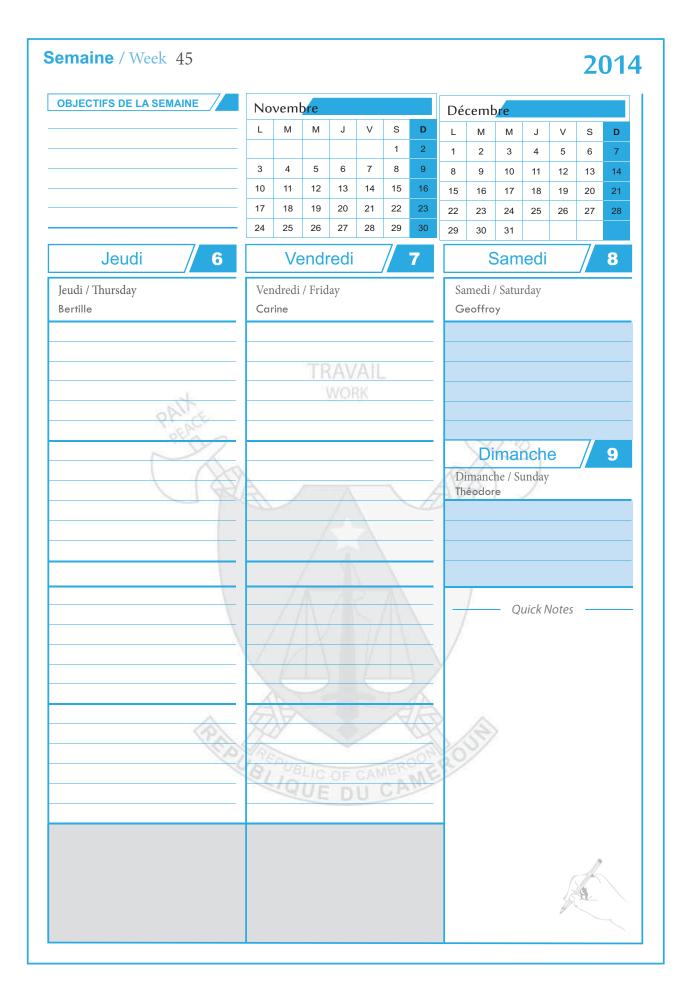


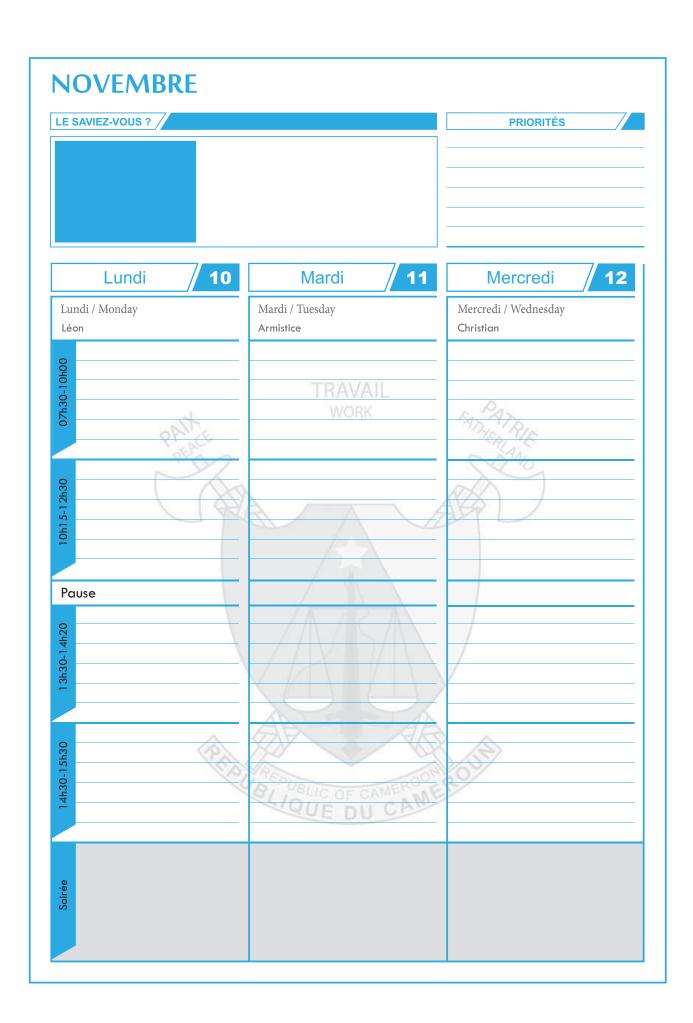




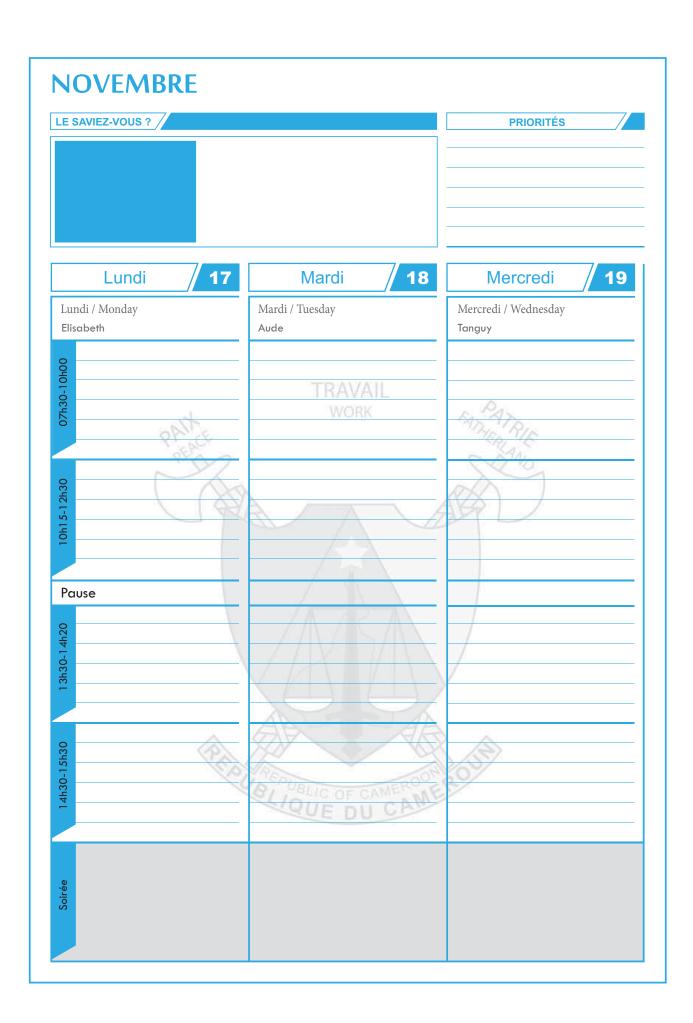






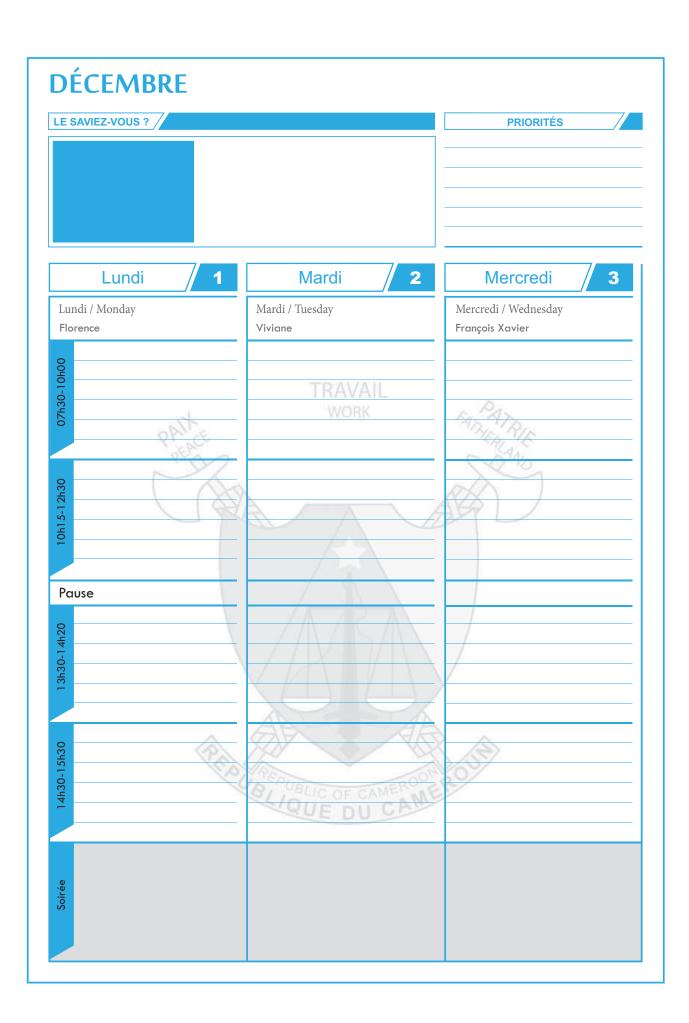


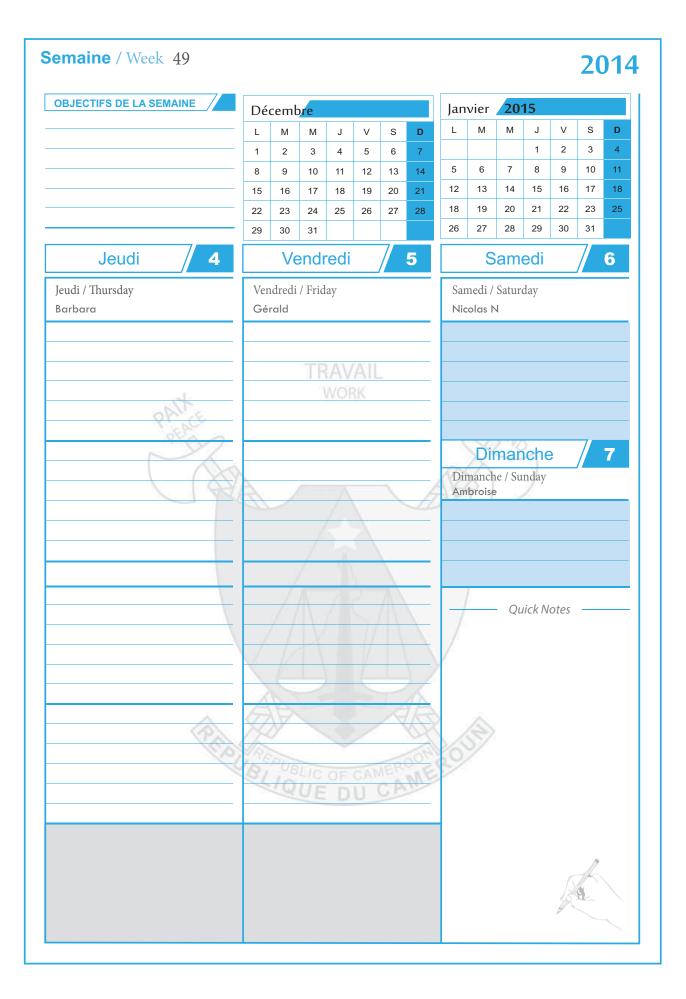
Semaine / Week 46 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Novembre Décembre М L М J S D М Μ J V S D Vendredi Jeudi Samedi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Brice Sidoine Albert Dimanche Dimanche / Sunday Marguerite **Quick Notes**

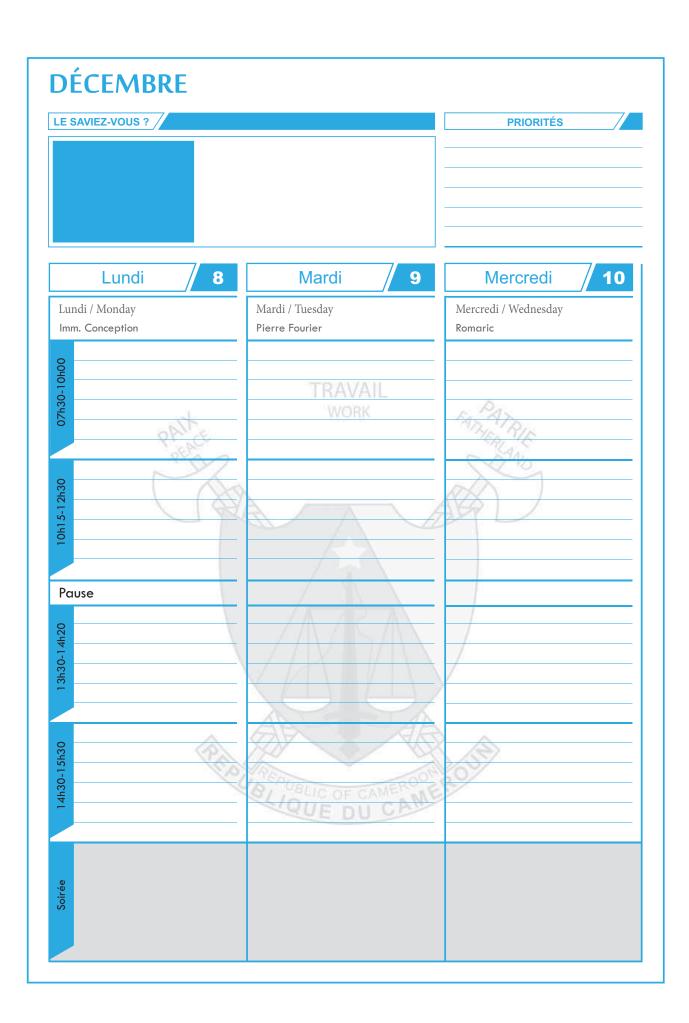




Semaine / Week 48 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Novembre Décembre М L Μ J S D М Μ J V S D Jeudi Vendredi Samedi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Sévrin Jacq. de la M. Saturnin Dimanche Dimanche / Sunday André **Quick Notes**



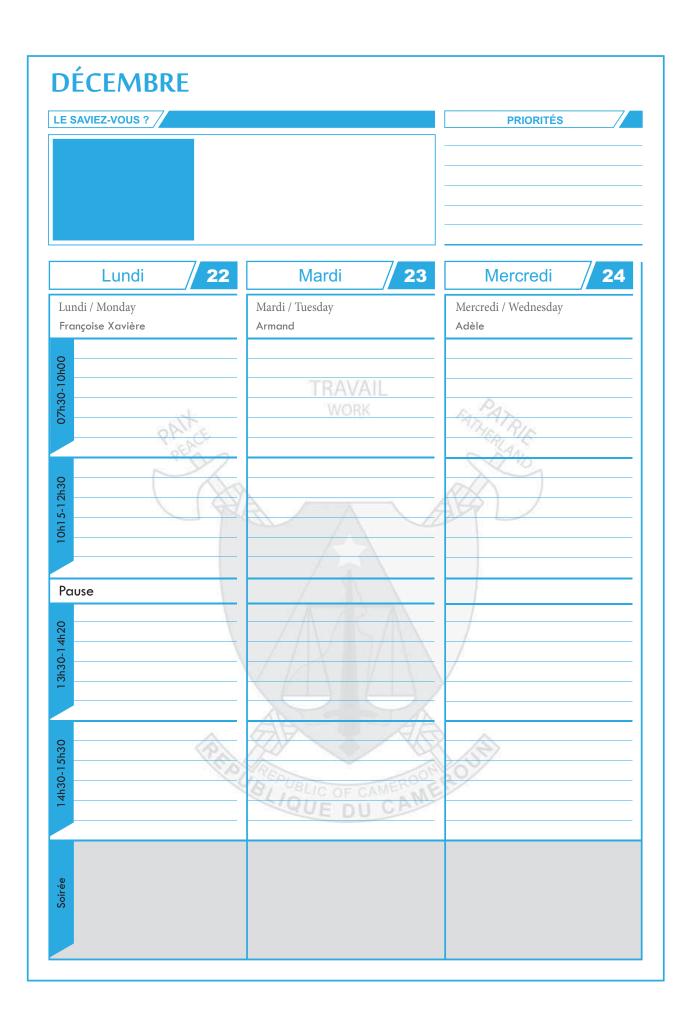




Semaine / Week 50 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Janvier 2015 Décembre М Μ V S М J V S D Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Daniel Lucie Odile Dimanche Dimanche / Sunday Ninon **Quick Notes**

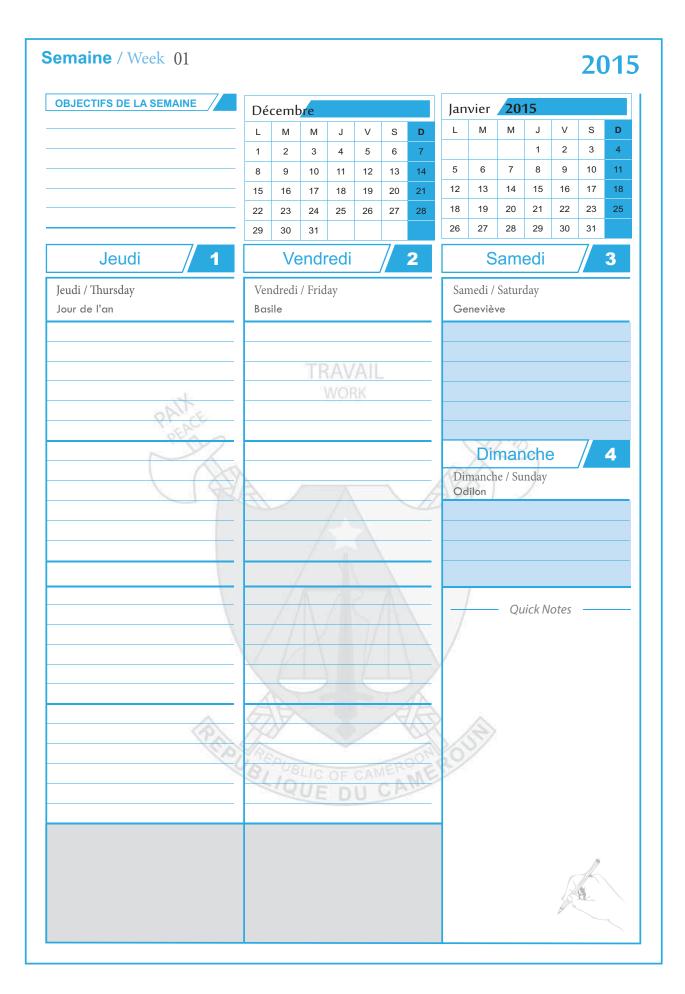


Semaine / Week 51 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Janvier 2015 Décembre М Μ V S М J V S D Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Gatien Urbain Théophile Dimanche Dimanche / Sunday Hivers **Quick Notes**



Semaine / Week 52 **OBJECTIFS DE LA SEMAINE** Janvier 2015 Décembre М Μ V S М J V S D Vendredi Samedi Jeudi Jeudi / Thursday Vendredi / Friday Samedi / Saturday Noël Etienne Jean Dimanche Dimanche / Sunday Innocents **Quick Notes**





140	L'Agenda du Cabinet Civil

Perspectives macroéconomiques

Taux de croissance du PIB en termes réels (en%)

Rubriques	Historiques		Estimations	Prévisions		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	3,1	2,7	2,6	3,6	3,7	4,7
Agriculture des produits vivriers	3,8	3,8	3,9	4,1	4,0	5,5
Agriculture industrielle et d'exportation	-1,6	-3,7	3,7	4,8	5,4	5,8
Elevage, chasse	4,1	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7
Pêche	1,9	1,8	2,0	2,4	3,7	2,7
Sylviculture et exploitation forestière	2,1	-0,2	-7,6	0,8	0,8	0,8
Secteur secondaire	1,6	4,9	5,4	5,8	7,8	14,8
Industries extractives	-7,3	3,5	4,5	4,9	24,4	62,7
Dont : Hydrocarbures	-7,3	3,5	4,9	3,5	16,6	28,6
Industries Agro-alimentaires	4,2	5,4	3,7	5,8	4,6	4,4
Autres Industries manufacturières	1,2	4,9	5,2	5,2	3,8	3,5
Electricité, gaz et eau	3,6	-0,1	9,4	4,4	2,0	1,7
ВТР	9,6	6,7	10,0	9,2	8,7	8,0
Secteur tertiaire	5,5	5,5	5,3	4,9	4,8	5,0
Commerce, restaurants et hôtels	4,8	4,8	4,7	4,0	4,5	5,5
Transports, entrepôts, communications	4,7	4,7	5,8	6,0	5,7	6,1
Banques et organismes financiers	8,4	6,7	5,0	5,8	4,7	5,3
Autres services marchands	4,7	2,3	3,6	5,3	4,6	5,3
SIFIM (serv. d'intermé. indirect. mesurés)	3,7	6,7	3,3	3,0	2,9	2,8
Services non marchands des APU	4,6	6,1	8,0	4,9	4,8	2,2
Autres services non marchands	3,3	4,0	4,2	4,2	3,9	4,1
PIB aux coûts des facteurs	3,9	4,7	4,7	4,8	5,3	7,5
Impôts et taxes moins subventions (% PIB)	6,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
PM: impôts et taxes (%PIB CF)	8,7	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
PIB	4,1	4,6	4,7	4,8	5,3	7,5

Source: MINFI/ DAE

Quelques indicateurs clés de l'économie camerounaise

	Historiques	Estimations		Projections			
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
PIB_prix courant (mil- liards de FCFA)	12546	13515	14340	15355	16585	18647	
PIB pétrolier	941	1075	982	993	1047	1403	
PIB non pétrolier	11605	12440	13358	14362	15538	17244	
PIB_prix constant	9536	9973	10445	10949	11533	12403	
PIB pétrolier	342	354	371	384	448	576	
PIB non pétrolier	9194	9620	10074	10565	11085	11827	
Croissance annuelle (en	%)						
PIB à prix constant	4,1	4,6	4,7	4,8	5,3	7,5	
PIB pétrolier	-7,3	3,5	4,9	3,5	16,6	28,6	
PIB non pétrolier	4,6	4,6	4,7	4,9	4,9	6,7	
Prix				7,5			
Déflateur du PIB	3,1	3,1	1,4	2,3	2,7	4,9	
Déflateur du PIB pétrolier	34,0	10,3	-12,9	-2,3	-9,6	4,2	
Déflateur du PIB non pétrolier	1,4	2,5	2,5	2,5	3,1	4,0	
Prix à la consommation	2,9	2,4	2,5	3,0	3,0	3,0	
Prix des exportations	24,3	1,6	-5,4	-6,3	-6,3	-5,3	
dont prix du pétrole camerounais	27,0	9,1	-0,4	-5,4	-5,2	-3,5	
Prix des importations	2,2	10,3	-0,8	1,8	1,7	2,0	
Termes de l'échange	22,1	-8,6	-4,6	-8,1	-8,0	-7,4	
En pourcentage du PIB							
Répartition sectorielle							
Secteur Primaire	21,7	21,4	20,7	20,1	19,5	18,5	
Secteur Secondaire	27,3	27,9	26,3	26,0	26,0	28,6	
dont pétrole	7,5	8,0	6,9	6,5	6,3	7,5	
Secteur Tertiaire	43,2	43,0	45,4	46,3	47,0	45,4	

	Historiques	Estimations		Projections		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Impôts et taxes moins subventions	7,8	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Les composantes de la demande						
Consommation	87,5	88,4	87,5	86,0	84,8	81,8
Privée	75,9	77,0	76,1	74,9	74,1	71,8
Publique	11,6	11,5	11,4	11,1	10,6	10,0
FBCF	20,6	19,2	19,6	20,2	20,1	19,7
Privée	18,2	16,9	17,1	17,6	17,6	17,3
Publique	2,4	2,3	2,5	2,6	2,5	2,4
Exportations B&S	18,4	18,8	19,4	20,0	20,3	23,6
Importations B&S	26,5	26,6	26,4	26,2	25,1	25,1
Gouvernement						
Recettes hors Dons	16,9	16,8	16,8	16,4	17,1	18,1
pétrolières	5,1	4,9	4,9	4,7	5,2	6,6
non pétrolières	11,8	11,9	11,8	11,8	11,9	11,5
non pétrolières (% PIB non pétrolier)	12,7	12,9	12,7	12,6	12,7	12,4
Dépenses	19,7	18,8	20,7	19,8	19,6	18,9
courantes	14,1	13,3	14,0	13,3	13,0	12,1
en capital	5,5	5,5	6,7	6,5	6,5	6,8
Solde budgétaire global	-2,2	-1,6	-3,4	-2,8	-1,9	-0,3
Secteur extérieur						
Balance commerciale	-2,2	-1,0	-1,6	-0,7	0,0	4,2
Solde compte courant	-2,8	-3,6	-3,7	-3,1	-2,4	0,5

Source: MINFI/DAE

L'economie du Cameroun par secteur



La production des biens, artisanale puis industrielle, est fondamentale dans les économies en développement. On parle aussi de la production des services d'autant plus que celle-ci a pris le dessus sur la production des biens dans les pays développés. Dans ce qui suit, la production est présentée suivant la nomenclature du système de comptabilité nationale des Nations Unies.

Secteur primaire

En 2012, la production du secteur primaire a progressé de 2,7% contre 3,1% en 2011. Ce secteur a représenté 21,5% du PIB et a contribué pour 0,6 point à la croissance réelle. En 2013, le PIB de ce secteur croîtrait de 2,6%. Cette évolution serait liée à la reprise des activités dans l'agriculture industrielle et d'exportation dont la production serait en hausse de 9,4 points par rapport à 2012.

En 2013, le Gouvernement poursuit : (i) la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires de promotion d'une agriculture de seconde génération; (ii) l'identification, l'encadrement et la structuration des producteurs autour des filières prioritaires dans le sous-secteur élevage chasse et pêche; (iii) le contrôle et le respect de la règlementation dans le domaine de l'exploitation forestière et, l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts.

Sous-secteur agricole

En 2012, la production de ce sous-secteur s'est accrue de 3,1%. Cette évolution résulte de la hausse de 3,8% de la production vivrière et du recul de 3,7% de la production de l'agriculture industrielle et d'exportation. En 2013, la croissance du sous-secteur agricole serait de 4,2%, soutenue par la production vivrière et celle de l'agriculture industrielle et d'exportation.

Agriculture industrielle et d'exportation

En 2012, la production de l'agriculture industrielle et d'exportation a diminué de 3,7%, consécutivement à la baisse de production dans les filières huile de palme, caoutchouc et banane d'exportation. En 2013, la production pourrait augmenter de 3,7% du fait de l'accroissement des surfaces cultivées, de l'entrée en production de nouvelles plantations, de l'amélioration des techniques agricoles et des conditions climatiques favorables.

Cacao

La production de cacao a progressé de 1,6% en 2012 par rapport à 2011 pour s'établir à 250 000 tonnes grâce à l'entretien et à la réhabilitation des anciennes plantations et l'entrée en production de nouvelles. Pour accroître la production à venir, on a réalisé notamment : (i) la production de plus de 10 millions de plants de cacaoyers correspondant à 9 000 hectares; (ii) l'entretien et la réhabilitation de 17,7 hectares de champs semenciers; (iii) la création de 6 hectares de champs semenciers et parcs à bois; (iv) l'appui à l'installation des pépiniéristes par l'octroi de 64 kits pépiniéristes. Par contre, les exportations ont baissé de 8,6% du fait du conditionnement inadéquat du produit. Les cours mondiaux ont chuté de 20%. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, les exportations ont repris et s'accroissent de 67,1%.

Café

La production de café arabica, qui a chuté de 31,8% en 2011, s'est redressée de 16,8% en 2012, pour se situer à 10 000 tonnes. La production de café robusta en baisse de 15,4% en 2011 a progressé de 9,8% pour s'établir à 42 000 tonnes. Sur le marché international, les cours se sont effondrés; la variété arabica subit la plus forte baisse à 31,2%.

Les quantités exportées de café ont crû de 110,9% pour l'arabica et de 28,4% pour le robusta. En glissement annuel au premier semestre 2013, les exportations reculent de 66,8% pour l'arabica et de 37,8% pour le robusta.

En 2012, le Gouvernement a axé son action autour de :

la production de 1 975 317 plants de caféiers arabica et de 136 204 plants de robusta :

l'entretien de 19,2 hectares de caféiers arabica et de 15 hectares de caféiers robusta :

la création et la réhabilitation des champs semenciers;

l'appui à l'installation des pépiniéristes par l'octroi des kits;

la formation des producteurs sur les techniques d'épandage des engrais minéraux.

D'autres actions ont été menées pour promouvoir conjointement les filières cacao et café, il s'agit entre autres de : (i) la formation de 270 pépiniéristes, 1 188 producteurs et 210 encadreurs de base sur les bonnes pratiques agricoles ; (ii) l'acquisition et la distribution de 1 184 tonnes d'engrais minéraux aux organisations des producteurs; (iii) la formation des producteurs sur la fabrication des engrais organiques ; (iv) l'octroi des appuis aux organisations de producteurs pour le traitement des vergers contre la pourriture brune des cabosses et l'anthracnose des baies.

Caoutchouc naturel

En 2012, la production s'est établie à 46 318 tonnes, soit une baisse de 9,2% par rapport à 2011. Ce recul est lié aux conditions climatiques défavorables, au vieillissement des arbres et à la récurrence des vols de la production dans les plantations. L'arrêt temporaire des activités suite aux agressions des saigneurs et du personnel des sociétés de gardiennage dans la principale société HEVECAM a contribué à la baisse de la production. Sur le marché international, les exportations ont progressé de 17,4% suite à la hausse de la demande du secteur de la pneumatique notamment en Chine et en Inde.

En 2013, la production pourrait croître de 3% pour se situer à 47 711 tonnes. Cette progression résulterait de la montée en production des nouvelles plantations, de l'accroissement de la demande chinoise et, des effets incitatifs mis en place par la société HEVECAM pour encourager les saigneurs. Les prévisions de l'OCDE tablent sur une augmentation de la consommation mondiale de caoutchouc naturel de 4,3%

en 2013, soutenue par la demande asiatique.

Coton

En 2012, la production de coton graine a progressé de 22,7% par rapport à 2011. La production de coton fibre quant à elle est restée soutenue ; après une augmentation de 15,9% en 2011, elle s'est accrue de 33,8% pour se situer à 82 124 tonnes. Ces évolutions sont liées à l'accroissement des surfaces cultivées découlant de l'augmentation du prix d'achat aux producteurs, de la fixation des primes pour les meilleurs planteurs et de la baisse du prix des intrants agricoles distribués. Les exportations de coton fibre sont en hausse de 36,5%.

En 2013, il est projeté une augmentation de 18,8% de la production. Les investissements de la SODECOTON pour améliorer les capacités de production et accroître les surfaces cultivées et, les mesures engagées pour lutter contre la contrebande et encourager les planteurs s'évalueraient à 16,4 milliards dont 10,7 milliards sur autofinancement.

En janvier 2013, la SODECOTON a obtenu un prêt à court terme de 15 milliards auprès des banques locales pour préfinancer la campagne.

Après la baisse observée en 2012, les cours du coton se sont améliorés au premier semestre 2013 du fait de la baisse de l'offre sur le marché international.

Banane d'exportation

En 2012, la production a diminué de 3,5% par rapport à 2011 pour se situer à 285 789 tonnes. Cette baisse est attribuable d'une part aux effets néfastes de la cercosporiose noire qui a entraîné la récolte précoce des régimes et d'autre part, à la mise en jachère des surfaces cultivables. Les exportations ont reculé de 2,4% et s'établissent à 231 802 tonnes.

En 2013, la production croîtrait de 11,2%. Cette reprise de l'activité est justifiée par l'amélioration des techniques de production, l'accroissement des surfaces cultivées, l'entrée en production de nouvelles plantations et les conditions climatiques favorables. Les exportations progresseraient de 22,2%.

Huile de palme

En 2012, la production industrielle d'huile de palme brute s'est chiffrée à 99 238 tonnes, en recul de 26,6% par rapport à 2011. Cette baisse est

liée aux conditions climatiques défavorables et à l'abattage des vieux palmiers. La même tendance à été observée dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana. En 2013, la production croîtrait d'environ 48% pour s'établir à 146 897 tonnes. Cette reprise serait liée aux effets bénéfiques des traitements phytosanitaires réalisés en 2011 et à l'entrée en production de nouvelles plantations à rendement élevé. La production reste insuffisante, face à la demande croissante des nouvelles entreprises installées dans les filières de transformation notamment, les savonneries et les huileries dont la principale matière première est l'huile brute de palme. Pour y apporter un début de solution, le Gouvernement a autorisé spécialement en 2013, des importations de 106 000 tonnes d'huile de palme brute.

Agriculture des produits vivriers

En 2012, la production des cultures vivrières a crû de 3,8% par rapport à 2011 et sa contribution à la croissance du secteur primaire a été de 2,6 points contre 2,5 points en 2011. Cette évolution est liée aux positifs des différents programmes et projets en cours effets d'exécution dans le sous-secteur. Les programmes et projets ont pour objectifs d'améliorer les rendements, d'étendre les superficies cultivées, de régénérer les plantations et de contribuer à la maîtrise des itinéraires techniques de production. D'autres facteurs concourent à l'amélioration de la production notamment, l'accroissement de la demande nationale et sous-régionale. En 2013, la production vivrière croîtrait de 3,9%.

Céréales

Maïs

En 2012, la production de mais s'est chiffrée à 1,8 million de tonnes, en hausse de 15,2% par rapport à 2011, réalisant ainsi la progression la plus forte des cinq dernières années dont la moyenne se situe à 5,1%. Cette embellie est liée aux actions d'encadrement, de distribution d'intrants améliorés et de recherches des variétés à haut rendement. Les actions ont porté notamment sur : (i) la mise à disposition de 30,1 tonnes de semences de mais et de 126,6 tonnes d'engrais aux multiplicateurs de semences; (ii) l'octroi d'une subvention de 200 millions à 420 petits producteurs de maïs de consommation, et de 190,5 millions à 12 promoteurs de moyennes et grandes exploitations pour l'achat de tracteurs et la construction des magasins de stockage; (iii) la formation et le recyclage de 180 producteurs de semences.

Riz paddy

La production de riz paddy s'est située à 181 817 tonnes en 2012, en hausse de 4,4% par rapport à 2011. Pour ce qui est de la riziculture de bas fonds, 12 000 hectares ont été mis en culture par 2 fédérations de 48 000 producteurs encadrés par la SEMRY pour une production de 80 000 tonnes de riz. L'UNVDA a encadré 221 organisations de 5 392 producteurs pour une production de 14 923 tonnes.

S'agissant de la riziculture pluviale, des appuis financiers et matériels ont été accordés à 25 groupements de producteurs qui ont mis en exploitation 6 200 hectares de riz. Le projet de développement de la riziculture pluviale dans la zone forestière à pluviométrie bimodale financé par la coopération japonaise, a permis de produire et de distribuer 51 kilogrammes de semences souches de riz ; 1 444 kg de semences de prébase, 3 903 kg de semences de base et 38 525 kg de semences certifiées de riz. Il a également formé 2 503 producteurs sur les techniques de production du riz.

Racines et tubercules

En 2012, la production des racines et tubercules s'est consolidée à la hausse. Par spéculation, les accroissements par rapport à 2011 se présentent ainsi qu'il suit : pomme de terre (+6,8%), manioc (+5%), igname (+4%) et macabo/taro (+2,9%).

En ce qui concerne la filière pomme de terre, un appui en matériel agricole a été apporté à 167 groupes de producteurs et à 3 groupes de multiplicateurs dans 10 zones de production méridionales. Il s'agit notamment de 86.6 tonnes de semences certifiées et de 14 tonnes de semences de base.

S'agissant du Programme National de Développement des Racines et Tubercules, l'accompagnement des producteurs a conduit à : (i) la mise sur pied de 50 hectares de parc à bois; (ii) la diffusion de 300 000 boutures de manioc; (iii) la formation de 79 agents relais et 224 comités villageois en coopératives simplifiées ; (iv) l'octroi de 100 équipements de trempage et 40 de transformation de manioc; (v) la création d'un réseau de multiplicateurs de racines et tubercules.

Bananes, fruits et légumes

En 2012, la production de la banane plantain a augmenté de 4,2% et celle de la banane douce de 5,5%. Les deux spéculations bénéficient de l'appui du Programme de Relance de la Filière Plantain qui a signé en 2012, une convention avec l'Institut International des Techniques

Agricoles pour la production des plants. La production de tomate a progressé de 4,3% par rapport à 2011 ; celle de l'ananas a augmenté de 1,4%.

Il importe de relever que dans le domaine de la réglementation et du contrôle de la qualité, des inspections ont été menées pour assurer une production de semences et plants de qualité garantie En outre, des pesticides liquides et solides obsolètes ont été saisis pour être détruits.

Elevage et pêche

En 2012, le cheptel est estimé à 5 millions de bovins, 7,3 millions de petits ruminants, 1,7 million de porcins et 65,4 millions de volaille. Quant à la production halieutique, elle est estimée à 64 741 tonnes dont 75,1% pour la pêche artisanale maritime, 20,1% pour la pêche industrielle et 4,8% pour la pêche continentale.

En 2013, les objectifs du Gouvernement dans ce sous-secteur se sont poursuivis à travers trois programmes opérationnels: (i) le développement des productions et des industries animales ; (ii) le développement des productions halieutiques et aquacoles ; (iii) l'amélioration des services vétérinaires.

Elevage



En 2012, l'accroissement de la production de ce sous-secteur a ralenti à 2,6% après les 4,1% de 2011. La croissance est estimée à 2,7% en 2013. Les actions concernent notamment : (i) l'intensification de

l'encadrement et la structuration des producteurs autour des filières à cycle court (les porcs, les petits ruminants, les espèces non conventionnelles, etc.); (ii) la mise en place des groupements de défense sanitaire des éleveurs et le renforcement des capacités des organisations de producteurs ; (iii) l'amélioration de la qualité des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique.

Plusieurs programmes et projets soutiennent ces actions :

Le Programme de Développement de la Filière Porcine

En 2012, le programme a bénéficié d'un financement de 420 millions et a permis : (i) d'acquérir 3 550 porcelets de race améliorée ; (ii) de financer 58 microprojets d'engraissement; (iii) de renforcer les capacités de 2 153 organisations de producteurs et des encadreurs.

La maîtrise de la peste porcine africaine, survenue en 2012 s'est faite à travers : l'interdiction du mouvement des porcs entre les régions, l'abattage de 6 668 porcs, la réactivation de 33 groupes départementaux de défenses sanitaires. La veille sanitaire est maintenue à travers la sensibilisation, le suivi et l'appui-conseil aux organisations faîtières et aux organisations de producteurs.

Au premier semestre 2013, les objectifs d'accroissement des unités de production et de modernisation de l'appareil de production se sont poursuivis à travers les actions suivantes : (i) l'appui au repeuplement des fermes d'exploitations porcines infestées par la peste ; (ii) l'importation d'animaux reproducteurs de base pour les stations zootechniques d'élevage; (iii) la réhabilitation des fermes d'exploitation par le Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole.

Le Programme d'Amélioration des Services Vétérinaires Le programme a pour objectif d'assurer la protection sanitaire des cheptels et des consommateurs. Il a permis en 2012 de : (i) former 2 052 producteurs sur la biosécurité en élevage de porc ; (ii) renforcer les capacités des stations du réseau d'épidémiosurveillance en matériels et équipements de télécommunication; (iii) étendre la zone d'intervention de la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines à plusieurs autres localités ; (iv) achever la construction et l'équipement du bâtiment devant abriter le laboratoire national d'analyse des aliments.

La protection sanitaire vétérinaire des cheptels s'est poursuivie avec la production de 16,4 millions de doses de vaccins viraux et de 20,9 millions de doses de vaccins bactériens pour lutter contre les maladies animales. Ces quantités sont en hausse respectives de 149,1% et de 4,6% par rapport à 2011.

En matière de protection des consommateurs, le contrôle de qualité des denrées d'origine animale et halieutique s'est poursuivi. Les contrôles ont permis de saisir et de détruire d'importants stocks de poissons avariés et de découpes de volailles introduites frauduleusement.

Au premier semestre 2013, le système d'estampillage des viandes bovines issues des abattoirs a été mis en œuvre. Il consiste à marquer en bleu les viandes jugées saines à la consommation humaine. Celles impropres sont marquées en rouge, saisies et détruites. Dans le cadre du renforcement des capacités de diagnostic des maladies animales, des ateliers de recyclage ont été organisés sur les techniques d'autopsie, de collecte, de conditionnement et de conservation des prélèvements par le Laboratoire National d'Analyse Vétérinaire (LANAVET) avec l'appui de la FAO. Une antenne du LANAVET a été ouverte à Yaoundé et plus de 500 échantillons prélevés sur les animaux suspects ont déjà été analysés.

Le Programme d'Amélioration de la Compétitivité Agricole L'objectif du programme dans le sous-secteur élevage et pêche est d'accroître la compétitivité des organisations de producteurs dans les filières porcine et avicole, par l'amélioration des infrastructures rurales et la facilitation de l'accès des producteurs aux financements. En 2012, 287 projets ont été financés pour la production animale d'un montant de 1,2 milliard et des fermes semencières ont été réhabilitées en vue d'un élevage naisseur de porcins de race.

Au premier semestre 2013, 381 conventions ont été signées avec l'IDA pour le financement de 182 projets d'élevage de volaille et de 199 de

Le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales

Le programme a permis en 2012 d'apporter un appui-conseil à 2 424 groupements de producteurs et à 168 organisations professionnelles agropastorales dans le montage et la gestion des projets. Ainsi, 194 projets ont bénéficié d'un financement de 800,5 millions.

Projet d'Appui au Développement des Petits Ruminants

En 2012, le projet a bénéficié d'une dotation d'un montant de 200 millions qui a servi à : (i) appuyer 214 organisations de producteurs pour un montant de 160 millions destinés à la construction des bergeries, l'acquisition des animaux reproducteurs et des semences fourragères ; (ii) former 25 encadreurs de base sur les techniques modernes de conduite de l'élevage des petits ruminants, de production fourragère et d'animation des organisations ; (iii) accompagner 7 000 producteurs dont 2 300 femmes.

Le Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 190 millions destiné à l'amélioration de la production et à l'appui- conseil. Les actions ont porté notamment sur : (i) l'introduction de 300 nouveaux géniteurs d'aulacodes en provenance du Bénin; (ii) l'appui en capital de 130 millions à 22 structures faîtières régionales pour le renforcement des capacités de production des fermes d'engraissement de toutes les spéculations et à 20 organisations de producteurs pour la production du matériel animal à mettre à la disposition des fermes d'engraissement; (iii) la formation et l'encadrement de 450 organisations de producteurs et de 300 leaders des organisations des producteurs par les organismes d'appui locaux.

Le Projet d'Appui au Développement de la Filière Apicole

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 100 millions. Il a permis de : (i) construire et équiper quatre centres de collecte de miel; (ii) renforcer les capacités de plus de 80 représentants de GIC en techniques modernes de production apicole; (iii) acquérir et distribuer les matériels et équipements apicoles à 100 GIC de producteurs encadrés. La production encadrée est de 1 000 tonnes de miel, dont 900 exportées vers le Pays-Bas et le Nigéria, 100 tonnes de cire exportées vers l'Europe et 50 kilogrammes de propolis.

Au premier semestre 2013, plus de 80 apiculteurs dont 30 femmes ont été formés en techniques de production et de transformation du miel de qualité et autres produits de la ruche. En septembre 2013, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), appuyé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), a attribué au miel blanc d'Oku, un label « Indication Géographique Protégée (IPG) », gage de qualité, de contrôle des circuits de production et de commercialisation.

Le Projet d'Appui au Développement de la Production Laitière En 2012, le projet a bénéficié d'une dotation de 150 millions qui a permis d'apporter des appuis financiers aux 41 organisations paysannes œuvrant dans la production pour l'équipement : (i) des points de collecte de lait en tanks de réfrigération; (ii) des éleveurs encadrés en matériels de test de qualité ; (iii) des beurreries villageoises en matériels de fabrication de beurre.

Une subvention d'investissement de 64,8 millions a été mise à disposition des éleveurs encadrés pour la mise place de 95 hectares de champs fourragers et de 3 étables laitières ; l'amélioration génétique par l'acquisition des semences exotiques et des kits d'insémination artificielle et la construction de trois couloirs d'insémination à usage commun. Dans l'Adamaoua, les appuis ont permis de produire près de 1,2 million de litres de lait.

Le Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture Villageoise

En 2012, le projet a bénéficié d'un financement de 225 millions qui a permis : (i) d'organiser 5 211 nouveaux producteurs en structures faitières régionales et départementales ; (ii) d'acquérir 560 000 doses de vaccins trivalents contre les maladies aviaires ; (iii) d'octroyer des appuis directs en capital d'un montant de 63,5 millions à 40 groupes de producteurs dont 16 groupes de femmes. Ainsi, 65 poulaillers villageois ont été construits, 10 incubateurs pour volailles villageoises acquis et 4 200 géniteurs de volailles villageoises produits. Au premier semestre 2013, 15 incubateurs ont été acquis pour accroître la production des pintades et 300 avicultrices ont été appuyées en habitat amélioré.

Le Programme Agropoles

Depuis 2009, le Gouvernement mène une réflexion destinée à l'élaboration du Programme économique d'aménagement du territoire et de promotion des entreprises de moyennes et grandes importance du secteur rural dénommé « Programme agropole ». Ce programme transversal concerne plusieurs ministères notamment le MINEPAT, le MINADER, le MINEPIA, et le MINEPDED. Il est financé conjointement par le Gouvernement et les promoteurs de l'agropole.

Le programme agropole a été officiellement lancé en août 2012. Le financement du Gouvernement prend en charge dans chaque agropole: 35% des intrants, 30% des équipements et infrastructures, 100% des infrastructures communautaires (routes, adduction d'eau, électricité), 100% le renforcement des capacités (formation, séminaire, recherche et développement).

Depuis son lancement jusqu'en septembre 2013, neuf agropoles fonctionnent effectivement sur les 19 identifiés et ont reçu du Gouvernement 3,2 milliards. Les résultats par agropoles se présentent ainsi qu'il suit:

Production et transformation de la volaille de Bomono (Littoral): 1,3 millions de poulets produits sur un objectif de 2,4 millions;

Production et transformation de la viande porcine de Kribi (Sud) : 620 porcs produits sur un objectif de 9 200;

Production et transformation de poisson de Bakim (Adamaoua): 392,2 tonnes produites sur un objectif de 1 800;

Production de mais de Mbandjock (Centre): 1 918 tonnes produits sur un objectif de 9 660;

Production et transformation de viande porcine de Bafoussam (Ouest) : 3 100 tonnes de viande produite sur un objectif de 7 300;

Production et transformation du riz pluvial de Galim (Ouest): 1 296 tonnes produites sur un objectif de 3 500;

Production et transformation du soja de Mokolo (Extrême-Nord) : 3 200 tonnes produites sur un objectif de 8 000.

Pêche et aquaculture

En 2012, la production de la pêche a progressé de 1,8% par rapport à 2011. En 2013, cette production croîtrait de 2%. Les actions en cours portent sur : (i) la réhabilitation des infrastructures ; (ii) l'appui à la production des alevins et de poissons et en petit matériel de pêche et d'aquaculture: (iii) l'intensification des activités de la surveillance et du contrôle des activités de pêche; (iv) la mise en œuvre du plan national de développement de l'aquaculture commerciale.

Forêt, faune et environnement **Secteur forestier**

Exploitation forestière

L'exploitation forestière se fait sous forme de concessions forestières à travers 114 Unités Forestières d'Aménagement (UFA), représentant près de 7 millions d'hectares de forêt de production. Parmi elles, 89 sont sous aménagement pour une superficie d'environ 6 millions d'hectares.

En 2012, le secteur forestier a connu une stagnation de ses activités par rapport à 2011. Cette morosité se poursuivrait en 2013 avec une baisse de 0,9% de la production. Ce ralentissement des activités est consécutif à la baisse de la demande provenant des principaux partenaires étrangers. Le volume de bois abattu évalué à 2 316 milliers

de m3, est en baisse de 1,7% par rapport à 2011. Les exportations des grumes et des placages ont reculé respectivement de 14,3% et 15,9%. Par contre, celles des débités et des contre-plaqués ont crû de 12,1% et 38,5%. Les quantités des produits spéciaux exportés (Ebène, Pygeum, Yohimbe et Voacanga) ont progressé significativement passant de 872 à 1543 milliers de kg.

Depuis 2010, la part des recettes d'exportation de bois et ouvrages en bois dans les recettes totales d'exportation recule passant de 11,5% en 2010 à 10,8% en 2011 et à 10,6% en 2012. Cette baisse pourrait s'expliquer par la diminution de la demande des pays partenaires, notamment ceux de la zone euro.



En 2012, les taxes forestières (Redevance Forestière Annuelle (RFA)), taxe d'abattage, taxe entrée usine) ont diminué de 13,9% par rapport à 2011 pour s'établir à 13,2 milliards. Cette baisse est imputable au recul de 12,4% de la RFA liée notamment au non renouvellement de 23 ventes de coupe, à l'abandon de trois concessions forestières et au nombre élevé de reliquataires. La chute de la taxe entrée usine (-40,3%) est due à la fermeture de certaines usines de transformation de bois. En 2013 la taxe entrée usine a été supprimée et remplacée par le droit de sortie.

Dans le cadre de la promotion de la légalité, de la certification et de la labellisation des produits forestiers, 7 UFA sont certifiées FSC/FM

(Forest Management certification) pour 748 968 d'ha, 3 millions d'hectares sur plusieurs UFA certifiés OLB/TLTV/CoC (Origine et Légalité des Bois) et 12 unités de transformation certifiées FSC/CoC (certification de bonne gestion forestière).

S'agissant de la gouvernance, le projet pilote pour le développement d'un progiciel de deuxième génération, système informatisé de gestion des informations forestières, qui permettra de tracer le bois de la forêt à l'exportation a été mis en place avec l'appui de l'Union Européenne pour lutter contre l'exploitation illégale du bois. La stratégie nationale de contrôle forestier et de lutte contre le braconnage est mise en œuvre. En 2012, le montant des recettes directes issues des bois saisis, vendus aux enchères, des amendes et des pénalités recouvrées dans divers contentieux est de 505,7 millions.

Reboisement et régénération des ressources forestières

En 2012, le MINFOF et les collectivités territoriales décentralisées ont signé 43 conventions pour le transfert effectif des activités de reboisement dans les réserves et périmètres relevant de leurs circonscriptions administratives. Le projet de promotion de plantations forestières communales, communautaires et privées de l'ANAFOR a produit 1,1 million de plants et réalisé 970 ha de plantations dans les trois zones écologiques. Le Fonds Spécial de Développement Forestier a financé à hauteur de 525 millions, 62 Communes pour la plantation de 4 000 arbres par commune, 20 communes pour l'entretien des plantations, 61 ONG et associations pour la plantation de 2 400 arbres et 100 ONG et associations ont reçu le matériel sylvicole.

Environnement

S'agissant de l'environnement, la gestion durable de la biodiversité s'est poursuivie avec la mise en œuvre du projet de Conservation et de Gestion Participative des Ecosystèmes des Mangroves dans la zone Kribi-Campo. Dans ce cadre, 20 000 plants de palétuviers ont été plantés pour 3 hectares de mangroves régénérés. La sensibilisation des populations de l'estuaire du Cameroun sur l'exploitation durable des mangroves et l'usage des fumoirs améliorés s'est faite à travers l'organisation des séances de formation des groupes cibles sur les techniques simples de régénération des palétuviers.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, l'opération « Sahel Vert » a permis de reboiser 3 000 ha dans 06 nouveaux sites dans le septentrion avec la mise en terre de 480 000 plants. Cette opération est à la phase de l'entretien post-plantation. La sensibilisation des populations sur l'utilisation des foyers améliorés s'est intensifiée avec la fabrication de 18 496 foyers améliorés qui ont été distribués dans la région de l'Extrême-Nord.

La lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses a été menée à travers le renforcement des inspections dans les installations industrielles et commerciales. Ces inspections ont permis d'identifier 855 structures insalubres et/ou dangereuses. La réglementation relative à la fabrication, l'importation et la commercialisation des emballages non biodégradables est effective depuis le 05 octobre 2012.

Pour ce qui est des inspections et contrôles environnementaux, 120 notifications d'amende ont été dressées pour un montant de 514 millions et 90,3 millions ont été effectivement recouvrés.

S'agissant de la protection de l'environnement urbain, de la conservation de la nature et de la réhabilitation des sites dégradés, deux jardins botaniques ont été créés à Kousseri, quatre espaces verts dans les établissements scolaires de la région du Sud-Ouest, 800 plants de Rhizophora racemosa et Ravicennia plantés dans la mangrove du quartier New Priso « bois des singes » à Douala et 60 arbres constitués de Terminalia mantali et d'« orqueil de chine » mis en terre dans le Nkam. Des campagnes de sensibilisation ont été menées sur la lutte contre les feux de brousse dans 53 villages des arrondissements de Kentzou, Ketté et Batouri.

Secteur faunique

Le Cameroun dispose à ce jour de 18 parcs nationaux, 6 réserves de faune, 3 sanctuaires de faune, 1 sanctuaire de flore, 3 jardins zoologiques, 70 zones de chasse pour une superficie totale de 9,2 millions d'ha soit environ 19,4% de couverture nationale en aires protégées.

En vue de l'amélioration de la connaissance de la ressource et du suivi écologique, plusieurs inventaires de faune sont réalisés dans les aires protégées et les zones d'intérêt cynégétique. Ces inventaires concernent les parcs nationaux de la vallée du Mbéré, de Mpem et Djim, et les zones de chasse (12, 16 et 24). Un programme d'enrichissement et de repeuplement des aires protégées en faune sauvage menacée de disparition a été élaboré. L'inventaire et le plan de gestion du perroquet gris à queue rouge ont été réalisés et la suspension de l'exportation de cette espèce du Cameroun a été levée par la CITES (Convention on International Trade Endangered Species of wild fauna and flora), un nouveau quota d'exportation de 3 000 perroquets a été attribué pour l'année 2012.

Suite au braconnage massif d'éléphants au parc national de Bouba Ndjidda, un plan d'urgence pour la sécurisation des aires protégées a été élaboré avec l'appui des partenaires. A ce titre les effectifs des écogardes dans les aires protégées ont été renforcés et, 200 talkies walkies et 24 radios de communication acquis. En 2012, le montant global des recettes fauniques s'élève à 1,3 milliard, en augmentation de 1,2% par rapport à 2011.







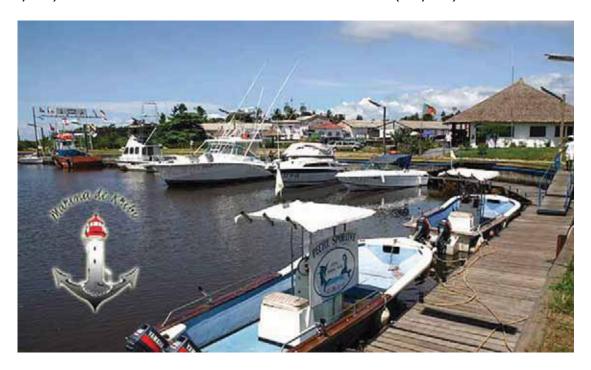
Secteur secondaire

En 2012, la croissance de ce secteur a été de 4,9% contre 1,6% en 2011. Cette évolution s'est faite à la faveur de la consolidation des activités dans les sous-secteurs des « autres industries manufacturières » et des «industries agroalimentaires». Après plusieurs années de baisse, la production pétrolière repart de 3,5%. L'indice de la production industrielle s'est également amélioré de 0,3 point par rapport à 2011 pour se situer à 2,6% en 2012. Sa contribution à la croissance économique est passée de 0,4 point en 2011 à 1,2 point en 2012.

En 2013, le PIB réel du secteur secondaire croîtrait de 5,4% sous l'impulsion des BTP et des industries. La hausse de 9,4% de la production de la branche «électricité, gaz et eau » contribuerait également à soutenir les activités de ce secteur dont la contribution à la croissance serait de 1,3 point en 2013. Industries manufacturières

En 2012, le taux de croissance des industries manufacturières est de 5.1%. Cette évolution est consécutive à la consolidation des activités

dans les différentes branches que sont les industries agroalimentaires (+5,4%) et les autres industries manufacturières (+4,9%).



S'agissant de la production des industries manufacturières, elle progresse de 4,1% par rapport à 2011, en liaison avec la hausse de 4,6% des industries agroalimentaires et de 3,6% des autres industries manufacturières.

L'amélioration de la production agroalimentaire est consécutive à l'accroissement de la production dans les industries de boissons (+6%), les industries de cacao, de café et de sucre (+10,8%) et des travaux de grains (+4,7%). La hausse dans les autres industries manufacturières résulte des hausses observées dans l'industrie textile et de confection (+4,2%), l'industrie du bois et ameublement (+3,3%) et la fabrication de papiers et articles en papiers (+29,9%). La consolidation des activités dans les différentes filières est attribuable à la disponibilité des matières premières, à l'intensification de la lutte contre les produits de contrebande, à l'accroissement de la demande, au renouvellement des outils de production et à l'installation de nouvelles unités de production.

Au premier trimestre 2013, l'activité industrielle poursuit sa tendance haussière observée depuis l'année passée. L'indice global de la production industrielle est en hausse de 3,8% en glissement annuel. Cette performance est imputable aux branches suivantes : « industries chimiques et pétrolières» (+18,8%); « industries agroalimentaires » (+3,7%) et « industries extractive » (+3,3%). Certaines branches ont contribué à freiner l'évolution d'ensemble notamment les « biens intermédiaires et de construction » (-6,9%).

A fin 2013, la croissance des industries manufacturières pourrait se situer à 5% soutenue par les industries agroalimentaires (+4,9%) et les autres industries manufacturières (+5,1%).

Industries extractives

En 2012, la croissance dans ce sous-secteur s'est établie à 3,5% et est estimée à 4,5% en 2013. Cette évolution s'expliquerait par la mise en exploitation du gisement Dissoni et du champ gazier de la Sanaga sud. Mines

Les activités d'exploration et d'exploitation minières se déroulent sous la forme industrielle et artisanale. A fin 2012, le Cameroun comptait sous la forme industrielle : 5 permis d'exploitation pour le marbre (Nord), le calcaire (Figuil), le cobalt-nickel (Lomié), le diamant et les substances connexes (Mobilong); 45 permis d'exploitation de carrières; 169 permis de recherche. Sous la forme artisanale, on dénombrait 1 248 autorisations pour 314 exploitants.

Suite à son admission au processus de Kimberley en 2012, le Cameroun a attribué le premier certificat à la société C and K Mining en début 2013.

En 2012, le CAPAM a : (i) transféré 36,884 kg d'or et 15,385 kg de saphir au MINFI; (ii) canalisé dans le circuit formel, 25 kg d'or en poudre pour une valeur de 835 millions, 0,476 kg de saphirs (15 millions), 9 800 m3 de quartzites (10 millions) et 77 950 kg de disthène (5 millions).

Pour renforcer sa production, le CAPAM a mis à la disposition des brigades minières du matériel roulant (motos), technique (balances électroniques), informatique (ordinateurs de bureaux) et des groupes électrogènes pour renforcer les contrôles. Il a appuyé les artisans miniers en pelles, motopompes et coffres forts. Il a sécurisé 5 sites miniers et a étendu ses activités dans de nouveaux arrondissements de l'Est, du Sud et du Centre.

En 2013, les activités liées à la sécurisation des sites miniers, à l'appui

des artisans miniers et à la communication et manifestation promotionnelle sont en cours de mise en œuvre et devront se poursuivre sur la période 2014 – 2017. Le Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur des Mines (PRECASEM), financé par la Banque Mondiale à hauteur de 15 milliards, a été lancé en fin janvier 2013 par le MINMIDT. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion du secteur minier, et les cadres pour le développement minier durable.

Hydrocarbures

Ce secteur regroupe la production de pétrole et de gaz naturel. Pétrole brut

En 2012, la production pétrolière s'est établie à 22,4 millions de barils contre 21,6 millions de barils en 2011, soit une augmentation de 3,5%. En 2013, la production s'établirait à 24,3 millions de barils du fait notamment de la montée en production du gisement Dissoni.

Gaz naturel

La production qui a débuté en 2012, serait en hausse en 2013 avec la mise en service de la centrale à gaz de KRIBI et l'exploitation du champ gazier de la Sanaga sud.

Produits pétroliers avals

En 2012, toutes les quantités des produits pétroliers mises à la consommation hormis celles du jet A1 et du fuel 1 500 ont augmenté du fait du démarrage des grands projets. L'augmentation des quantités consommées de fuel 3 500 est attribuable à la mise en service de plusieurs centrales thermiques. Les prix à la pompe sont restés stables grâce au soutien de l'Etat.

Au premier semestre 2013, les quantités consommées de super et de gasoil augmentent respectivement de 6,6% et 11% en glissement annuel, du fait de la poursuite des grands travaux et du bon comportement des activités dans le sous-secteur des transports ; les quantités des autres produits pétroliers sont en baisse.

Pour marquer sa volonté de la transparence, améliorer la gouvernance et la contribution du secteur des industries extractives au développement économique, le Cameroun a déposé sa candidature à l'examen de conformité de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dont la décision est attendue au courant du quatrième trimestre 2013.

Eau et Electricité

En 2012, la production d'eau est de 123,9 millions de m3, en hausse de 0,7 % par rapport à 2011. En 2013, elle croîtrait de 4,9%, grâce à la réhabilitation du réseau, la mise en service des centres de traitements d'eau de la Mefou et d'Akomyada et la construction des forages à haut débit raccordés au réseau de distribution de Douala et d'autres centres urbains.

Pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable, plusieurs projets d'adduction d'eau sont en cours de réalisation dans les grands centres urbains à l'instar des villes de Ngaoundéré, Bertoua et Edéa sur financement de l'Agence Française de Développement. Une campagne de réhabilitation et d'intensification des branchements est en également cours.

Electricité

En 2012, la production d'électricité a été de 4 963 milliers de KWH, en baisse de 0,4% par rapport à 2011. Cette baisse est tributaire de la vétusté des équipements, des conditions climatiques peu favorables et de l'arrêt de fonctionnement des centrales du Programme Thermique d'Urgence. L'électrification rurale s'est intensifiée avec la couverture de 70 localités en énergie électrique.

En 2013, la production serait en hausse de 10,4% en rapport avec la mise en service de la centrale à gaz de Kribi, le renouvellement des équipements et la réhabilitation des infrastructures de transport et de distribution.

En zone rurale, 16 localités sont électrifiées sur fonds propres de l'Agence d'Electrification Rurale. Sur financement conjoint Banque Islamique de Développement/Etat, les travaux d'extension et d'électrification de 321 localités sont en cours. Sur financement conjoint Union Européenne/Etat, 26 localités sont électrifiées ; des réseaux de moyenne tension et basse tension immergés construits dans 3 localités dans la zone de Rumpi et ; 33 localités isolées des départements du Ndian et de la Mémé électrifiées par des kits solaires photovoltaïques.

Dans le cadre de la vulgarisation de l'énergie solaire, le projet « Centrales photovoltaïques, Cameroun 2020 » prévoit de produire 500 MW à l'horizon 2020. La première phase d'une capacité de 100 MW est cours de réalisation.

Bâtiments et Travaux Publics

En 2012, le sous-secteur Bâtiments et Travaux Publics a représenté 8,4% du PIB et a contribué à hauteur de 0,2% à la croissance. Il représenterait 3,7% du PIB en 2013 et contribuerait à 0,3 point à la croissance. Les actions se poursuivent dans les infrastructures routières et les constructions civiles.

Infrastructures routières

En 2012, les travaux d'entretien du réseau national ont porté sur 9 400 km de routes en terre, 3 286 km de routes revêtues et 3 500 km de routes rurales. Ils concernent le cantonnage, l'entretien mécanisé des routes bitumées et des routes en terre, les ponts et radiers. Les travaux de désenclavement des zones rurales se sont poursuivis. Dans le cadre de décentralisation, l'entretien des abords des routes est désormais du ressort des communes.

S'agissant des réhabilitations et constructions, il y a lieu de citer, entre

le bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré dont les travaux sont réalisés à 87% sur le tronçon Garoua Boulai-Nandéké (99 km), à 95% sur celui de Nandéké – Mbéré (87,6 km) et achevés sur Mbéré-Ngaoundéré (89km) :

la construction de la route Ekok-Bamenda réalisée à plus de 40% et le renforcement du tronçon Numba-Bachuo Akagbe qui est presque terminé:

le bitumage de la section Nding- Mbgaba des routes Nkolessong-Nding exécuté à près de 30%;

le bitumage des routes Sangmelima-Bikoula et Djoum-Mintom effectué à près de 25%;

la construction de la route Foumban-Manki et Manki-pont sur la Mape dont les travaux sont effectués à 22%:

l'aménagement des pénétrantes Est et Ouest en cours à Douala et achevé à Yaoundé:

D'autres travaux se poursuivent dans le cadre du programme spécial d'urgence et concernent les routes suivantes:

Yaoundé-Bafoussam-Bamenda où il est prévu de réhabiliter 136 km; Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa où il est prévu de réhabiliter 36 km, surveiller et traiter les points accidentogènes sur 134 km;

Ngaoundéré-Garoua où il est question de réhabiliter 25 km, surveiller et traiter les points noirs sur 220km;

Yaoundé-Nsimalen où les études sont achevées sur le tronçon « rase campagne » pour un linéaire évalué à 10,6 km. Pour la section en voie d'accès rapide urbaine, les études sont en cours de réalisation.

S'agissant de la construction de l'autoroute Yaoundé et Douala, les travaux de la première phase de 100 km ont été attribués à une entreprise chinoise et les études sont en cours.

Les travaux de la construction du deuxième pont sur le Wouri ont été attribués à la société SOGFA SATOM.



Constructions civiles

En 2013, les actions menées visent l'amélioration de l'accès aux matériaux locaux de construction et le respect des normes techniques de construction des bâtiments et édifices publics dans les chantiers des différents maîtres d'ouvrage, notamment la construction:

des infrastructures, scolaires dans les enseignements maternel, primaire et secondaire;

des Facultés de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques et de Génie Industriel de l'Université de Douala;

des bâtiments de l'université de Maroua et de l'Institut des Beaux Arts de Foumban:

de l'ENS et l'ENSET de l'Université de Bamenda;

de l'hôpital Général de Sangmélima et de l'hôpital gynéco obstétrique de Douala dans le cadre de la coopération sino camerounaise;

des stades omnisports et complexes sportifs dans le cadre du Programme national de développement des infrastructures sportives; de 3 555 logements sociaux à Yaoundé et Douala;

des barrages hydroélectriques de Lom Pangar et Memve'ele.



Secteur tertiaire

En 2012, la croissance du secteur tertiaire a été de 5,5%. Sa contribution à la croissance réelle est passée de 2,56 points à 2,55 points. Cette croissance est observée dans les sous secteurs de l'entreposage, des transports, des télécommunications et des banques et établissements financiers. En 2013, la croissance de ce secteur serait de 5,3% et contribuerait pour 2,5 points à la croissance réelle. Elle représenterait 49,1% du PIB.

Commerce

Les objectifs du Gouvernement, en matière de développement du commerce, sont axés sur deux programmes opérationnels : le développement des exportations et la régulation du marché intérieur.

Développement des exportations

En 2012, les activités menées ont permis de : (i) installer une vitrine d'exposition et un kiosque de dégustation à l'Ambassade du Cameroun à Paris; (ii) intégrer les mets camerounais et le poivre de PENJA dans les menus proposés par certaines compagnies aériennes et (iii) organiser des journées économiques et commerciales du Cameroun aux Etats-Unis.

Au premier semestre 2013, 1 520 bâches ont été distribués et 97 fours de séchage rétrocédés aux producteurs dans les principaux bassins cacaoyers pour améliorer la qualité du cacao camerounais. Pour promouvoir la banane camerounaise au Japon, des échantillons de bananes ont été envoyés à l'Ambassade du Cameroun dans ce pays et des Journées Economiques et Commerciales du Cameroun en Alger et la Foire Transfrontalière CEMAC à Kyé-Ossi ont été organisées.



Régulation du marché intérieur

En 2012, les principales actions ont porté sur : (i) la lutte contre les pratiques commerciales illicites, (ii) l'amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation ; (iii) la promotion des produits locaux ; (iv) l'amélioration du dispositif de protection du consommateur.

Au premier semestre 2013, plusieurs foires ont été organisées à Yaoundé et Douala. Pour lutter contre la vie chère, la MIRAP a organisée des caravanes de vente promotionnelle des denrées alimentaires et des manuels scolaires dans les dix régions. Les travaux de construction de quarante (40) marchés supplémentaires ont démarré. Pour protéger les consommateurs, les produits impropres à la consommation ont été saisis et détruits.

Transports

Transports terrestres

En 2012, un intérêt particulier a été porté sur la prévention et la sécurité routière. Sur 19 centres de visites techniques contrôlés, quatre sont conformes au cahier de charges. Au cours des missions de prévention routière près de 50% de véhicules contrôlés sont au-dessus des limites règlementaires de vitesse et environ 17% de tests d'alcoolémie effectués sont positifs. Des sanctions ont été prises à l'égard des contrevenants notamment la suspension temporaire ou définitive de certaines agences de voyage, le retrait de la circulation des véhicules non conformes et des permis de conduire.

Des contrôles ont aussi été effectués auprès de 262 agences de voyage sur les 348 agrées ; sur 471 auto-écoles contrôlées 211 sont conformes à la règlementation. Les gestionnaires des agences de voyage ont été formés et les conducteurs professionnels recyclés sur financement du Fond routier.

Toutes ces actions menées dans le cadre du plan d'urgence de sécurité routière ont conduit à la baisse de 33% du nombre d'accidents de circulation, avec 1 756 cas enregistrés en 2012 contre 2 605 en 2011. En 2013 les actions suivantes se sont poursuivies dans le but de réduire le nombre d'accidents de circulation:

l'intensification des campagnes de prévention et de sécurité routière, ainsi que le suivi des agences de voyage sur l'ensemble du territoire national:

l'élaboration et l'exploitation de la banque de données sur les accidents de la route ;

le contrôle régulier du taux d'alcoolémie chez les conducteurs ;

l'intensification du contrôle de vitesse par radars sur le réseau Yaoundé – Douala – Bafoussam ;

l'amélioration du système d'évaluation des candidats au permis de conduire à travers des tests objectifs de la nouvelle formule de l'exa-

l'identification et la résorption des points dangereux sources d'accidents de circulation :

l'implantation des panneaux lumineux portant des messages de sensibilisation des usagers de la route sur les grands axes routiers, dans les agences de voyage et les carrefours des grandes villes.

Transport aérien

En 2012, le trafic global des passagers connaît une hausse de 19,4% pour se situer à 1 126 608 ; le fret aérien est en hausse de 24%. Au cours des six premiers mois de 2013 et par rapport au premier semestre 2012, le nombre total de passagers transportés croit de 20% et le fret aérien de 5%. Les opérateurs estiment qu'au terme de l'année 2013, le trafic passager serait en augmentation de 19,4% et le fret de 5%, en raison de l'amélioration des services, la création de nouvelles lignes directes et l'augmentation de la fréquence des vols.

Pour améliorer la compétitivité des aéroports, des actions sont menées en termes de modernisation des infrastructures, d'amélioration de la qualité de service et du renforcement de la sécurité.

Transport ferroviaire

En 2012, le transport ferroviaire enregistre une hausse de 7,8% du trafic marchandises et une diminution de 2,6% du trafic voyageurs. Il en résulte une augmentation de 6,1% du chiffre d'affaires. La hausse des marchandises est liée à l'augmentation du tonnage transporté des hydrocarbures (+11,4%), des matériaux de construction (+12,8%) et des conteneurs (+4,6%). La baisse du trafic voyageurs s'explique par le bitumage des tronçons Yaoundé-Bertoua et Yaoundé-Nanga-Eboko. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires et le trafic marchandises progressent respectivement de 2% et de 0,8% alors que le trafic voyageurs baisse de 10,9 %.

Les projections pour l'année 2013 tablent sur une augmentation de 7,4% du chiffre d'affaires en raison de l'accroissement de 8,5% du trafic marchandises et malgré la diminution de 4,9% du trafic voyageurs.

Transport maritime

En 2012, le trafic maritime global connaît une hausse de 7,3%. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 7,8% du tonnage des marchandises à importation et de 5,9% de celui des exportations. Au premier semestre 2013, le tonnage global des marchandises a progressé de 15,5% en glissement annuel, suite aux accroissements de 14,9% et de 17,3% du tonnage de marchandises à l'importation et du tonnage à l'exportation respectivement.

Les projections pour l'exercice 2013 indiquent une croissance de 6,1% du chiffre d'affaires global du sous-secteur du fait de l'accroissement de 15,9% du tonnage global transporté qui résulterait des hausses de 14,3% du tonnage des marchandises à l'importation et de 20,4% de celui à l'exportation. Cette progression serait liée à la hausse du volume des échanges commerciaux à l'importation et à l'exportation, suite au maintien régulier du chenal d'accès à une profondeur de 7,5 mètres pour favoriser l'entrée de gros porteurs au Port Autonome de Douala.

Télécommunications

En 2012, le nombre d'abonnés a augmenté de 28,6% pour se situer à 13 898 465 contre 10 808 863 en 2011. Cette croissance est liée à la progression de 29,1% des abonnés du téléphone mobile et de 20,1% du téléphone fixe. Le chiffre d'affaires augmente de 8,7%.

Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le nombre d'abonnés croît de 12% et le chiffre d'affaires de 4,6%. Au terme de l'exercice 2013, le nombre d'abonnés et le chiffre d'affaires croîtraient respectivement de 9,5% et de 6%. L'accroissement de l'activité dans ce soussecteur est attribué principalement à l'extension de la couverture géographique du réseau et aux campagnes promotionnelles.

En ce qui concerne la téléphonie rurale, 10 Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) ont été mis en service en 2013, portant à 47 le nombre total de Télécentres opérationnels. La construction de 28 autres se poursuit. Les zones traversées par la fibre optique ont été connectées à celle-ci.

Tourisme

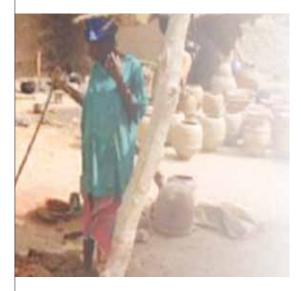
En 2012, 817 226 touristes sont entrés au Cameroun contre 604 052 l'année précédente, soit un accroissement de 35,3%. Le secteur privé a investi 457,6 milliards dont 292 milliards dans l'hôtellerie et 163,3 milliards dans les agences de voyages.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI en 2012, le nombre de nuitées a augmenté de 6,1% et le taux moyen d'occupation des chambres de 2,7%. Cette évolution est liée à l'amélioration des infrastructures hôtelières et à la qualité de service. Au premier semestre 2013 et en glissement annuel, le nombre de nuitées et le taux moyen d'occupation des chambres restent stables. Les opérateurs du sous-secteur projettent un accroissement de 2% du nombre de nuitées et de 0,7% du taux moyen d'occupation des chambres à fin 2013.

A fin août 2013, le Cameroun dispose de 539 établissements hôteliers d'une capacité de 150 12 chambres, 330 suites, et 269 appartements. En matière de respect des normes et standards internationaux, 177 établissements sont conformes. On dénombre 377 restaurants, 96 établissements de loisir, 213 agences de voyage et 199 guides de tourisme. La Commission technique nationale des établissements de tourisme a octroyé 50 autorisations d'ouverture dont 22 pour les hôtels, 4 pour les réstaurants, 19 pour les établissements de loisirs et 5 pour les agences de voyage. Elle a accordé 11 agréments de guide de tourisme.

PME, économie sociale et artisanat

Dans ce secteur, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des programmes suivants : (i) amélioration de la compétitivité des PME ; (ii) promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME ; (iii) promotion de l'entreprenariat collectif et amélioration des performances des Très Petites Entreprises et de l'Artisanat.





Programme d'amélioration de la compétitivité des PME

En 2012, la stratégie de sensibilisation des entreprises dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic et l'engagement des négociations par le MINPMEESA en vue du préfinancement de cette activité a été la mise en place.

En 2013, la bourse de sous-traitance et du partenariat a été mise en place. Dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic, 43 PME ont été diagnostiquées et 400 sensibilisées.

Programme de promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires. En 2012, les actions menées ont porté sur : (i) l'extension du Centre de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE) de Yaoundé et de réhabilitation celui de Douala; (ii) la distribution du matériel agricole d'un montant total de 100 millions aux organisations de l'économie sociale (OES) en milieu rural;

Programme de promotion de l'entreprenariat collectif et amélioration des performances des Très Petites Entreprises et de l'Artisanat



Les activités réalisées en 2012 porte sur : (i) l'organisation à Yaoundé de la 3ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui a vu la participation d'environ 1200 exposants ; (ii) l'appui pour 200 millions à 72 GIC dans le cadre des initiatives locales de développement; (iii) l'appui financier pour 58 millions à 34 micro et petites entreprises en zone urbaine et périurbaine.

En 2013, s'est tenue la première édition des journées de l'économie sociale. Les travaux de construction de six villages artisanaux sur les dix engagés sont achevés. Afin de faciliter la migration des acteurs de ce secteur informel vers le formel, 100 registres communaux ont été rétrocédés aux collectivités territoriales décentralisées et les séminaires de formations ont été organisés par le FEICOM.

Pour faciliter l'émergence des PME, les actions suivantes ont été menées : (i) la création de l'Agence de promotion des PME ; (ii) la mise à disposition d'une somme de 3 milliards au profit des PME sous la forme de crédit-bail ; (iii) la mise en place du mécanisme transitoire de financement de la PME dont le but est de faciliter l'accès des PME aux crédits à moyen et à long termes.



Afrique -

Ambassade du Cameroun en ALGÉRIE

S.E.M.MBAFOU Claude Joseph 5, rue J. Apprement Air-de-France

BP 343 Alger Tél.: 213 292 11 24 Fax: 213 2 192 11 25

E-mail: ambacamalger@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Chargé d'Affaires S.E.M. ZOYOUM Nicolas

BP 935 Bangui Tél.: 236 61 16 87 Fax: 236 61 18 57

E-mail: ambacam.rca@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au CONGO

S.E.M. KOMIDOR NJIMO LUH

Avenue Bayardelle BP 2136 Brazzaville Tél.: 242 81 10 08 Fax: 242 81 56 75

E-mail: ambacambrazza@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en ANGOLA

S.E.M. KOMIDOR NJIMO LUH

Avenue Bayardelle BP 2136 Brazzaville Tél.: 242 81 10 08 Fax: 242 81 56 75

E-mail: ambacambrazza@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

S.E.M. CHUNGONG AYAFOR Martin 171, Boulevard du 30 juin Gombe-Royal-

Kinshasa

Tél.: 243 990 141 396 Fax: 243 12 21 434

E-mail: ambacamkinshasa@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en COTE D'IVOIRE

S.E.M. NGUINI Alfred 06 BP 326 Abidjan 06 Tél.: 225 20 31 27 35 225 20 21 33 31 225 20 21 20 86

Fax: 225 20 21 66 11

E-mail: ambacamci@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au BURUNDI

S.E.M. CHUNGONG AYAFOR Martin 171, Boulevard du 30 juin Gombe-Royal-Kinshasa

Tél.: 243 990 141 396 Fax: 243 12 21 434

E-mail: ambacamkinshasa@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au RWANDA

S.E.M. CHUNGONG AYAFOR Martin 171, Boulevard du 30 juin Gombe-Royal-

Kinshasa

Tél. : 243 990 141 396 Fax : 243 12 21 434

E-mail: ambacamkinshasa@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en ÉGYPTE

S.E.M. MOHAMADOU LABARANG

15 rue El Israa Mohandessine, BP 2061, Le Caire, Egypte Tél.: 202 33 44 11 01 202 33 44 11 14

Fax : 202 303 37 14 202 3 45 92 08 E-mail : ambacam@link.net

Ambassade du Cameroun au SOUDAN

S.E.M. MOHAMADOU LABARANG

15 rue El Israa Mohandessine, BP 2061, Le Caire, Egypte Tél.: 202 33 44 11 01

202 33 44 11 14
Fax: 202 303 37 14
202 3 45 92 08
E-mail: ambacam@link.net

Ambassade du Cameroun en ÉTHIOPIE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun en ZAMBIE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168

BP 1026 Bole Road Addis-Abeba: Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun à MADAGASCAR

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun en OUGANDA

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168

Afrique

BP 1026 Bole Road Addis-Abeba :

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun à DJIBOUTI

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

Addis-Abeba:

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun au KENYA

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél. : 251 11 37 11 315 Fax : 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun en SOMALIE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun au MALAWI

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun en NAMIBIE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: amb cama a @ethionet.et

Ambassade du Cameroun au ZIMBABWE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun en TANZANIE

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168 BP 1026 Bole Road

Addis-Abeba:

Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun au Mozambique

S.E.M. NDOUMBE EBOULE Jacques Alfred Bole Road (Klle Kelema) Kebele 01, house n°168

BP 1026 Bole Road Addis-Abeba: Tél.: 251 11 37 11 315 Fax: 251 11 550 44 88

E-mail: ambcamaa@ethionet.et

Ambassade du Cameroun au GHANA

S.E.M. NGUINI Alfred 06 BP 326 Abidjan 06 Tél.: 225 20 31 27 35 225 20 21 33 31 225 20 21 20 86

Fax: 225 20 21 66 11

E-mail: ambacamci@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au BURKINA FASO

S.E.M. NGUINI Alfred 06 BP 326 Abidjan 06 Tél.: 225 20 31 27 35 225 20 21 33 31 225 20 21 20 86

Fax: 225 20 21 66 11

E-mail: ambacamci@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en SIERRA LEONE

S.E.M. NGUINI Alfred 06 BP 326 Abidjan 06 Tél.: 225 20 31 27 35 225 20 21 33 31 225 20 21 20 86 Fax: 225 20 21 66 11

E-mail: ambacamci@yahoo.f

Ambassade du Cameroun en Guinée Conakry

S.E.M. NGUINI Alfred 06 BP 326 Abidjan 06 Tél.: 225 20 31 27 35 225 20 21 33 31 225 20 21 20 86

Fax: 225 20 21 66 11

E-mail: ambacamci@yahoo.fr

Afrique

Ambassade du Cameroun au GABON

S.E.M. MVONDO AYOLO Samuel

Bd Léon MBA 14 001 Libreville Tél.: 241 73 28 00 Fax: 241 73 29 10

E-mail: ambacamgabon@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun à Sao Tomé et Principe

S.E.M. MVONDO AYOLO Samuel

Bd Léon MBA 14 001 Libreville Tél. : 241 73 28 00 Fax : 241 73 29 10

E-mail: ambacamgabon@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en GUINÉE ÉQUATORIALE

S.E.M. MPOUEL BALA Lazare 19 Calle Rey Boncoro, Malabo Guinée Equatoriale Protocole/Pr Guinée Equato : 240 333 27 50 50 Tél. : 240 333 09 22 63 /240 333 09 34 73

Fax: 240 333 09 34 13

Ambassade du Cameroun au LIBERIA

S.E.M. GANG BENG'YELA Augustine

Tél.: 00 231 88 64 95 798 Fax: 00 231 88 03 24 366

E-mail: cameroon_mission@yahoo.com

Ambassade du Cameroun au MAROC

S.E.M. MOUHAMADOU YOUSSIFOU

20, rue du Rif Souissi BP 1790 Rabat

Tél.: 212 537 75 88 18 212 537 75 41 94 Fax: 212 537 75 05 40

E-mail: ambacam@iam.net.ma

Ambassade du Cameroun au SENEGAL

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS BP 2973 Dakar

Tél.: 221 33 849 02 92 Fax: 221 33 823 33 96

E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun au MALI

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS

BP 2973 Dakar

Tél.: 221 33 849 02 92 Fax: 221 33 823 33 96

E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun en MAURITANIE

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS

BP 2973 Dakar Tél.: 221 33 849 02 92 Fax: 221 33 823 33 96 E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun en GAMBIE

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS

BP 2973 Dakar Tél. : 221 33 849 02 92

Fax: 221 33 823 33 96 E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun au Cap Vert

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS BP 2973 Dakar

Tél.: 221 33 849 02 92 Fax: 221 33 823 33 96

E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun en GUINEE BISSAU

S.E.M. KOE NTONGA Jean 157 rue Joseph T. GOMIS

BP 2973 Dakar Tél.: 221 33 849 02 92 Fax: 221 33 823 33 96

E-mail: ambacamdkr@ymail.com

Ambassade du Cameroun au TCHAD

S.E.M. BAH OUMAROU SANDA RUE DES POIDS Lourds quartier Klémat

BP 58 Ndjamena Tél.: 235 52 34 73 Fax: 235 52 48 20

E-mail: ambacam@intnet.td

Ambassade du Cameroun en TUNISIE

S.E.M. LOE Victor

Angle Rue HédiChaker et Habib Thameur, n°24

2016 Carthage Byrsa – Tunis Tél.: 216 71 27 57 52 Fax: 216 71 27 53 54

E-mail: ambacamtunis@topnet.tn

HAUT COMMISSARIAT DU CAMEROUN EN AFRIQUE DU SUD

S.E.M. KOUAMBO JOMAGUE Adrien

924 pretorius street

P.O.Box 13790 Hatfield 028 Pretoria South Africa

Tél.: 27 12 36 24 731 Fax: 27 12 36 24 732

E-mail: hicocam@cameroon.co.za

Haut-commissariat du Cameroun au NIGERIA

S.E.M. SALAHEDDIENE ABBAS Ibrahima 469/470 Lobito Cresiant Wuse II Abuja

BP: BMB 5238

Tél.: 234 946 11 423 LD Fax: 234 941 365 72

E-mail: haucocamabuja@yahoo.fr

Afrique ——

Europe

Ambassade du Cameroun au TOGO

S.E.M. SALAHEDDIENE ABBAS Ibrahima 469/470 Lobito Cresiant Wuse II Abuja

BP: BMB 5238

Tél.: 234 946 11 423 LD Fax: 234 941 365 72

E-mail: haucocamabuja@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au NIGER

S.E.M. SALAHEDDIENE ABBAS Ibrahima 469/470 Lobito Cresiant Wuse II Abuja

BP: BMB 5238

Tél.: 234 946 11 423 LD Fax: 234 941 365 72

E-mail: haucocamabuja@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au BENIN

S.E.M. SALAHEDDIENE ABBAS Ibrahima 469/470 Lobito Cresiant Wuse II Abuja

BP: BMB 5238

Tél.: 234 946 11 423 LD Fax: 234 941 365 72

E-mail: haucocamabuja@yahoo.fr

Consulat du Cameroun au NIGERIA (Calabar)

M. ATANGANA Michel Auguste 21 NDIDEM Usang Iso Road BP 863 Calabar

Tél.: 234 87 23 32 07 Fax: 234 87 22 32 06

Consulat du Cameroun en GUINÉE ÉQUATORIALE (BATA)

M. Justin Joël ABESSOLO

BP 477 Bata Tél. : 240 08 22 62

Fax: 240 08 22 02

Ambassade du Cameroun en BELGIQUE

S.E.M. EVINA ABE'E Daniel

Avenue Brugmann 131 1190 Bruxelles Belgique

Tél.: 322 345 18 70 Fax: 322 344 57 35

E-mail:embassy@cameroon.be

Ambassade du Cameroun aux PAYS-BAS

S.E. Mme MELONO Odette

2514 JC La Haye Tél.: 317 03 46 97 15 Fax: 317 03 65 29 79

Amaliastraat 14

E-mail: ambacam-la-haye@plantet.nl

Ambassade du Cameroun au LUXEMBOURG

S.E. Mme MELONO Odette

Amaliastraat 14 2514 JC La Haye Tél.: 317 03 46 97 15 Fax: 317 03 65 29 79

E-mail: ambacam-la-haye@plantet.nl

Ambassade du Cameroun en ESPAGNE

Chargé d'Affaire AI Timothée Tabapssi Calle Rosario

Pino n°3 28 020 Madridd

Tél.: 34 915 711 160 Fax: 34 915 7125 04

E-mail: ambacammadrid@telefon.ca.net

Ambassade du Cameroun en FEDERATION DE RUSSIE

S.E.M. MAHAMAT PABA SALE

40, Rue Vorovscova

BP 136 Poste Internationale Moscou (Russie) Tél. : 74 95 29 17 0 65 49280/74 95 29 06 549

Fax: 7495 290 61 16

E-mail: ambacamoscow@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en FRANCE

S.E.M. Lejeune MBELLA MBELLA 7, Rue d'Auteuil 75016 Paris

Tél.: 331 47 43 98 33 331 46 51 12 49

Fax: 331 46 51 24 52

Ambassade du Cameroun auprès de L'ORDRE SOUVE-RAIN DE MALTE

S.E.M. Lejeune MBELLA MBELLA 7, Rue d'Auteuil 75016 Paris

Tél.: 331 47 43 98 33

331 46 51 12 49 Fax: 331 46 51 24 52

Europe

Ambassade du Cameroun en GRECE

S.E.M. Lejeune MBELLA MBELLA 7, Rue d'Auteuil 75016 Paris

Tél.: 331 47 43 98 33 331 46 51 12 49 Fax: 331 46 51 24 52

Ambassade du Cameroun au PORTUGAL

S.E.M. Lejeune MBELLA MBELLA 7, Rue d'Auteuil 75016 Paris Tél. : 331 47 43 98 33

331 46 51 12 49 Fax : 331 46 51 24 52

Ambassade du Cameroun à L'ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN (Saint Siège)

S.E.M. ZANGA Antoine Via Gregorio VII, 58 00165 Roma

Tél.: 00 39 33 14 63 53 42 39 06 39 91 84 93 Fax: 39 06 39 37 64 29

E-mail: ambacamsaintsiege@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun en ITALIE

S.E.M. AWONO ESSAMA Dominique Via SIRACUSA 4/6 Rome 00161

Tél.: 3906 44 29 12 85 Fax: 3906 44 29 13 23

E-mail: info@cameroonembrassy.it

Ambassade du Cameroun en RÉPUBLIQUE FÉDÉ-RALE D'ALLEMAGNE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 140 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929

Fax: 49 30 89 06 80 929 E-mail: berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en AUTRICHE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale d'Allemagne 140 30 Berlin

Tél.: 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax: 49 30 89 06 80 929

E-mail: berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en SLOVENIE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale d'Allemagne

140 30 Berlin

Tél.: 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax: 49 30 89 06 80 929 E-mail: berlin@ambacam.de

AMBASSADE DU CAMEROUN EN CROATIE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 140 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929

E-mail: berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en BOSNIE HERZEGOVINE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 140 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929 E-mail : berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun au MONTENEGRO

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 140 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929 E-mail : berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en SERBIE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 140 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929 E-mail : berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en MACEDOINE

S.E.M. MPAY Jean Marc

Rheinalles 76-Bonn République Fédérale

d'Allemagne 40 30 Berlin Tél. : 49 30 89 06 80 90 49 30 45 08 69 15 Fax : 49 30 89 06 80 929 E-mail : berlin@ambacam.de

Ambassade du Cameroun en SUISSE

S.E.M. BINDZI Henri Léonard 29, Burnnadernrain, CH 3006 Berne

Tél.: 41 31 352 47 37 41 31 352 44 26 Fax: 41 31 352 47 36 41 31 358 44 28 41 22 736 21 65

E-mail: ambacam.berne@yahoo.fr

Europe -

Haut commissariat du Cameroun en GRANDE-BRETAGNE

S.E.M. EKANEY NKWELLE 84, Holland Park W 113 SB Londres

Tél.: 44 207 727 07 71 Fax: 44 207 792 93 53

E-mail: highcom@cameroonhighcommission.co.uk

Haut commissariat du Cameroun au DANEMARK

S.E.M. EKANEY NKWELLE 84, Holland Park W 113 SB Londres

Tél.: 44 207 727 07 71 Fax: 44 207 792 93 53

E-mail: highcom@cameroonhighcommission.co.uk

Haut commissariat du Cameroun en SUEDE

S.E.M. EKANEY NKWELLE

84, Holland Park W 113 SB Londres

Tél.: 44 207 727 07 71 Fax: 44 207 792 93 53

E-mail: highcom@cameroonhighcommission.co.uk

Haut commissariat du Cameroun en FINLANDE

S.E.M. EKANEY NKWELLE

84, Holland Park W 113 SB Londres

Tél.: 44 207 727 07 71 Fax: 44 207 792 93 53

E-mail: highcom@cameroonhighcommission.co.uk

Haut commissariat du Cameroun en NORVEGE

S.E.M. EKANEY NKWELLE

84, Holland Park W 113 SB Londres

Tél.: 44 207 727 07 71 Fax: 44 207 792 93 53

E-mail: highcom@cameroonhighcommission.co.uk

Consulat du Cameroun à MARSEILLE

M. BEWEKEDI TIMIA Paul

Consulat du Cameroun

87, cours Pierre Puget 13006 Marseille

Tél.: 334 91 37 10 65 Fax: 334 91 81 63 09

Consulat Général du Cameroun à PARIS

M. GALEGA GANA Raphaël 7, rue d'Auteuil 750 16 Paris

Tél.: 331 46 51 8900 Fax: 331 40 71 542

Délégation du Cameroun à GENÈVE

S.E.M. NKOU Anatole

Représentant auprès de l'Office des Nations Unies

Rue du Nant 6-8 Suisse Tél. : 41 22 787 50 40 stan 41 22 787 50 41 secr

Fax: 4122 736 21 65

E-mail: mission.cameroun@bluewin.ch

Amerique -

Ambassade du Cameroun au BRÉSIL

S.E.M. MBENG Martin AGBOR SHIS Q1 15 CONJ .14 CASA 17 CEP: 71635-340 - Brasilia - Brésil

Tél.: 55613 248 54 03 55613 248 24 00 Fax: 556 132 48 04 43

E-mail: embcamerouneroun@embcameroun.org.br

Ambassade du Cameroun en Argentine

S.E.M. MBENG Martin AGBOR SHIS Q1 15 CONJ .14 CASA 17 CEP: 71635-340 - Brasilia - Brésil

Tél.: 55613 248 54 03 55613 248 24 00 Fax: 556 132 48 04 43

E-mail: embcameroun@embcameroun.org.br

Ambassade du Cameroun au PEROU

S.E.M. MBENG Martin AGBOR SHIS Q1 15 CONJ .14 CASA 17 CEP: 71635-340 - Brasilia - Brésil

Tél.: 55613 248 54 03 55613 248 24 00 Fax: 556 132 48 04 43

E-mail: embcamerouneroun@embcameroun.org.br

Ambassade du Cameroun au MEXIQUE

S.E.M. MBENG Martin AGBOR SHIS Q1 15 CONJ .14 CASA 17 CEP: 71635-340 - Brasilia - Brésil

Tél.: 55613 248 54 03 55613 248 24 00 Fax: 556 132 48 04 43

E-mail: embcameroun@embcameroun.org.br

Ambassade du Cameroun en URUGUAY

S.E.M. MBENG Martin AGBOR SHIS Q1 15 CONJ .14 CASA 17 CEP: 71635-340 - Brasilia - Brésil

Tél.: 55613 248 54 03 55613 248 24 00 Fax: 556 132 48 04 43

E-mail: embcameroun@embcameroun.org.br

Ambassade du Cameroun aux Etats Unis d'Amérique

S.E.M. Charles Bienvenue FOE ATANGANA 2349 Massachussetts Avenue N.W. Washington DC (USA) 20008

Tél.: 1202 265 90 / 91 / 92 / 93 / 94

Fax: 1202 387 38 26

E-mail: mail@ambacam-usa.org

Amérique

Haut commissariat du Cameroun à OTTAWA

S.E.M. ANU'A GHEYLE Solomon AZOH-MBI

170 Avenue Clemow

KIS 234 Canada Ottawa, Ontario

Tél.: 1 613 236 15 22 Fax: 1613 236 38 85

E-mail: cameroun@rogers.com

Représentation permanente de la CEEAC à l'OACI

Engelbert Zoa Etoundi 99, Rue Université, Suite 1230 Montréal

Québec Canada H 3C 519

Tél.: 514 954 8362 Fax: 541 954 6738

Mission permanente du Cameroun auprès des **Nations Unies:**

S.E.M. Michel TOMMO MONTHE 22, East 73, Street 10021 New York Tél.: 1 212 794 2295 / 96 / 97

Fax: 1 212 249 05 33

E-mail: cameroon.mission@yahoo.com

Asie –

Ambassade du Cameroun en ARABIE SAOUDITE

S.E.M. IYA TIDJANI

BP 94 336 Rivadh 11693 Arabie Saoudite

Tél.: 966 1 488 00 22 966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun au KOWEÏT

S.E.M. IYA TIDJANI

Tél.: 966 1 488 00 22

BP 94 336 Riyadh 11693 Arabie Saoudite

966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun à BAHREIN

S.E.M. IYA TIDJANI

Tél.: 966 1 488 00 22

BP 94 336 Riyadh 11693 Arabie Saoudite

966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun aux EMIRATS ARABE UNIS

S.E.M. IYA TIDJANI

BP 94 336 Riyadh 11693 Arabie Saoudite

Tél.: 966 1 488 00 22

966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun au QATAR

S.E.M. IYA TIDIANI

BP 94 336 Riyadh 11693 Arabie Saoudite

Tél.: 966 1 488 00 22 966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun à OMAN

S.E.M. IYA TIDJANI

BP 94 336 Riyadh 11693 Arabie Saoudite

Tél.: 966 1 488 00 22 966 1 488 02 03 Fax: 966 1 488 14 63 966 1 479 25 25

E-mail: yac2200@yahoo.com

Ambassade du Cameroun en CHINE

S.E.M. MPANA Martin

7, Dongwujie Sanlitun Beijing 100600

Tél.: 861 06 532 17 71 861 06 532 20 04 861 06 532 18 28 Fax: 861 06 532 17 61

E-mail: acpk71@hotmail.com

Ambassade du Cameroun en République Démocratique de Corée

7, Dongwujie Sanlitun Beijing 100600

Tél.: 861 06 532 17 71 861 06 532 20 04 861 06 532 18 28 Fax: 861 06 532 17 61 E-mail: acpk71@hotmail.com

Ambassade du Cameroun en ISRAËL

S.E.M. ETOUNDI ESSOMBA 50 A, Jabotinsky street Tel-Aviv 62748 israél

Tél.: 972 35 29 82 49 Fax: 972 35 29 82 49 E-mail: actlv50@yahoo.fr

Ambassade du Cameroun au JAPON

S.E.M. NDZENGUE Pierre

3-27-16 Nozawa

Sotogaya KU Tokyo 154-0003

Tél.: 813 5430 49 85 813 5430 43 81

Fax: 813 5430 64 89

E-mail: ambacamtokyo@gol.com

Asie

Ambassade du Cameroun en République de Corée

S.E.M. NDZENGUE Pierre

3-27-16 Nozawa

Sotogaya KU Tokyo 154-0003

Tél.: 813 5430 49 85 813 5430 43 81 Fax: 813 5430 64 89

E-mail: ambacamtokyo@gol.com

Ambassade du Cameroun au PAKISTAN

S.E.M. NDZENGUE Pierre 3-27-16 Nozawa Sotogaya KU Tokyo 154-0003

Tél.: 813 5430 49 85

813 5430 43 81 Fax : 813 5430 64 89

E-mail: ambacamtokyo@gol.com

Consulat Général du Cameroun à DJEDDAH

Consulat Général du Cameroun à DJEDDAH M. Mamoudou YOUSSOUFA Al-Nuzlah Al-Sharqiyah District, Bab Ajyad Street,

Building n°81, Near Yemen

Consultate BP 15 517 Jeddah 21 454

Tél.: 9662 680 45 41 9662 680 56 45 Rés. Fax: 9662 687 63 20

E-mail: consulatcameroun@yahoo.fr





Annuaire du Cameroun

PRÉSIDENCE	DE LA	RÉPUB	LIQUE	DU	CAMEROUN	

Téléphone :22234025 Site :www.prc.cm

_		, ,	
SECRÉTA			
		/-LNILD	^
JEL DE LE	NAI	LICIALD	–

Ministre, Secrétaire Général	M. Ferdinand NGOH NGOH
Secrétariat	Tél.22200455 Fax : 22 22 08 70
Secrétaire Général Adjoint	M. Peter AGBORTABI
Secrétariat	Tél. 22201328 Fax22212638
Secrétaire Général Adjoint	M.Séraphin Magloire FOUDA
Secrétariat	Tél.22203468 Fax22210352

CABINET CIVIL

Tél.22204909/22213393-Fax22203306 E-mail:cabcivil@prc.cm/ cellcom@prc.cm

Ministre, Directeur du Cabinet Civil	M.Martin BELINGA EBOUTOU
Secrétariat	Tél. 22 21 33 93 / 22 21 09 17 / 22 20 33 06
Directeur Adjoint du Cabinet Civil	M. LE Joseph Anderson
Secrétariat	Tél. 22 21 47 39 / 22 21 56 54

PROTOCOLE D'ETAT

M. Simon Pierre BIKELE

Tél. 22 23 30 05	
Vice - Premier Ministre, Ministre délégué à la Présidence Chargé des Relations avec le Parlement	M.AMADOU ALI Tél.22210341 / 22 21 45 44 Fax22220535 E-mail:

CHEF D'ÉTAT MAJOR PARTICULIER

Secrétariat		Tél. 22 20 17 73 / 22 23 05 31

COMMANDANT DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE

Secrétariat Tél. 2	22 31 25 01
--------------------	-------------

Chef du Protocole d'Etat

DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ PRÉSIDENTIELLE		
Secrétariat	Tél. 22 22 04 31 / 22 23 09 71	
GRAND CHANCELIER DES ORDRES NATIONAUX		
Secrétariat	Tél. 22 20 07 11 / 22 21 65 59	
INTENDANT	AJOINT N° 1	
Secrétariat	Tél. 22 21 03 66 / 22 21 78 29	
INTENDANT	ADJOINT N° 2	
Secrétariat	Tél. 22 21 93 62 / 22 21 52 12	
INTENDANT PRIN	ICIPAL DU PALAIS	
Secrétariat	Tél. 22 21 20 95 / 22 21 00 76	
TÉLÉCO	OMS PRC	
CTPhone	Tél. 22 00 01 86 / 22 20 44 24	
Secrétariat	Tél. 22 21 08 80	
MINISTRES CHARGES DE MISSION	M. Paul ATANGA NJI Secrétariat Tél. 22 21 06 57 Fax 22 21 130 2 M. Victor Arrey MENGOT NKONGHO Secrétariat Tél. 22210549 M. HAMADOU MOUSTAPHA Secrétariat Tél. 22211632 Fax 22 22 3185 M. Philippe MBARGA MBOA Secrétariat Tél. 22 21 39 83	
Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)		
Délégué Général	M. Martin MBARGA NGUELE Tél. 22 20 17 61	
Secrétariat	Tél. 22 21 60 30 / 22202280 22 20 51 15 / Fax22210069	
Secrétaire Particulier	Tél. 22 20 30 93	
	UPRÊME supreme.cm	
1 ^{er} Président	M. Alexis DIPANDA MOUELLE Tél.: 22220576/22220146	

SÉNAT		
Président	M. Marcel NIAT NJIFENJI	
Sécrétariat	Tél.: 22 21 83 22 / 23 / 24 / 25 / 26	
ASSEMBLÉE NATIONALE www.assemblenationale.cm Tél.22228071-Fax22220979		
Président	Hon.CAVAYE YEGUIE DJIBRIL Cabinet Tél.222207 42 / 22 22 42 21	
Secrétaire Général	M. YENE OSSOMBA Tél.22235099 / 22 22 09 79 Fax 22 22 09 79	
Secrétaire Général Adjoint	Tél. 22 22 11 31 / 22 23 02 23	
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES) Tél./ Fax 22212670 Site:www		
Président	M. AYANG Luc Tél. 22 22 11 46 / 22 22 13 02	
Secrétaire Général	M. ESSOME BIKOU René Tél. 22 23 15 11 / 22 23 24 74	
SERVICES DU PREMIER MINISTRE E-mail : spm@spm.gov.cm-www.spm.gov.cm Téléphone :(237)22238005		
Premier Ministre, Chef du Gouvernement	M. Philemon YANG	
Secrétariat	Tél.22235760 / 22235755/22235750 Fax 22 23 57 65	
DirecteurduCabinet	M. GHOGOMU Paul MINGO Tél. 22235763 Fax22235763	
Secrétaire Général	M.Louis Paul MOTAZE Tél. 22233596 Fax 22235735	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 90 68	
Secrétariat Secrétaire Général Adjoint	Tél. 22 23 58 17	

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) www.minatd.cm-E-mail:minatd@minatd.cm		
Ministre	M. René SADI	
Secrétariat	Tél. 22 22 63 34 / 22 22 63 32 / 22 23 10 56	
Secrétariat Particulier	Tél. 22 22 63 36 / 22 22 63 33	
Ministre Délégué chargé / collectivités territoriales décentralisées	M.Jules Doret NDONGO	
Secrétariat	Tél.2222 13 57 Fax22226332	
Secrétariat	T/F22239123	
Secrétaire Général	Tél. 22 23 97 95 / 22 23 97 88	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 95 57	
Ministère des Affaires Sociales(MINAS) www.minas.cm		
Ministre	Mme Cathérine BAKANG MBOCK Tél. 22 23 20 37	
Secrétariat	Tél. 22 22 29 58 Fax 22 23 11 21	
Secrétaire Général	Mme ABOUTOU Rosalie 22 23 62 34 Fax22236234	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 24 83	
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) www.minader.cm		
Ministre	M. Emmanuel ESSIMI MENYE	
Ministre délégué auprès du Ministre del'AgricultureEtdu Développement Rural, chargédudéveloppe- mentrural	Mme Clémentine ANANGA MESSINA Tél. 22 22 14 54	
Secrétariat	Tél. 22 23 11 90 /22 22 27 56 Fax 22 22 50 91	
Secrétaire Général	M.EKO'O AKOU AFANE Jean-Claude Tél. 22 23 38 76	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 30 27	
Ministère des Arts et de la Culture (MINAC)		
Ministre	Mme AMA TUTU MUNA	

Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 52 57 / 22 23 52 52 / 222352 63 Fax : 22226579	
Secrétaire Général	M. Mouhtar OUSMANE Tél 22 22 19 22/ Fax 22 22 19 22	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 92 89	
Ministère du Comme	erce (MINCOMMERCE)	
Ministre	M. Luc Magloire MBARGA ATANGANA	
Secrétariat	Tél. 22230216 Fax 22 23 90 29	
Secrétaire Général	M. HAMANOUMAR Tél. 22220070	
Ministère de la Communication (MINCOM) www.mincom.gov.cm		
Ministre	M. ISSA TCHIROMA BAKARY Tél. 22 23 27 30	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 39 74 / 22 22 31 55 Fax : 22 23 30 22	
Secrétaire Général	DJERE Emmanuel 22 23 77 47	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 10 45 / 22 23 59 72	
Ministère chargé du Contrôle Su	ipérieur de l'Etat (MINCONSUPE)	
Ministre Délégué	EYEBE AYISSI Henri Tél. 22 23 44 03	
Secrétaire Particulier	Tél. 22 23 44 06	
Secrétariat	Tél. 22 22 36 57 Fax 22 23 44 03	
Secrétaire Général	M. Paul Emmanuel TONYE Tél. 22 22 37 56	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 37 48	
Ministère de la Défense (MINDEF) www.mindefdevcom.com		
Ministre Délégué	M. Edgar Alain MEBE NGO'O Tél. 22 22 15 24 Fax 22 23 59 71	
Secrétaire Général	M. HAMADOU VINDJEDOU Tél. 22 22 60 14	

Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 55 52	
Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie		
Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie	M. Jean Baptiste BOKAM Tél: 22 23 29 79	
Anciens Combattants	s et Victimes de Guerre	
Secrétaire d'Etat chargé des Anciens	M. KOUMPA ISSA	
Ministère des Domaines, du Cadastr	e et des Affaires Foncières (MINDCAF)	
Ministre	Mme KOUNG à BESSIKE Jacqueline Tél. 22 22 12 22	
Secrétariat	Tél. 22 22 15 47 Fax 22 23 51 44	
Secrétaire Général	M. NASAKO Fritz Gérard Tél. 22 22 95 79	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 19 64	
_	ie et de l'Eau (MINEE) ninee.cm	
Ministre	M. Basile ATANGANA KOUNA	
Cabinet du Ministre	Tél. 22 22 61 77	
Secrétariat	Tél. 22 22 34 00 Fax 22 22 61 77	
Secrétaire Général	M. Manaouda MALACKI Tél/Fax : 22 22 61 77 / 22 23 18 40	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 56 07	
Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) www.minepat.gov.cm		
Ministre	M. Emmanuel NGANOU DJOUMESSI	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 36 37 / 22 23 15 09 Fax 22 22 15 09	
Ministre Délégué	M. Yaouba ABDOULAYE Tél. 22 23 64 07	
Secrétariat	Tél. 22 23 28 41	
Secrétaire Général	M.EDOA Gilbert Didier Tél. 22 22 42 70 Fax 22 22 48 64	

Ministère de l'Education de Base (MINEDUB)	
Ministre	Mme YOUSSOUF ADOUM ALIM
Secrétariat	Tél. 22 23 12 62 / 22 22 51 76 Fax 22 23 08 55
Secrétaire d'Etat	M. Benoît NDONG SOUMHET
Secrétariat	Tél. 22 22 96 14 / 22 22 69 15
Secrétaire Général	M. Ivo TAMBO LEKE Tél. 22 23 28 08 Fax 22 23 17 38
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 28 07
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) www.minepia.gov.cm	
Ministre	Dr TAIGA
Cabinet du Ministre	Tél. 22 23 56 54 / 22 22 45 34
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 37 75 / 22 22 45 34 Fax 22 22 14 05
Secrétaire Général	Mme OULI NDONGO Monique 22 22 07 34
Secrétariat Secrétaire Général (Standard)	Tél. 22 23 52 39
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) www.minefop.cm	
Ministre	M. Zacharie PEREVET
Secrétariat	Tél. 22 20 37 81 Fax 22 20 37 34
Secrétaire Général	Mme Jeanne Aimée NGOBO EKOTTO Tél. 22 20 28 07 Fax 22 20 28 0
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 05 89 65
Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) www.minesec.cm	
Ministre	M. Louis BAPES BAPES
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 19 40 / 22 22 39 76
Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement normal	M. MOUNOUNA FOUTSOU Tél. 22 22 09 51
Secrétariat Secrétaire d'Etat	Tél. 22 23 42 25 / 22 22 40 36

١

(

Ν

Ν

Secrétaire Général	M. POUGOUE Gérard Tél. 22 22 05 04 / 22 23 38 31	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 38 31	
Ministère de l'Enseignem	ent Supérieur (MINESUP)	
www.minesup.gov.cm –Em	nail: cab@minesup.gov.cm	
Ministre	M. Jacques FAME NDONGO	
Cabinet du Ministre	Tél. 22 22 13 70	
Secrétariat	Tél. 22 22 97 24	
Secrétaire Général	M. NGOMO Horace MANGA Tél. 22 22 29 83 / 22 22 67 57	
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEP) www.minep.gov.cm		
Ministre	M. Pierre HELE	
Ministre Délégué	M. NANA ABOUBAKAR DJALLOH	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 01 46 81/22 23 34 23 Fax 22 23 60 51	
Secrétariat du Ministre Délégué	Tél. 22 22 94 91/F 22 22 94 88	
Secrétaire Général	M. AKWA Patrick KUM BONG Tél. 22 23 60 32 / 22 23 60 16	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 60 32	
Ministère des Fi	Ministère des Finances (MINFI)	
Ministre	M. Alamine OUSMANE MEY	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 34 85 / 22 23 37 17 Fax 22 22 14 05	
Secrétariat	Tél. 22 22 00 79 / 22 23 22 99 Fax 22 23 37 17	
Ministre Délégué	M. Pierre TITTI Tél. 22 22 86 53	
Secrétariat Délégué	Tél. 22 22 48 36 / 22 22 98 30	
Secrétaire Général	M. Urbain Nöel EBANG MVE 22 23 02 10	

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) www.minfopra.gov.cm	
Ministre	M. Ange Michel ANGOUIN
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 03 56 / 22 22 25 70 Fax 22 23 08 00
Secrétaire Général	M. Pierre Vincent NGAMBO FONDJO 22 23 02 36 / 22 22 04 09
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 02 36
Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) www.minfof.cm	
Ministre	M. Philip NGOLE NGWESE Tél. 22 22 94 83
Secrétaire d'Etat	Mme KOULSOUMI ALHAJI Tél. 22 22 86 01
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 94 92 Fax : 22 22 94 89
Secrétariat du Secrétaire d'Etat	Tél. 22 22 64 15
Secrétaire Général	M. Denis KOULAGNA KOUTOU Tél. 22 22 94 86 / 22 22 94 84
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 94 86
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINDUH) www.minhdu.gov.cm	
Ministre	M. Jean Claude MBWENTCHOU
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 21 72 12 / 22 21 99 15
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Habi- tat et du Développement Urbain chargé de l'Habitat	Mme Marie Rose DIBONG née BIYONG
Secrétaire Général	M. AHMADOU SARDAOUNA Tél. 22 21 72 16 Fax 22 21 99 15
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 21 72 10

Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC)	
Ministre	M. BIDOUNG KPWATT Ismaël Tél. 22 20 35 62
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 20 35 76 / 22 20 35 68
Secrétaire Général	M. YERIMA Joseph 22 22 13 94 / 22 20 35 69
Secrétariat	Tél. 22 20 35 72
Ministère de la Justice (MINJUSTICE)	
Ministre d'Etat chargé de la Justice, Garde des Sceaux	M. Laurent ESSO
Secrétariat Ministre d'Etat	Tél. 22 22 51 54 / 22 23 00 05 / 22 22 14 43 / 22 22 01 97
Ministre Délégué	M. Jean Pierre FOGUI
Secrétariat Ministre Délégué	Tél. 22 23 55 56 / 22 23 55 69 Fax 22 23 55 59
Secrétaire d'Etat chargé de l'Administration Pénitentiaire	M. DOH Jérôme PENBAGA
Secrétariat Secrétaire d'Etat	Tél. 22 23 55 37 / 22 23 55 54 / 22 23 55 40
Secrétaire Général	NGWAMESIA

Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT)	
Ministre	M. Emmanuel BONDE
Secrétariat d'Etat	M. Fuh Calistus GENTRY
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 43 52 Fax 22 22 27 04
Secrétariat du Secrétaire d'Etat	Tél. 22 23 35 79 / 22 23 77 05 Fax 22 23 21 80
Secrétaire Général	M. Edourad EBA ABADA
Secrétariat Général	Tél. 22 22 08 62 / 22 23 19 73

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)	
Ministre	M. Laurent NGOA ETOUNDI
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 23 88 Fax 22 22 41 58
Secrétaire Général	Mme NSEKE Marie-Louise
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Tél. 22 22 35 58 / 22 22 59 81 Fax 22 22 26 89
Ministère des Postes et des Télécommunications (MINPOSTEL) www.minpostel.gov.cm	
www.minp	ostel.gov.cm
Ministre www.minp	ostel.gov.cm M. Jean BIYITI BI ESSAM
·	
Ministre	M. Jean BIYITI BI ESSAM Tél. 22 23 96 28/ 22 23 06 15 / 22 50 20 55

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)	
Ministre	Mme ABENA ONDOA Marie Thérèse Tél. 22 06 94 03
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 25 50 Fax 22 23 39 65
Secrétaire Général	M. MOUSSA Aoudou Tél. 22 23 14 68 / 22 06 94 26
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) www.minresi.net	
Ministre	Mme Madeleine TCHUINTE
Secrétariat	Tél. 22 22 13 34 / 22 22 13 35 Fax : 22 22 13 36
Secrétaire Général	Mme EBELLE ETAME Rebecca Tél. 22 23 54 67 / 22 22 48 17 / 22 22 18 47
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 25 20
Ministère des Relations Extérieures (MINREX) www.diplocam.cm	
Ministre	M. Pierre MOUKOKO MBONJO Tél. 22 20 11 33
Ministre délégué chargé des relations avec le Commonwealth	M. Joseph Dion NGUTE Tél. 22 21 03 34
Ministre délégué chargé des relations avec le Monde Islamique	M. ADOUM GARGOUM Tél. 22 20 79 16

Secrétariat du Ministre	Tél/Fax 22 21 02 10	
Secrétariat du Ministre Délégué chargé du Commonwealth	Tél. 22 20 25 91 Fax 22 21 03 34	
Secrétariat du Ministre Délégué chargé du Monde Islamique	Tél. 22 20 03 11	
Secrétaire Général	M. MBAYU Félix Tél. 22 20 30 27	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 21 02 04	
	Publique (MINSANTE)	
Ministre	M. André MAMA FOUDA Tél. 22 23 92 43	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 01 72 Tél. 22 22 16 95 Fax 22 22 02 33	
Secrétaire d'Etat chargé de la lutte contre les épidémies et les pandémies	M. HAYATOU ALIM Tél. 22 22 66 76	
Secrétariat d'Etat	Tél. 22 22 57 99 Fax 22 22 66 77	
Secrétaire Général	Mme KOULA, née SHIRO Sinata Tél. 22 23 42 09	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 04 68	
•	Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP) www.minsep.cm	
Ministre	M. ADOUM GAROUA Tél. 22 23 52 45	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 12 01 / 22 23 26 10	
Secrétaire Général	M. WONYU Emmanuel Tél. 22 23 07 92	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 45 60	
Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUR) www.mintour.gov.cm		
Ministre d'Etat	M. BELLO BOUBA MAÏGARI	
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 40 96 Fax 22 22 12 95	
Secrétaire Général	Mme NGOMO Angeline Florence Tél. 22 22 30 23	
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 20 28	

Ministère des Transports (MINT) www.mint.gov.cm	
Ministre	M. NKILI Robert
Ministre Délégué	M. MEFIRO OUMAROU
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 87 29 Fax 22 23 23 65
Secrétariat du Ministre délégué	Tél. 22 23 92 25 Fax 22 23 11 15
Secrétaire Général	M. SOH Jean-Pierre
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 10 30 Fax 22 22 44 37
Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) www.mintss.gov.cm	
Ministre	M. Grégoire OWONA
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 23 00 04
Secrétaire Général	M. Jean Baptiste BASKOUDA
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 23 18 20 Fax 22 22 01 86
Ministère des Trava	aux Publics (MINTP)
Ministre	M. Patrice AMBA SALLA Tél. 22 23 61 78
Secrétaire d'Etat chargé des Routes	M. Hans NYETAM NYETAM Tél. 22 22 48 01
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 22 19 18 Fax 22 23 22 70
Secrétariat du Secrétaire d'Etat	Tél. 22 22 01 56 Fax 22 22 67 76
Secrétaire Général	M. ZO'O ZAME Philemon Tél. 22 22 55 01
Secrétariat Secrétaire Général	Tél. 22 22 14 08
Ministère des Marchés Publics (MINMAP)	
Ministre	M. ABBA SADOU
Secrétariat du Ministre	Tél. 22 20 49 13 Fax 22 20 49 13
Secrétaire Général	M. TCHOFFO Jean

Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat

Siège : Tél. 33 42 98 81 / 33 43 44 95 Fax 33 42 55 96 / B.P. 4011 Dla

Ydé: Tél. 22 22 47 76 Tél/Fax 22 22 01 55 B.P. 36 Ydé

www.ccima.net

Président M. EKEN Christophe

Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun

Quartier Hippodrome - Yaoundé - Tél. 22 22 23 28 / 22 23 28 44

Président M. MONGUI SOSSOMBA

